

● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9518 — 20 PAGES — VENDREDI 29 AOUT 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 6 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 15 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LA MISSION DE M. KISSINGER

Des querelles « linguistiques » masquent des divergences politiques

LIRE PAGE 5

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'ESPAGNE en état d'exception

L'instauration d'un régime démocratique à Madrid est réclamée par des secteurs de plus en plus nombreux de la société espagnole. Ce n'est plus seulement la gauche traditionnelle, héritière des vaincus de la guerre civile, qui revendique avec insistance l'exercice des libertés fondamentales, et d'abord le droit de réunion, d'association et d'expression, c'est aussi une droite nouvelle, moderne, encore très liée au régime mais consciente de l'urgence des réformes.

Des hommes aussi peu suspects de sympathie pour le communisme ou les organisations révolutionnaires comme MM. Manuel Fraga Iribarne, Pio Cabanillas et le comte de Motrico se prononcent publiquement pour un système démocratique. Le premier, ancien ministre de choc de l'information, est ambassadeur à Londres. Le second est un ami personnel du premier ministre, M. Arias Navarro. Le troisième, ancien ambassadeur à Paris et à Washington, est un intime du prince Juan Carlos, successeur désigné de Franco.

Leur audace, relative, illustre la volonté profonde de changement qui anime les milieux d'affaires, soucieux de se rapprocher de l'Europe, et une classe politique irritée par l'obstination du général Franco à se maintenir au pouvoir malgré les invites pressantes et parfois publiques qui lui sont faites de céder la place. L'épiscopat, dans sa grande majorité, ne cache plus son désir de prendre des distances de plus en plus nettes avec le régime.

L'armée elle-même, dernier pilier du régime, est touchée à son tour par ces vastes remous qui agitent une société radicalement différente de celle de l'après-guerre civile. Des groupes de jeunes officiers sont en contact avec les partis politiques interdits ou semi-tolérés. D'autres observent le bouillonnement militaire de Lisbonne ou se réunissent pour se définir, pour dénoncer, selon leurs propres termes, « le comportement pernicieux et réactionnaire de la hiérarchie militaire ».

Le désir de changement est si grand, tellement partagé, que la presse espagnole, qui a conquis non sans mal des libertés et une dignité nouvelles, laissait entendre cet été que des bouleversements étaient imminents.

Aux attentes, aux espoirs et aux spéculations, le général Franco, qui poursuit ses vacances en Galice, a répondu par la proclamation d'un décret-loi antiterroriste qui place, de fait, l'Espagne en état d'exception pendant deux ans. Des garanties constitutionnelles sont suspendues, la garde à vue est prolongée, l'inviolabilité du domicile suspendue. La peine de mort devient automatique pour tout auteur d'un attentat contre un agent de l'Etat, et la rédaction du texte est assez ambiguë pour permettre une extension de cette disposition ; les droits de la défense sont limités, et les tribunaux militaires saisis en priorité. C'est une nouvelle et très dure période de répression qui commence en Espagne.

Il est vrai que les organisations révolutionnaires comme l'ETA ou le FRAP ont multiplié leurs actions ces derniers mois, choisissant de frapper à Madrid des policiers, et s'en prenant même à des installations militaires dans la capitale. Mais l'expérience a montré en Espagne, depuis dix ans, que la « main dure » ne suffisait pas à régler les problèmes de fond. Les militants basques de l'ETA, dont le procès commence à Burgos, de sinistre mémoire, ne peuvent guère espérer de clémence, malgré la vague de protestations, nationales et internationales, qui s'amorce. Et la presse espagnole, intelligente et frondeuse, sait déjà qu'elle va rendre des comptes. Trois hebdomadaires politiques ont été saisis à Madrid ce jeudi 28 août. Mais, à force de manier le bâton, le franquisme finira par donner raison à ses adversaires les moins complaisants, qui prédisent une transition dans la violence et le sang.

(Lire nos informations page 2.)

LA LUTTE POUR LE POUVOIR

Le triumvirat de Lisbonne étudie la formation d'un nouveau gouvernement

A Lisbonne, la manifestation organisée mercredi soir 27 août par les mouvements d'extrême gauche et le parti communiste a rassemblé cinquante mille personnes et a été surtout un succès pour le premier ministre : le général Gonçalves y a été acclamé, tandis que le général Costa Gomes, chef de l'Etat, conspué par les manifestants, n'a pas pu terminer son discours. Dans une interview, qu'il a accordée à notre envoyé spécial, le chef du gouvernement déclare notamment : « Il n'y a pas de place au Portugal pour la démocratie bourgeoise. »

Cependant, de nouvelles rumeurs de remaniement circulent dans la capitale portugaise. Le triumvirat militaire s'est réuni jeudi en compagnie des commandants des trois armes. Un porte-parole de la présidence de la République a déclaré que la formation d'un nouveau gouvernement était « probable ». *Selon le journal socialiste* A Luta, *l'amiral Pinheiro de Azevedo, chef d'état-major de la marine, pourrait succéder au général Gonçalves. Enfin, la 5e division, proche du parti communiste, est réduite au silence, ses locaux ayant été occupés mercredi par des unités du Copcon.*

A Moscou, la Pravda *a publié mercredi un nouvel article critiquant vivement les* « grossières ingérences » *de l'étranger, et notamment de la Communauté européenne, dans les affaires du Portugal, et exprimant la* « grande inquiétude » *des Soviétiques devant les tentatives occidentales de s'opposer au* « développement du processus révolutionnaire dans ce pays ».

« Il n'y a pas de place au Portugal pour une démocratie bourgeoise »

nous déclare le général Gonçalves

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — « *Marcher vers le socialisme ou retourner au fascisme : le Portugal est à l'heure du choix. Il n'a pas d'autre alternative.* » Le regard perdu dans un lointain incertain retrouve soudain une fixité presque brutale. Le général Vasco Gonçalves se tait un instant, assez pour donner du poids à chacun de ses mots. Il reprend avec insistance : « *La révolution est en danger, menacée par les forces réactionnaires qui trouvent des appuis dans l'armée et dans les directions d'une certaine gauche.* »

Le visage glabre, les traits marqués par la fatigue, le premier ministre portugais, qui nous reçoit dans un salon de sa résidence, a l'air d'un homme au bord de l'épuisement. Il semble mal à l'aise dans ces larges pièces de réception au confort strict, meublées naguère selon les goûts de M. Marcelo Caetano. Son énergie lui reviendra, entière, trois heures plus tard quand, du haut des murs du palais de Belem, il dialoguera avec une foule venue pour l'acclamer. Tour à tour abattu et agressif, prêt à renoncer et farouchement déterminé à défendre sa cause, le général Vasco Gonçalves résiste depuis bientôt deux mois à tous ceux qui ont résolu de l'écarter du pouvoir. C'est cette obstination qu'il explique aujourd'hui :

« *Nous vivons maintenant une lutte acharnée pour la direction du processus révolutionnaire. La petite bourgeoisie tente de s'en emparer. Non pas bien sûr pour conduire au socialisme, mais pour tromper le peuple en usant d'un langage socialiste et mener une politique contraire. C'est là une étape bien connue de toutes les révolutions. A mesure que nous avançons dans la construction d'une société socialiste, nous rencontrons des résistances de plus en plus fortes. Les options décisives deviennent plus difficiles à prendre quand les différentes couches de la bourgeoisie luttent à outrance pour s'opposer à la direction du processus et le détourner de ses buts. Nos ennemis déploient l'arsenal classique de la propagande réactionnaire, ils utilisent le mensonge et veulent faire croire que nous voudrions bâtir un Etat totalitaire, copier le modèle soviétique...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

APRÈS LA DISSOLUTION DE L'ARC

Un C.R.S. est tué à Bastia au cours d'une nuit d'émeute

- M. Giscard d'Estaing s'entretient avec MM. Chirac et Poniatowski
- Le retrait des C.R.S. de l'île est demandé par leur principal syndicat

Après l'annonce de la dissolution du mouvement autonomiste ARC, les émeutes qui ont éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi à Bastia ont fait un mort et seize blessés (huit ont été hospitalisés) parmi les membres des C.R.S. Il y a sans doute eu des blessés parmi les émeutiers, mais on n'en connaît pas le nombre. Le dispositif de bouclage mis en place à l'aube dans le centre de la ville et ses abords a été levé ce jeudi vers 10 heures. Il y a actuellement en Corse onze compagnies de C.R.S. et dix escadrons de gendarmerie, soit au total, environ deux mille cent hommes.

A Paris, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu ce jeudi en fin de matinée pendant une heure, à l'Elysée, avec le premier ministre et le ministre de l'intérieur de la situation dans l'île.

Deux organisations de policiers ont déjà réagi aux événements de Bastia. C'est ainsi que le syndicat indépendant et professionnel des C.R.S. annonçait que son secrétaire général, M. Roger Cousin, devait être reçu, ce jeudi matin, par M. Aurillac, directeur du cabinet de M. Poniatowski. Ce mouvement confirmait avoir demandé le retrait des forces de police de l'île, en raison du « climat insurrectionnel ».

D'autre part, une délégation du syndicat indépendant de la police nationale — minoritaire dans la profession — que préside M. Claude Charlot, tente, jusqu'à présent sans succès, d'être reçue par un responsable du ministère de l'intérieur. M. Charlot voudrait faire état des déficiences de commandement, qui se seraient produites au cours des événements.

Plusieurs personnalités politiques corses ont lancé des appels au calme. La plupart insistent sur les dangers de la répression et soulignent la nécessité d'apporter des solutions politiques, et non plus seulement économiques, aux problèmes de l'île.

L'ARC DÉBORDÉE

De notre envoyé spécial

Bastia. — Tout porte à croire que les dirigeants de l'ARC ont finalement été débordés à Bastia par les éléments les plus jeunes et les plus durs du mouvement. C'était déjà vrai lors des échauffourées de la nuit du 22 au 23 août ; ça l'a été encore plus dans la soirée de mercredi et au cours de la nuit dernière. Jeudi, en fin de matinée, les responsables de l'association n'avaient d'ailleurs pas encore réagi.

La dissolution de l'ARC avait été accueillie sans surprise dans l'île de Beauté. C'est en quelque sorte le « prix du sang ». Beaucoup d'insulaires comprennent cette mesure, mais peu l'approuvent. « *C'est une maladresse qui ne s'imposait pas. Certains autonomistes ne seront-ils pas tentés de succomber à la violence clandestine, d'autres de créer un nouveau mouvement sous une raison sociale différente ?* », s'interroge-t-on. Même M. Pascal Rossini, maire bonapartiste d'Ajaccio, en convient : « *On dissout une organisation, on ne dissout pas des idées.* »

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Bons baisers de Paris

La mandoline et Tino Rossi, Colomba *et* Mateo Falcone, *la vendetta et les fraudes électorales, Napoléon entre deux centenaires, l'île de Beauté et ses maquis pittoresques, les bandits et les douaniers : d'images d'Epinal en cartes postales, la France a souvent confondu l'histoire de la Corse et les histoires corses.*

Fatigués sans doute de figurer au rayon des bibelots typiques, les Corses, dans leur ensemble, rappellent à la France qu'ils sont français, et que leur île n'est pas un ponton mais une province.

Et, puisque l'Etat marque son attachement à la Corse, il est temps, apparemment, que l'on décide le rattachement de la France à la Corse. Ce serait un acte politique que M. Giscard d'Estaing pourrait toujours considérer comme un geste affectueux.

BERNARD CHAPUIS.

Régions et nation

Les gouvernants se ressemblent tous lorsqu'ils sont affrontés à une minorité agissante et, de surcroît, armée. Et comment imaginer un seul instant qu'elle ne le soit pas en Corse ?

On commence par contester sa représentativité, comme si une minorité avait jamais attendu pour se manifester la consécration du suffrage universel. On nie ensuite les aspirations plus ou moins politiques dont elle est porteuse, et l'on y répond par un catalogue de mesures économiques.

L'épreuve de force arrivée, alors qu'elle est de longue date prévue, les pouvoirs publics semblent pris au dépourvu. Le sang ayant, hélas ! coulé, on sort le sabre de papier de la dissolution, comme si celle-ci avait jamais empêché l'activité et la violence du mouvement visé. Simultanément, on ressort avec plus de solennité les promesses de progrès économique et social, comme si leur insuffisance n'avait pas été démontrée.

* * *

Le problème corse a ses causes propres, dues notamment à la réalité insulaire, qui ne saurait tout de même excuser que des gendarmes soient tirés comme des lapins. Mais, au-delà du drame, ce département est un cas particulier de l'erreur d'analyse ou même de raisonnement des centralistes à outrance. Ce qui peut porter atteinte à l'unité nationale, ce n'est pas en effet le respect de la diversité régionale ; c'est, au contraire, la négation de cette spécificité dans la loi et dans les faits.

L'erreur tourne à la contradiction lorsque, pour défendre la nation, ils viennent à douter d'elle. Car si, après des siècles de centralisation, ils craignent que le régionalisme n'agisse jusqu'à l'éclatement, à la manière d'une force centrifuge, n'est-ce pas qu'ils doutent de la profondeur du sentiment national ? Ou bien ce sentiment est fort et la communauté française n'a rien à craindre du régionalisme, ou bien il est faible ou affaibli et la faute n'en est-elle pas précisément dans l'excès de centralisme ?

J. F.

(Lire la suite page 6.)

La mort d'Hailé Sélassié

L'ÉLU DE DIEU DÉMYTHIFIÉ

La mort, le 27 août, de l'ancien empereur Hailé Sélassié, n'a suscité, semble-t-il, aucune réaction dans la population éthiopienne. A Londres, où il réside, l'ancien prince héritier Asfa Wossen a demandé, au cours d'une interview à la B.B.C., qu'une autopsie de son père soit pratiquée par des « médecins indépendants ». Il s'est étonné du décès subit de l'empereur, alors que les bulletins médicaux publiés après son opération de la prostate, il y a deux mois, indiquaient qu'il était en bonne santé. Le président Ford a rendu hommage au « roi des rois », en rappelant qu'« au moment de l'invasion de son pays, il avait inspiré tous ceux qui, dans le monde, croient en l'indépendance nationale ». Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a exalté le « rôle éminent » que Hailé Sélassié avait joué dans l'unité africaine. A Libreville, le président Bongo a déclaré : « Le négus devait écouler normalement le reste de ses jours, mais le traitement que les militaires lui ont fait subir a peut-être précipité sa mort. »

par J.-C. GUILLEBAUD

Il aura coûté à Hailé Sélassié de mourir si tard. Disparu vers 1960, le « roi des rois » fût entré dans l'histoire enveloppé dans les mythologies fabuleuses d'Abyssinie, accompagné par la ferveur presque intacte du petit peuple éthiopien, salué par l'opinion internationale comme le prestigieux doyen de tous les souverains du monde. Longtemps sans doute il eût incarné dans les mémoires occidentales la première résistance historique au fascisme. Les jeunes capitales africaines eussent continué d'honorer quant à elles le souvenir de ce petit vieillard cambré, arbitre d'un continent noir qui reconnaissait volontiers en lui un père du panafricanisme.

Pour avoir été, au seuil de la guerre, la mauvaise conscience de l'Europe, il devint durant un tiers de siècle sa légende préférée. Pour avoir résisté aux mouvements et aux modernités d'une époque, il fut quelque chose comme sa nostalgie officielle. « *Roi des rois, puissance de la Trinité, lion conquérant de la tribu de Juda, élu de Dieu, défenseur de la foi, 225e descendant de la dynastie issue des amours bibliques de la reine de Saba et du roi Salomon.* » En dévidant, avec la même satisfaction éblouie, la litanie des articles 2 et 4 de la Constitution éthiopienne, l'étranger de passage à Addis-Abeba dans les années 60 pensait rendre compte d'une inimaginable exception de l'histoire. L'immobilité supposée dédaigneuse du vieux royaume agraire, l'absolutisme d'un pouvoir appuyé sur l'autel et la noblesse, l'équilibre d'une société paysanne pieuse et frugale, tout cela complétait l'image anachronique mais, par bien des côtés, consolante que tout visiteur aimait emporter de l'Ethiopie. L'image du temps arrêté.

Cette bienveillance dont Hailé Sélassié fut l'objet en dehors de son pays joua un rôle dans l'histoire de son règne — et de sa vie. L'empereur fit largement usage du mythe pour gouverner. Et pour durer. A l'inverse, en le révérant plus respectueusement qu'aucun de ses propres sujets, l'étranger tendait à Hailé Sélassié un miroir dont on ne saurait affirmer qu'il ne l'aveugla jamais.

Le peuple éthiopien, il est vrai, n'était pas convié à donner son avis.

La stupeur de l'opinion mondiale lorsqu'elle sut, en octobre 1973, qu'on mourait de famine en Ethiopie, la colère argumentée qui anima la presse étrangère — américaine surtout — lorsqu'elle dénonça l'indifférence du gouvernement impérial, doivent d'abord s'interpréter comme l'expression d'une admiration déçue. On détesta, en Europe comme en Afrique, découvrir ces taches sur l'icône éthiopienne. On fut long à admettre qu'elles corrompaient l'image du souverain lui-même, que les chancelleries s'efforcèrent d'absoudre jusqu'aux limites de la vraisemblance.

(Lire la suite page 4.)

Lire page 3

LA BIRMANIE DES RÉBELLIONS

UN REPORTAGE DE *CATHERINE LAMOUR*

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

Cent quinze romans en cinq semaines

A quelques unités près, le chiffre des romans à paraître en septembre et dans les premiers jours d'octobre est égal, sinon supérieur (115), à celui de l'an dernier (110). L'inquiétude qui pèse sur l'édition comme sur tous les secteurs de l'économie ne semble donc pas jouer à ce niveau. Le nombre des « premiers romans » est même en hausse (25 pour 20 l'an passé) ce qui, à la bourse littéraire, est plutôt bon signe.

Parmi ces débutants, il y a quelques noms insolites. Ils se sont illustrés ailleurs et font maintenant leurs premières armes romanesques. Ainsi de Régis Debray, du philosophe François Châtelet et de l'ancien surréaliste André Thirion.

On rencontre aussi dans la liste quelques retours bien venus après des lustres de silence, ceux, par exemple, d'Alexandre Astruc et de Germaine Beaumont, membre du jury du Femina. Mais le gros de la production est fourni par les auteurs déjà remarqués d'un ou de plusieurs livres. Ce sont ceux-là surtout qui s'inscrivent dans la compétition des prix de fin d'année.

La perspective des prix pèse donc lourd, comme chaque année, sur la rentrée littéraire. On dirait qu'en cette saison le public n'est admis à lire que des romans. Les Goncourt, il y a trois ans, avaient essayé de rompre cette excessive fureur romanesque en décidant qu'ils ne rendraient plus compte dans leur choix des romans qui leur parviendraient après le 1er octobre. Cette mesure, au lieu d'étaler la production, n'a fait que la resserrer. Les 115 romans à paraître vont sortir dans les cinq semaines qui viennent.

Aussi, les publications littéraires qui échappent à cette stupide loi d'airain sont-elles rares.

On annonce tout de même le second tome des « Anti-mémoires » d'André Malraux, celui de « la Seconde Mémoire » de Raymond Abellio, l'autobiographie que Sartre a dictée au magnétophone, ne pouvant plus se servir de ses yeux, et le retour parmi nous de Tristan Tzara, dont Flammarion commence à publier les œuvres complètes.

(Lire page 11, dans le « Monde des livres ».)



LA SITUATION AU PORTUGAL

A Lisbonne

La manifestation de l'extrême gauche a été un succès pour le premier ministre

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — « *Personne ne veut de social-démocratie, nous voulons tous le socialisme.* » Un dernier mot, une ultime offensive, une concession presque, mais c'est encore l'échec. Sur l'immense esplanade, devant le palais présidentiel de Belem, la foule n'écoute plus. Elle siffle. Dépité, le général Costa Gomes replie les trois derniers feuillets de son discours et quitte précipitamment le grand balcon. Seul, dans la lumière crue des projecteurs, un homme tend les bras et salue la foule. Le général Vasco Gonçalves savoure une victoire qui *a le* goût d'une revanche trop longtemps attendue. Dans la nuit tiède de Lisbonne, mercredi soir, soixante mille personnes ont consommé une rupture. Accueilli par quelques applaudissements *polis*, le président de la République est reparti vaincu, sous les huées. Il a maladroitement dit à cette foule les mots qu'elle ne veut plus entendre, vanté les avantages d'une « voie socialisante » quand, devant lui, on vouait aux enfers une « social-démocratie traître ». L'heure n'était pas, hier, à la conciliation, le président ne *l'a* pas compris. Il a trop parlé.

Son discours, pourtant, *avait* commencé dans une indifférence quasi générale. Fallait-il, en ces heures graves, évoquer une décolonisation « *où des choses bonnes et mauvaises ont été faites* », rappeler les grands thèmes d'une « *bataille de la production* » qui n'a jamais mobilisé tellement d'énergies ? « *On a manifesté plus d'imagination pour détruire la structure capitaliste que pour fonder un système ouvrant la voie au socialisme* », constate le général Costa Gomes. Est-il déjà allé trop loin ? De la place, une voix s'élève : « *Tu n'arriveras plus à tromper le peuple.* » Premier signe d'une agitation qui grandit. Le reste viendra plus tard.

Le président souhaite « *qu'un climat de solidarité et de tolérance règne entre tous les Portugais* ». Cette fois le conflit s'envenime, les tensions se libèrent et un curieux « dialogue » s'instaure entre la tribune et les manifestants. « *Révolution, révolution, mort à la réaction !* » crie la foule. Le président se reprend, essaie de continuer, parvient à susciter quelques applaudissements. Il appelle à « *l'union autour des responsables pour vaincre les difficultés qui approchent* ». La foule a une réponse toute prête : « *Vasco ! Vasco !* »

« *Votre front unifié n'aura de dimension nationale qu'à partir du moment où il intégrera toutes les forces politiques indispensables à la construction d'une société nouvelle* », insiste le général Costa Gomes. Pour les manifestants, ce sont sans doute des mots qui frisent la provocation. La riposte est immédiate : « *A bas la social-démocratie !* » Le dialogue n'est plus possible. Toutes les tentatives du président pour reprendre la parole seront vaines, étouffées par une clameur unanime : « *Vasco ! Vasco !* » Le général Costa Gomes se résigne et s'en va.

Le premier ministre ne cache pas son émotion : son succès est total. A ses côtés, quelques fidèles regardent, ébahis, la foule qui les acclame : le major Costa Martins, ministre du travail, et quelques membres du Conseil de la révolution, les commandants Contreiras et Judas, le capitaine Macedo, sentent bien qu'ils ont, ce soir, marqué un point et non des moindres.

En arrivant sur la place de Belem, nul ne savait si le premier ministre serait là. Il est venu. Et, après une ovation ininterrompue de dix minutes, il a parlé en improvisant « *Le processus de la construction de la démocratie et du socialisme est sérieusement menacé par des forces internes et externes* », attaque-t-il d'emblée. La foule, à l'unisson, crie en réponse : « *Dehors la C.I.A. !* » Le premier ministre se veut, lui aussi, « *rassembleur* », car « *l'unité est notre défense* ». Modérant son discours devant des milliers de partisans acquis à sa cause, il tend la main à tous les « *Portugais patriotes* ». Tout le monde, assure-t-il, a sa place dans la révolution : le petit agriculteur, le petit industriel, l'intellectuel. Mais il souligne aussitôt « *le rôle dirigeant de la classe ouvrière* ». L'enthousiasme l'emporte-t-il un peu trop loin ? Il corrige sans hésiter. Ainsi la « *démocratie populaire* », évoquée par inadvertance, devient très vite « *démocratie portugaise* ».

Mais le climat se prête à l'offensive : elle ne tarde donc pas. Les documents élaborés par les officiers du Copcon et par la 5e division ne sont pas, dit le premier ministre, « démagogiques ». Ils ne prétendent pas « *jeter de la poudre aux yeux des Portugais* ». L'attaque n'est qu'indirecte. Qu'importe : tout le monde a compris. « *Dehors, les neuf !* », scandent les manifestants.

L'initiative « unitaire »

Préparée unitairement par les organisations de gauche et d'extrême gauche, regroupées dans un « front commun », la manifestation du mercredi 27 août au soir ne devait pas, dans l'esprit de certains de ses organisateurs, se transformer ainsi en une simple démonstration de soutien à la personne du premier ministre. Mais l'influence du P.C. a été déterminante. L'extrême gauche avait vivement contesté les mots d'ordre d'appui au général Vasco Gonçalves : ce furent de loin les plus souvent repris. Elle avait obtenu que l'on crie un slogan pour « *la dissolution immédiate de l'Assemblée constituante* » : il a disparu de la liste avant même que le cortège ne s'engage sur les quais du Tage. Il n'est donc pas étonnant que certaines organisations révolutionnaires — notamment le Parti révolutionnaire du prolétariat — aient préféré quitter le défilé avant même d'arriver aux abords du palais de Belem.

C'est donc surtout le P.C. et son allié, le Mouvement démocratique portugais, qui auront profité de l'initiative « unitaire ». Ils sont habilement parvenus à modifier le sens de la manifestation pour l'axer sur le soutien presque exclusif au premier ministre et à ses partisans, notamment à la 5e division de l'état-major.

Avant que le général Vasco Gonçalves obtienne, à Belem, un succès populaire qui renforce notablement sa position, les journaux du soir continuaient à parler de sa prochaine mise à l'écart. *A Luta*, le nouveau journal des exclus de *Republica*, considérait même l'hypothèse comme « *très probable* ». Mais l'indice le plus sérieux venait du *Diario de Lisboa*, très largement influencé par le parti communiste, plus habitué à un conformisme prudent qu'aux spéculations, ce quotidien admettait en effet que des « *modifications importantes pourraient intervenir dans les structures du pouvoir* ». Les uns et les autres annoncent maintenant le nom de l'amiral Pinheiro de Azevedo comme éventuel successeur du général Vasco Gonçalves, qui, selon le *Diario de Lisboa*, deviendrait chef d'état-major général des forces armées.

Dans un premier temps, le changement de premier ministre n'entraînerait pas d'altération importante dans la composition du gouvernement. L'amiral Pinheiro de Azevedo ne s'est jamais, de près ou de loin, associé aux démarches des « modérés » du Conseil de la révolution. Certains le considèrent même comme proche des positions de l'actuel premier ministre. Mais il n'a pas, au contraire de ce dernier, manifesté publiquement son opposition aux thèses des Neuf. Sa nomination comme chef du gouvernement suffirait-elle pour autant à leur donner satisfaction ? Un officier modéré semblait, hier, en douter, qui affirmait : « *Pinheiro, c'est seulement Vasco sans Vasco.* »

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

Menaçant de faire sécession

LE COMMANDEMENT MILITAIRE DE MADÈRE DEMANDE AU PRÉSIDENT COSTA GOMES DE DÉMETTRE LE GOUVERNEMENT GONÇALVES.

Funchal (Madère) (*Reuter*). — Le commandement militaire de Madère a annoncé, mercredi 27 août, qu'il avait lancé un ultimatum au président Costa Gomes en lui demandant de démettre « *le gouvernement minoritaire impopulaire* » du Portugal pour empêcher la sécession de l'archipel.

Un porte-parole du commandement a précisé que toutes les unités stationnées à Madère avaient envoyé un télégramme au chef de l'Etat portugais pour lui demander de prendre une décision rapide.

Le gouvernement Gonçalves a encouragé le développement des sentiments indépendantistes d'une partie importante de la population, ce qui « *constitue une grave menace à l'égard de l'unité nationale* », ajoute le communiqué.

L'automobile d'un responsable du parti communiste a été, d'autre part, détruite par une explosion, mercredi à Funchal. Il n'y a eu aucune victime. Les installations de la radio d'Etat ont été complètement détruites le 22 août par un attentat à la bombe.

Aux Açores

L'INSTALLATION D'UNE JUNTE RÉGIONALE EST CRITIQUÉE PAR LES PARTISANS DE L'INDÉPENDANCE

Angra-do-Heroismo (*Reuter.*) — Une junte régionale dominée par des éléments modérés est entrée en fonctions aux Açores le mercredi 27 août.

Cette mesure est destinée à doter l'archipel d'une plus large autonomie administrative par rapport à Lisbonne. Mais une organisation de droite — le Front pour la libération des Açores (FLA), qui fait campagne pour l'accession des îles à l'indépendance — l'a qualifiée de « *tentative visant à tromper le peuple* ».

La junte, qui a prêté serment, s'occupera du budget de l'archipel et pourra prendre un certain nombre de décisions sans en référer à Lisbonne. Le nouvel organisme est composé de représentants du Centre démocratique (C.D.S., conservateur), des démocrates populaires (P.P.D.) et des socialistes (ces trois partis ont remporté plus de 90 % des voix lors des dernières élections), aucun communiste n'y figure.

La junte régionale est présidée par le gouverneur militaire des Açores, le général conservateur Altino Pinto de Magalhaes.

LE GÉNÉRAL COSTA GOMES DÉNONCE LES « MANIPULATIONS DE L'OPINION » PAR LA PRESSE

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le général Costa Gomes, chef de l'Etat portugais, a lancé, mercredi 27 août, une mise en garde à la presse portugaise en déclarant qu'il prendrait « *les mesures qu'il jugera adéquates* » pour empêcher à l'avenir la diffusion de fausses nouvelles.

Dans un communiqué, le général Costa Gomes, parlant en tant que chef d'état-major général *dans le pays* », Il estime que, en la presse écrite et parlée « *a contribué en général grandement à l'aggravation des tensions politiques en cours aujourd'hui dans le pays* ». Il estime, qu'en outre, on prétend « *manipuler l'opinion, la tromper, moyennant une spéculation violente à travers certains organes d'information* ».

Le chef de l'Etat portugais cite en exemple « *de cette manipulation l'information qui a paru dans la majorité des journaux du 25 août au sujet d'une rencontre soi-disant suspecte entre ce qu'il est convenu d'appeler le « groupe des neuf » et l'ambassadeur américain à Lisbonne M. Franck Carlucci, à l'issue de laquelle ce dernier aurait pris l'avion pour les Etats-Unis* ». « *Cette information est fausse* ».

Les déclarations du premier ministre

(Suite de la première page.)

— Le Portugal ne peut-il s'inspirer des démocraties occidentales classiques ?

— *Il n'y a pas place ici pour une démocratie bourgeoise. Nous sortons d'un demi-siècle de fascisme avec un capitalisme aux caractéristiques propres qui ne peut se transformer en un capitalisme de type « libéral » dans le déroulement actuel du processus révolutionnaire. Vu le retard de nos forces productives, une tentative d'instaurer une telle société conduirait inévitablement la bourgeoisie à exercer une répression accrue contre les travailleurs. Le capitalisme aurait besoin d'un nouveau régime de force.*

» Les violences actuelles reflètent bien cette réalité. Par ses énormes erreurs, la direction du P.S. n'a pas ouvert la voie à des tendances libérales bourgeoises. Il a aussitôt déclenché une offensive des forces les plus réactionnaires. Que l'on me comprenne bien : il ne s'agit pas de confondre des bases avec les dirigeants. Le P.S. est indispensable à la révolution, mais sa direction n'est pas socialiste.

— Ce genre de conflit se reproduit-il à l'intérieur du M.F.A. ?

— *Oui. Le document des « neuf » et, d'une façon générale, les tendances électoralistes au sein du M.F.A. s'opposent aux forces révolutionnaires agissant dans l'armée. La manière dont ce document a été diffusé est profondément négative. Certes les forces armées doivent être éduquées politiquement. C'est même une condition essentielle de la discipline. Mais la politisation ne peut se faire anarchiquement.*

— Quelle appréciation portez-vous sur le document élaboré par certains officiers du Copcon ?

— *C'est un document progressiste qui n'a rien à voir avec celui des « neuf ». Les propositions qu'il avance sont dans l'ensemble correctes et ont été reprises en compte dans le programme du cinquième gouvernement provisoire, intitulé « Sauvez la révolution ». Les officiers du Copcon indiquent une voie socialiste : les « neuf » expriment une voie démocratique petite-bourgeoise.*

— L'assemblée du M.F.A. doit se réunir la semaine prochaine. Certains — les « modérés » — contestent sa représentativité et sa légitimité. Qu'en pensez-vous ?

— *L'assemblée du M.F.A. est un organe de souveraineté nationale doté d'une légitimité révolutionnaire égale à celle du Mouvement du 25 avril. Les membres du Conseil de la révolution font partie de cette assemblée. Ils en tirent leur légitimité. S'ils la contestent, ils se contestent donc eux-mêmes. Il faut espérer que la prochaine réunion contribuera à l'unité du M.F.A. et permettra de définir les grands axes de l'activité politico-militaire.*

— Les « neuf modérés » pourraient-ils être réintégrés au Conseil de la révolution ?

— *L'assemblée seule en décidera. Mais je pense que le groupe des « neuf » n'est pas une entité homogène ; c'est là un élément qui devra guider la réflexion de l'assemblée.*

— Le président de la République a déclaré, parlant du cabinet que vous présidez, qu'il s'agissait d'un gouvernement de passage. Partagez-vous son jugement ?

— *Je préside un gouvernement de grands patriotes. C'est un honneur pour moi de diriger des hommes aussi exemplaires dans la défense des objectifs de construction d'une société démocratique, en transition vers le socialisme. Ces hommes travaillent avec le même enthousiasme que ce soit pour un jour ou pour un an. Pour nous, être ou ne pas être un gouvernement de passage importe peu. Le sentiment de notre responsabilité, de notre dignité, reste le même.*

— Estimez-vous que l'Assemblée constituante répond au mandat qui lui a été confié par les électeurs ?

— *Je ne peux consacrer beaucoup de temps à suivre les travaux de l'Assemblée. D'une certaine façon, elle a outrepassé son mandat — qui était d'élaborer une nouvelle Constitution — en organisant des débats sur l'actualité politique dans une période dite « avant ordre du jour ».*

— Le directoire dont vous êtes membre avec le général Costa Gomes et le général Otelo de Carvalho a été créé en vue de restaurer l'autorité de l'Etat. Y est-il parvenu ?

— *Non. Il n'a pas répondu aux fins pour lesquelles il avait été créé.*

— Pourquoi ?

— *Je ne peux répondre.*

— Le Portugal connaîtra-t-il un jour de nouvelles élections ?

— *Notre objectif était que le pacte signé avec les partis fût respecté. Il prévoit des élections pour une Assemblée législative.*

— Sera-t-il respecté ?

— *Cela dépendra fondamentalement de l'attitude des partis qui participent à l'Assemblée constituante.* »

Propos recueillis par DOMINIQUE POUCHIN

Le meeting socialiste de Porto a rassemblé quinze mille manifestants

De notre envoyé spécial

Porto. — « *Si ce n'est pas le peuple qui est ici, alors, qui est le peuple ?* » Les quinze mille personnes rassemblées mercredi 27 août, à 20 heures, sur la place Humberto-Delgado, ont scandé longuement ce slogan.

Même si le nombre des manifestants était un peu inférieur à ce qu'il fut à Porto lors d'un précédent meeting, le jeudi 13 août, c'est une victoire qu'a remportée là le parti socialiste en réunissant à lui seul trois fois plus de monde que le parti communiste et les mouvements de la gauche révolutionnaire dans leur démonstration ratée de l'avant-veille. Mais, entre ce qui est visible — l'océan des drapeaux rouges, des poings levés, ces jeunes garçons qui portent le béret noir à la « Che » Guevara, les chants révolutionnaires — et ce qui est audible — l'attaque presque systématique contre la gauche — il y a contradiction permanente.

Peut-être le parti socialiste choisit-il trop exclusivement ses cibles du même côté pour que l'on ne s'interroge pas sur sa véritable capacité révolutionnaire. Mercredi, la « cible » était le général Eurico Corvacho, réintégré ou plutôt confirmé, par le Conseil de la révolution dans ses fonctions de commandant de la région militaire nord. Sans négliger l'effet de ricochet recherché — toucher, à travers le général Corvacho, le premier ministre et, au-delà, le parti communiste — il paraît douteux que les ambitions des organisateurs de la manifestation se soient limitées à demander la tête d'un commandant de région militaire. Le lien artificiellement établi entre le général Corvacho et le parti communiste portugais ne constituait pas un motif suffisant pour battre le grand rappel des militants. Ces milliers de personnes venues en fin de manifestation place de la République, devant le quartier général, gardé par une centaine de soldats de la police militaire, totalement impassibles, et scandant « *Corvacho, il est l'heure, va-t'en. Corvacho, assassin* », étaient, pour certaines, les mêmes qui il y a un mois et demi avaient acclamé le commandant de la région militaire.

Tout se passe comme si, bénéficiant d'un espace libre, le P.S. utilisait le nord du pays, et d'abord Porto, comme un haut-parleur pour faire connaître ses revendications politiques. Mercredi, à côté des slogans rituels sur le cinquième gouvernement « *minoritaire* », sur « *la nécessité de respecter la volonté populaire* », et au-delà de quelques petits incidents, notamment des violences exercées à l'encontre d'un militant maoïste qui distribuait des tracts et ne dut son salut qu'à la fuite, certains discours méritaient d'être écoutés attentivement. Ainsi l'avertissement très net et répété adressé au M.F.A. : « *Nous sommes pour un M.F.A. unique et au-dessus des partis. (...) Nous sommes pour l'alliance sans privilège du peuple et du M.F.A. Nous exigeons que le M.F.A. respecte la volonté populaire.* » Ainsi ce slogan, brusquement surgi — mais n'était-ce vraiment qu'un slogan ? — « *Mario Soares au gouvernement.* » Ainsi ces attaques contre les autres partis de gauche, qui ont maintenant un ton extrêmement violent

Sur ce plan, d'ailleurs, le P.S. a réussi à faire plus pour ces partis minoritaires que ce qu'eux-mêmes n'avaient su obtenir. Le parti communiste et la gauche révolutionnaire se sont retrouvés dans un front commun et ont signé un texte : « *En un moment où continuent à être attaqués et incendiés les sièges des partis progressistes et des organisations syndicales, (...) les dirigeants du P.S., au lieu de convoquer des manifestations contre ces assauts et ces mises à sac, se préoccupent avant tout de démissionner un homme qui s'est toujours opposé à l'escalade réactionnaire, pour le remplacer par un autre qui, comme les dirigeants du P.S., ouvrira la porte à la réaction et à la violence de droite.* »

A cette accusation, les manifestants socialistes répondaient par un slogan : « *Le peuple du Nord n'est pas réactionnaire.* » Sous-entendu : « *Nous sommes le peuple, donc...* »

Ce syllogisme restera syllogisme aussi longtemps que des sièges de partis ou de mouvements de gauche brûleront sans que le P.S. organise le moindre meeting de protestation.

PIERRE GEORGES.

ESPAGNE

Le procès des deux militants basques s'est ouvert à Burgos

Burgos (*A.F.P.*). — En présence de plusieurs observateurs étrangers, dont Me Georges Imtens, avocat près la cour d'appel d'Anvers, Me Martin Achard, Suisse, de la commission internationale de juristes, et Mme Elisabeth Ziegler, Suissesse, de la Fédération internationale des droits de l'homme, le procès des militants basques José Antonio Garmendia et Angel Otaegui commence, ce jeudi 28 août, devant le tribunal militaire réuni dans la caserne du régiment d'artillerie de campagne, à 10 kilomètres de Burgos.

Le conseil de guerre est présidé par le colonel d'artillerie José Maria Urtubia Ramirez. Les avocats des deux accusés, Mes Juan Maria Bandres (chargé de la défense de Garmendia) et Pedro Ruiz Balardi (qui s'occupe d'Otaegui), se sont entretenus avec les deux accusés mercredi après-midi. Puis ils ont examiné, avec de nombreux confrères venus du Pays basque, les derniers détails de la défense.

Se basant uniquement sur les aveux passés par Garmendia, alors que celui-ci se remettait d'une grave blessure à la tête (une balle lui traversa de part en part le crâne), le procureur militaire réclame deux peines de mort et accuse Garmendia d'avoir abattu, *le 3 avril 1974 à Azpeitia* (près de Saint-Sébastien), un caporal de la garde civile.

Toujours selon les déclarations faites par Garmendia, Otaegui l'avait aidé à préparer l'attentat. Garmendia fut arrêté le 28 août, après avoir été blessé à Saint-Sébastien. Selon les avocats, Garmendia n'a pas commis le meurtre qui lui est reproché, et quatre témoins du meurtre du garde civil viendront à la barre pour soutenir cette affirmation. L'avocat fera ensuite valoir l'état de débilité mentale et physique de Garmendia, mais le tribunal militaire ne pourra jeudi se prononcer sur cette circonstance et jugera un homme considéré comme sain par *les autorités supérieures.*

Le procès devrait se terminer dans la journée et la sentence sera peut-être prononcée dans la nuit.

● *Plusieurs organisations politiques et syndicales* regroupées au sein du Comité de défense des libertés ont lancé un appel « en faveur de Jose Antonio Garmendia et Angel Otaegui, qui comparaissent ce jeudi devant le tribunal militaire de Burgos. Dans un communiqué signé par le P.C., le P.S., le P.S.U., le Mouvement des radicaux de gauche, la C.F.D.T., la C.G.T., la F.E.N. et la Ligue des droits de l'homme, le comité invite « *les travailleurs, les démocrates français, tous les antifascistes sans distinction d'opinion politique et de croyance, à faire connaître de toute urgence et sous toutes les formes leur indignation contre cette parodie de justice. Il les invite*, poursuit le communiqué, *à former, dès maintenant, des délégations qui iront à l'ambassade d'Espagne à Paris et dans les consulats de province exiger que soit assurée la vie sauve aux deux patriotes basques* ».

TROIS HEBDOMADAIRES POLITIQUES SAISIS

Madrid (A.F.P.). — Trois des plus importants hebdomadaires politiques espagnols, *Cambio-16*, *Posible* et *Destino* ont été saisis, *mercredi 27 août, premier jour* d'application du décret-loi sur la répression du terrorisme.

Un quatrième hebdomadaire, *Blanco y Negro*, appartenant à la chaîne du quotidien monarchiste conservateur *A.B.C.*, pourrait connaître le même sort jeudi si son contenu ne connaît pas de « *changements opportuns* », déclare-t-on à la rédaction de *cette* revue.

Selon les premières indications recueillies dans les milieux officiels, ces saisies seraient dues à des infractions à la loi sur la presse et les revues tomberaient sous le coup du nouveau décret antiterroriste.

Ces quatre hebdomadaires sont connus pour *leurs positions* critiques à l'égard du régime et connaissent depuis plusieurs mois un succès croissant.

Cinq membres du FRAP risquent la peine de mort

Les représentants du Front révolutionnaire antifasciste et patriotique espagnol (FRAP) ont lancé mercredi 27 août à Paris un appel à l'opinion publique française et internationale afin d'attirer leur attention sur le danger couru par cinq militants accusés d'avoir abattu un policier et qui risquent la peine de mort.

Il s'agit de Manuel Blanco Chivite, journaliste, Pablo Mayoral Rueda, ouvrier mécanicien, Vladimiro Fernandez Tovar, Jose Humberto Baena Alonso, ouvriers, et Fernando Sierra Marco, étudiant. Au cours de la conférence de presse, un communiqué émanant de soixante-cinq prisonniers politiques enfermés dans la prison de Segovie, *membres de différentes* organisations ou indépendants, a été diffusé. Ces soixante-cinq prisonniers annoncent la préparation par le régime franquiste de nouveaux procès politiques, où des peines de mort seront requises.

Une militante du FRAP a décrit les conditions dans lesquelles elle avait été arrêtée, détenue et torturée dans les locaux de la police avant de s'évader.

Les représentants du FRAP ont également rappelé que le Front, dont la création remonte à janvier 1974, avait pour but de former des groupes armés dans les usines, dans les entreprises et jusque dans l'armée afin d'opposer « *la violence à la violence franquiste* », en s'attaquant notamment à des représentants de l'ordre désignés comme particulièrement dangereux. Ils ont affirmé que, contrairement aux assertions de la presse, le FRAP n'était pas regroupé autour du seul parti communiste marxiste-léniniste espagnol, mais qu'il réunissait, au contraire, différentes organisations, l'O.S.D. (Organisation syndicale ouvrière), la FUDE (Fédération universitaire démocrate espagnole), l'U.P.C. (Union populaire paysanne), l'U.P.M. (Union populaire des femmes), les J.C.E.M.L. (Jeunesses communistes espagnoles marxistes-léninistes), la Fédération des étudiants démocrates de l'enseignement secondaire (FEDEM), l'Union populaire des artistes (UPA), etc.

هكذا من الأصل

ASIE

En Angola

DOUZE MEMBRES DU M.P.L.A. AURAIENT ÉTÉ FUSILLÉS A LUANDA

Luanda (A.F.P., A.P.). — Douze membres du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.), auraient été condamnés à mort pour crimes, mercredi 27 août, par un tribunal populaire et aussitôt fusillés, selon des rumeurs persistantes, qui circulent dans les milieux proches de ce mouvement.

Le M.P.L.A. a confirmé qu'un tribunal populaire s'était réuni dans le courant de la journée, mais sans indiquer la nature des crimes reprochés aux accusés, ni le verdict prononcé.

D'autre part, M. Luci Lara, considéré comme le « numéro deux » du M.P.L.A. a vivement critiqué mercredi la radiodiffusion française, *le Monde*, l'*Agence France-Presse* et *le Figaro*, leur reprochant de donner de « *fausses informations* ». L'un des principaux griefs de M. Lara est la qualification de « *marxiste* » donnée au M.P.L.A. « *On devrait dire que le M.P.L.A. est un mouvement progressiste, en lutte contre les mouvements réactionnaires* », a-t-il précisé à ce sujet.

[En ce qui le concerne, « le Monde » n'a jamais qualifié le M.P.L.A. de « marxiste », mais de mouvement de libération angolais qui bénéficiait du soutien de l'Union soviétique, des pays socialistes et de la plupart des pays progressistes de l'Afrique et du tiers-monde. Des trois mouvements de libération, le M.P.L.A. est certainement celui qui rejette le plus nettement le racisme et l'appel au tribalisme. Il préconise un Angola où Blancs et Noirs auraient également leur place. On compte dans ses rangs des militants d'origine européenne ou africaine qui sont socialistes — marxistes ou non, — chrétiens, libéraux et autres.] tres.]

UN RÉGIMENT DE LISBONNE ORGANISE UN MOUVEMENT POUR S'OPPOSER AU DÉPART DE TROUPES PORTUGAISES POUR L'ANCIENNE COLONIE

Lisbonne (A.F.P.). — Près de cinq cents hommes du régiment de police militaire de Lisbonne, réunis mardi 26 août en assemblée plénière, ont décidé d'organiser un mouvement pour s'opposer au départ pour l'Angola de troupes portugaises, annonce le *Jornal de Noticias* de Porto.

Les militaires de ce régiment estiment que l'objectif prioritaire est de faire la révolution au Portugal, et que ce n'est pas aux Portugais de décider pour le peuple angolais. « *Il ne revient pas aux soldats, aux fils du peuple portugais, de combattre, de mourir et de tuer en Angola, que ce soit au service de l'impérialisme américain ou de l'impérialisme russe* », indique la motion, approuvée à l'unanimité par acclamations.

« *La seule façon d'aider le peuple angolais est de lui montrer notre internationalisme prolétarien en faisant la révolution au Portugal* », ajoute la motion. Les militaires ont proposé la création d'une commission de soldats pour organiser le mouvement de refus, et pour faire de la propagande dans toutes les unités militaires à ce sujet.

Cette assemblée s'est tenue alors qu'au palais de Belem était réunie la commission de décolonisation qui traitait des problèmes de l'Angola et de Timor.

LE P.S. CHILIEN : le Portugal ne doit pas devenir un nouveau Chili.

« *Le Portugal ne doit pas devenir un nouveau Chili* », a affirmé M. Carlos Altamirano, secrétaire général en exil du parti socialiste chilien, dans une déclaration publiée mardi 26 août à Berlin.

« *La contre-révolution internationale œuvre aujourd'hui au Portugal*, déclare M. Altamirano, *utilisant la C.I.A. comme elle l'avait fait au Chili pour renverser le gouvernement constitutionnel du président Allende.* »

« *Notre parti*, poursuit Carlos Altamirano, *constate avec une profonde inquiétude le manque d'entente entre le parti socialiste et le parti communiste portugais. Au Chili, le sectarisme et l'absence d'une analyse profonde des dangers de la contre-révolution avaient contribué à une défaite, certes provisoire, mais lourde de conséquences. La réaction a réussi à gagner une partie importante des couches moyennes, et c'est justement ce qui se passe aujourd'hui sur une grande échelle au Portugal.* »

« *Selon nous*, ajoute M. Altamirano, *l'impératif suprême de l'avant-garde révolutionnaire portugaise est de rechercher des formes d'entente propres à rassembler toutes les forces qui sont les alliés objectifs de la démocratie véritable et du socialisme.* »

LA BIRMANIE DES RÉBELLIONS

I. — Vingt-sept ans de guerre civile

par CATHERINE LAMOUR

Depuis treize ans, les Occidentaux connaissent de la Birmanie ce qu'on veut bien leur en montrer : Rangoun, la capitale, trois villes de province ouvertes aux touristes, plus quelques autres où les diplomates sont exceptionnellement autorisés à se rendre, s'ils obtiennent une permission. Il est difficile de savoir ce qui se passe dans le reste du pays. La presse et le pouvoir observent à ce sujet un silence gêné. Le président Ne Win et son entourage, essentiellement formé de militaires, n'aiment pas reconnaître qu'une large partie du territoire de l'Union birmane échappe à leur autorité.

Dans une série d'articles (« le Monde » des 20, 21 et 22 mars), M. Jack MacPherson, sociologue qui a fait plusieurs séjours en Birmanie, faisait le point des difficultés économiques et politiques du régime. Catherine Lamour vient de passer plusieurs semaines dans les régions contrôlées par des mouvements rebelles. L'image qu'elle en rapporte est celle d'un pays morcelé, ravagé par la guerre civile et livré à l'anarchie économique. Cette situation facilite la tâche d'un parti communiste prochinois de plus en plus agressif.

Nous avons dû attendre la nuit pour sortir de la forêt et commencer notre descente vers Mong-Loung, le but de notre voyage dans les Etats shans, en Birmanie. Nous avions renvoyé nos mules. Guidés par les feux des cinq villages éparpillés dans la vaste plaine, nous avancions en silence, tenant à l'épaule notre compagnon de marche le plus proche. La piste que nous suivions passait à quelques kilomètres d'un poste de l'armée birmane. Il aurait été dangereux de l'emprunter de jour.

Bien que l'Armée de libération shan contrôle le cirque de montagnes où nous nous trouvions, les accrochages avec les troupes gouvernementales ne sont pas rares. Les Birmans construisent un route qui doit, en principe, traverser cette zone, et une centaine de soldats surveillent en permanence les travaux. Deux jours avant notre arrivée, un engagement avait eu lieu à Mong-Khok, près du chantier, à une demi-journée de marche plus au nord. Une dizaine de cadavres étaient restés sur le terrain.

Les Etats shans font partie de ces régions de Birmanie où le voyageur n'a plus le droit de se rendre depuis que le général Ne Win a pris le pouvoir, en 1962, et instauré un régime autoritaire. Nous y sommes entrés par le nord de la Thaïlande, en franchissant clandestinement la frontière. Nous avons été pris en charge par un détachement de l'Armée de libération shan, en rébellion contre les autorités de Rangoun. Il ne nous a pas fallu moins de dix jours, à pied et à dos de mule, pour parcourir une centaine de kilomètres, dans un paysage d'une grande beauté. Les quatre-vingts soldats qui nous escortaient ne semblaient pas s'émouvoir de nos douze heures quotidiennes d'ascensions et de descentes, aussi raides les unes que les autres. Ils grimpaient sans effort sur ces sentiers, tracés par la population, qui attaquent les pentes sans lacets ni détours. Chaque militaire portait cependant tout le matériel nécessaire à un déplacement d'un mois : armes et munitions, couverture, casseroles, conserves, médicaments, équipement radio, et, pour certains, une mitraillette provenant soit de Taïwan, soit de Chine communiste, d'où arrivent, on ne sait comment, des AK-47. Mais les soldats de l'armée shan sont très résistants.

Les affrontements entre les forces birmanes et les rebelles sont, en général, brefs. Les munitions sont chères. Il ne faut pas les gâcher. Les deux adversaires procèdent par opérations « coup de poing » pour gagner ou reconquérir une position, ou, le plus souvent, pour rappeler à l'autre côté que la guerre civile continue. Pour les Shans, elle a commencé en 1958. Les victimes se comptent à présent par milliers. Les nationalistes shans se sont soulevés, parce que les Birmans refusaient de respecter les dispositions de la Constitution fédérale. Ce texte prévoit l'association au sein de l'Union de districts proprement birmans, qui se trouvent au cœur du pays, et de sept Etats peuplés de Karens, de Shans, de Kachins, de Mons, de Chins, de Karennies et d'Arakans.

Ces peuples ont théoriquement droit à une large autonomie, et les Birmans ne représentent que la moitié environ des quelque trente millions d'habitants du pays. Mais, aussitôt après l'indépendance, accordée par les Britanniques en 1948, ils se sont emparés de tous les rouages de l'administration, manifestant une volonté centralisatrice de plus en plus marquée. Les unes après les autres, les différentes minorités nationales se sont révoltées. Les premiers à prendre les armes ont été les Karens, les Mons et les Karennies, qui peuplent l'Etat Kayah. Les Karens ont bien failli s'emparer du pouvoir, au début des années 50. Il y a maintenant vingt-sept ans qu'ils se battent contre les Birmans. Ils se sont retranchés dans une vaste région, où vivent plus de quatre millions d'habitants, et qui est, en fait, autonome. Ils disposent d'une troupe d'environ vingt mille soldats de métier, encadrés par des officiers formés à l'anglaise, qui comptèrent parmi les meilleurs éléments de l'armée des Indes.

Les zones tenues par les insurgés représentent plus de la moitié du territoire de l'Union. L'armée, la police et l'administration birmanes n'ont pratiquement accès à aucune des frontières du pays. Depuis l'Etat kachin à l'extrême Nord, aux confins de la Chine et de l'Assam, jusqu'à l'isthme de Kra, au Sud, dans l'Est comme dans l'Ouest, près de l'Inde et du Bangladesh, ce sont les groupes rebelles qui contrôlent les voies d'accès aux pays voisins, exception faite de quelques grandes villes frontalières.

Qui entre en Birmanie par Wonka, près de la ville thaïlandaise de Mae-Sod, découvre un poste gardé par des soldats karens de l'autre côté de la rivière. Ils délivrent un laissez-passer portant le double sigle de l'Armée de libération et du gouvernement de l'Union nationale karen. C'est le seul document valable pour circuler dans une zone qui s'étend sur près de cinq cents kilomètres du nord au sud et sur une distance représentant trois à quatre jours de marche, d'est en ouest. Les « douaniers » rebelles entretiennent des relations d'égal à égal avec leurs collègues thaïlandais. Ceux-ci acceptent de considérer les laissez-passer du gouvernement karen comme des passeports, à condition que les porteurs des documents leur laissent un dépôt de garantie et un « cadeau » plus ou moins conséquent selon la durée de leur séjour en Thaïlande.

Les Birmans ont âprement lutté pour conserver leur mainmise sur la partie utile du pays, la vallée centrale de l'Irrawaddy, où vivent les deux tiers de la population, et ils se sont plus ou moins résignés à ne pouvoir administrer réellement plus de 40 % du territoire de l'Union. Après sa prise du pouvoir, voilà treize ans, le général Ne Win a commencé une répression sauvage dans les régions insurgées. Ennemi acharné des mouvements autonomistes, qu'il avait combattus auparavant en tant que chef des forces armées, il a toujours refusé de négocier. Il a tenté dans un premier temps de les réduire par la force. Pillages, exécutions sommaires, mise à sac des villages, destruction des récoltes et du bétail, ces exactions n'ont fait qu'exacerber la haine des minorités à l'égard des Birmans, renforçant d'autant l'influence des insurgés sur les populations locales.

A la fin des années 60, le gouvernement de Rangoun a rompu avec cette politique de la terreur qui achevait de ravager un pays dont l'économie était déjà très mal en point. Aujourd'hui, il se contente d'assurer sa présence dans les villes principales et la circulation de ses convois sur les routes. Le fer de lance de cette stratégie pacificatrice : l'ouverture de nouvelles voies de communication, pour permettre aux représentants de l'administration centrale d'accéder aux régions isolées qui sont pour l'instant sous l'autorité des mouvements de guérilla.

Ces mouvements ont une implantation en « peau de léopard ». Elle se modifie légèrement au fil des mois, selon l'issue des engagements avec les Birmans, mais reste dans l'ensemble assez stable. Qu'il s'agisse des Karens, des Kachins, des Mons ou des Shans, les rebelles administrent leurs territoires comme des « zones libérées ». Tous les cols commandant l'entrée de la plaine de Mong-Loung sont gardés par des détachements de l'Armée de libération shan, qui a installé un camp de trois cents soldats dans la montagne. Ces postes de contrôle n'ont pas seulement pour fonction de surveiller les allées et venues des forces birmanes. Ils servent aussi à prélever des taxes sur toutes les caravanes qui traversent la région : 15 F par kilo d'opium brut, 25 F par buffle, 15 F à 20 F par kilo de jade.

Les commerçants itinérants les paient presque toujours sans discuter. En revanche, s'ils sont détroussés par des brigands, nombreux dans ces provinces, l'Armée de libération se charge de récupérer leurs biens et de châtier les coupables. Elle assure aussi la protection des habitants avec l'aide de milices villageoises. Quand les troupes ne combattent pas, elles collaborent aux travaux des champs, au moment de la préparation des rizières, des semis, du repiquage et de la récolte. En échange de ces services, elles sont approvisionnées gratuitement en riz. A Mong-Loung, l'éducation des enfants se fait en langue shan. Beaucoup d'habitants du lieu ne parlent pas le birman, ou le parlent mal. Ils évitent ainsi de répondre aux questions des soldats birmans lorsque ceux-ci font une entrée en force dans la plaine, une ou deux fois par an. Quand leur nombre est supérieur à deux cents, les rebelles shans évitent l'affrontement et se retirent dans la montagne avec les miliciens. Cependant, l'armée birmane a des effectifs trop faibles et trop dispersés pour pouvoir se constituer en troupe d'occupation. Ces incursions correspondent, la plupart du temps, à un déplacement d'unités d'un camp vers un autre, et sont, en général, sans conséquences pour la population civile. Au pire, les gouvernementaux volent quelques poulets ou recrutent des porteurs pour transporter gratuitement leur matériel. Ils savent en effet que tout sévice sur des paysans shans se traduira tôt ou tard par de sanglantes représailles contre l'un de leurs postes isolés.

Une importance stratégique déterminante

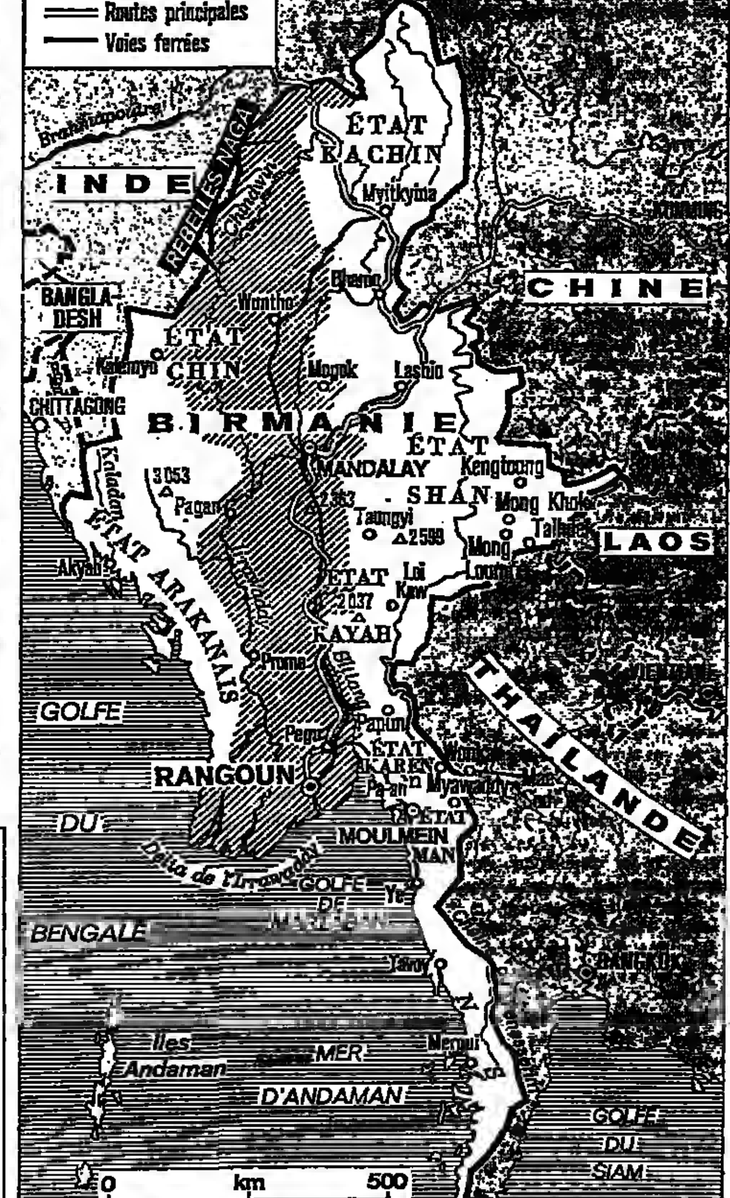
Le gouvernement de Rangoun est « *l'ennemi principal* » du mouvement nationaliste shan, mais il n'est pas son seul adversaire. Les forces du parti communiste de Birmanie (P.C.B.) se sont solidement implantées dans les Etats shans et semblent déterminées à étendre leur influence dans une région dont l'importance stratégique pourrait devenir déterminante dans les prochaines années. Il y a là une menace sérieuse pour les nationalistes.

« *Nous voulons faire de notre pays un Etat démocratique, jouissant d'une large autonomie politique, économique et culturelle au sein de l'Union birmane. Nous ne sommes pas anticommunistes. Mais nous ne sommes pas non plus communistes. Ce qui est bon pour les Chinois ne l'est pas forcément pour nous. Le P.C.B. se moque de nos aspirations nationalistes. Il veut faire des Etats shans une base militaire. Aussi, bien que nous n'y tenions pas, nous sommes parfois obligés de nous battre avec ses troupes. Nous le regrettons, car nous luttons contre le même ennemi, les Birmans, et nous devrions éviter, autant que possible, de nous gêner dans ce combat* », nous disait un des dirigeants du parti progressiste des Etats shans, l'organisation politique qui coiffe l'Armée de libération.

La nécessité de faire face sur deux fronts et la relative modestie de ses moyens obligent cette armée à passer des accords tactiques avec les divers seigneurs de la guerre et potentats locaux qui restent très puissants. Les luttes qu'ils se livrent pour le contrôle des régions productrices d'opium contribuent à aggraver le chaos et la misère dans les Etats shans.

Prochain article :

L'HÉROÏNE OU LE NERF DE LA GUERRE



DIPLOMATIE

La conférence de Lima

LE KOWEÏT FOURNIRAIT 1,2 MILLIARD DE DOLLARS AU FONDS DE SOLIDARITÉ DES PAYS NON ALIGNÉS

Lima (A.F.P.). — Plus de 6 milliards de dollars seront consacrés par les pays non alignés au financement d'un fonds de solidarité et d'un système de défense des prix des matières premières, apprend-on de source autorisée dans les milieux proches de la conférence des non-alignés, à Lima.

Le Koweït a annoncé aux membres de la conférence qu'il est prêt à apporter à ce fonds, dont l'idée avait été suggérée par le président péruvien (*le Monde* du 28 août), une contribution volontaire de 1 200 millions de dollars, a dit à l'A.F.P. un délégué arabe. Le capital de ce fonds, dont le siège se trouvera à Koweït, sera formé par une contribution de chaque pays, qui pourrait être alignée sur la somme offerte par le pays le plus pauvre.

L'apport du Koweït sera effectif dès que deux tiers des pays non alignés auront signé et apporté leur contribution pour constituer la base de roulement du fonds, déclare-t-on de même source.

La conférence a décidé également, au niveau de sa commission économique, la création d'un conseil d'associations de pays producteurs de matières premières, qui disposera également d'un fonds financier pour défendre le prix des matières premières.

Chine

Le prince Sihanouk a fait ses adieux au président Mao Tse-toung

De notre correspondant

Le prince Sihanouk, qui a été reçu le mercredi 27 août par le président Mao Tse-toung, doit quitter Pékin dans les prochains jours pour Hanoï, où il doit participer aux célébrations du trentième anniversaire de la République démocratique du Vietnam. Le prince se rendrait ensuite à Phnom-Penh mais n'y ferait qu'un séjour assez bref, devant ensuite prendre la parole à New-York, à l'Assemblée générale des Nations unies.

Pékin. — Le prince Sihanouk a fait, en quelque sorte, ses adieux au président Mao. Il y a tout lieu de penser, en effet, que la réception du mercredi soir, 27 août, à laquelle assistaient également les deux plus importantes personnalités du nouveau régime de Phnom-Penh, M. Penh Nouth, premier ministre, et M. Khieu Samphan, chef de la résistance intérieure, marque la fin de l'installation officielle en Chine du chef de l'Etat cambodgien. Le *Quotidien du peuple* de jeudi souligne fortement l'importance de l'entrevue, par les caractères employés, l'utilisation de toute sa première page et par les photos.

Du bref communiqué de Chine nouvelle, il ressort qu'on a dressé au cours de l'entretien le bilan des cinq années de lutte écoulées. Le prince affirme que le peuple cambodgien n'oublierait jamais la déclaration du 20 mai 1970, par laquelle le chef du parti chinois engageait solennellement tout le pays aux côtés de la résistance khmère. En fait, ce soutien de principe était acquis dès l'arrivée de Norodom Sihanouk à Pékin. « *Dès sa descente d'avion* », comme il l'a raconté, les discussions s'ouvrirent dans la capitale avec l'état-major et M. Pham Van Dong, venu en secret de Hanoï, pour fixer les modalités de l'aide à la résistance cambodgienne. Mais le président Mao voulait savoir si l'on pouvait aller plus loin qu'un engagement gouvernemental. Après quelques longues discussions avec le prince, il lui parut que l'affaire cambodgienne avait valeur symbolique et méritait qu'on lui donnât du relief. D'où la déclaration du 20 mai, avec la fameuse thèse reprise aujourd'hui dans bien des assemblées du tiers-monde selon laquelle un pays pauvre et faible peut vaincre un pays riche et puissant si sa cause est juste. L'affaire cambodgienne fut ainsi l'occasion pour le parti chinois d'affirmer plus clairement que jamais une ligne de soutien au tiers-monde, qui tablait à plus ou moins longue échéance sur la défaite américaine.

La dépêche de Chine Nouvelle a trouvé le moyen de faire connaître, à cette occasion, un nouvel « *enseignement* » du président Mao. Comme le prince Sihanouk remerciait le peuple chinois pour l'aide accordée au peuple cambodgien, le chef du P.C.C. lui a répondu : « Ce n'est pas le peuple chinois qui a apporté ce qu'on appelle de l'aide au peuple khmer mais bien le peuple cambodgien qui a soutenu le peuple chinois. » Politesse et courtoisie chinoises ? Certes pas. Chaque mot des communiqués publiés sur les entretiens de Mao Tse-toung avec ses visiteurs est longuement pesé. La première explication serait que le président a voulu assurer les Cambodgiens que la Chine ne se comporterait pas en nation créancière, que les fournitures d'armes et l'aide financière ou matérielle ne lui donnaient aucun droit sur le nouveau régime. Ce faisant, le chef du P.C.C. s'adressait pour une part à ceux des Khmers qui pourraient être tentés de chercher ailleurs des appuis, là où on les marchande.

Mais il est probable que le message s'adresse aussi aux Chinois. Les dirigeants du parti ont souvent exprimé ces dernières années leur désir d'une plus grande ouverture des masses chinoises au monde extérieur et à ses luttes.

ALAIN BOUC.

A travers le monde

Grande-Bretagne

- TRENTE-TROIS PERSONNES ont été blessées, le mercredi soir 27 août, dont huit grièvement, par l'explosion d'une bombe dans un pub de Caterham, une ville de garnison du Surrey. Plusieurs militaires sont parmi les victimes. C'est le premier attentat meurtrier en Angleterre depuis ceux qui avaient fait vingt et un morts à Birmingham en novembre 1974. — (A.F.P.)

Soudan

- LE PRÉSIDENT NEMEIRY, chef de l'Etat soudanais, a procédé, le mercredi 27 août, à un remaniement ministériel. Le général de brigade Soleyman Gandour devient ministre de l'intérieur, en remplacement du général Mohamed Al Bagir Ahmed, qui continue cependant d'assurer ses fonctions de premier vice-président. — (A.F.P.)

AFRIQUE

L'ÉLU DE DIEU DÉMYTHIFIÉ

(Suite de la première page.)

Que dire alors des stupéfactions diplomatiques lorsque le peuple éthiopien accepta sans broncher — et si vite ! — de voir abattre les idoles, piétiner la légende, déchirer une imagerie qu'il était supposé vénérer ?

« *Nous avons été nous-mêmes trop longtemps influencés par l'idée qu'on se faisait de l'Ethiopie à l'extérieur* », murmurait en avril 1974 un intellectuel éthiopien. Hailé Selassié le fut-il lui-même ? *Pouvait-il entendre*, du fond de son « ghebbi » (palais) où il demeurait prisonnier, défiler les cortèges qui, dès la fin de 1974, réclamèrent la « *mort du voleur* ». Pouvait-il regarder la télévision, *écouter la radio ou lire* dans l'*Ethiopian Herald* ces réquisitoires « *révélant* » au peuple le détail des « *rapines* », le montant de la « *fortune* » impériale tandis qu'étaient sollicités les témoignages corrosifs de tel ou tel prisonnier exhumé des geôles du régime ? On ne le saura pas.

Dans le cas du Négus, cette « démythification » avait un sens particulier. L'aventure légendaire du « roi des rois » avait fourni à l'ancien régime le principal support de sa légitimité. Sa « *relecture* » publique fut donc l'arme absolue des militaires socialistes.

L'équité, sans doute, n'y trouva pas son compte. Les propagandistes du Deurg (le comité militaire) chargés de cette espèce de « *déstanilisation* » à l'éthiopienne forcèrent sur les ombres d'un règne avec autant d'outrance qu'on avait célébré, pendant un demi-siècle ses lumières. Hailé Selassié, ainsi « démaquillé », reste assurément un grand homme. Fut-il un grand roi ? La question ne se posait pas avant 1974.

Arrêtons-nous sur cette silhouette que révélait justement, en mars 1974, les derniers entretiens du Négus avec la presse étrangère. L'apparence fluette, la finesse des attaches et la pâleur du teint suggéraient une fragilité extrême soutenue par l'exercice d'une volonté presque inquiétante à *force* de *tension*. Le visage momifié, le corps sans chair évoquaient en même temps un principe d'indestructibilité propre à donner le frisson. Fantôme furtif, lutin *cambré* dans un uniforme de *cérémonie*, Hailé Selassié semblait participer d'un autre monde que celui des chefs d'Etat sanguins et rigolards qu'il accueillait chaque année aux sessions de l'O.U.A. Pas un d'entre eux qui ne *s'immobilisa pourtant au moins* une fois, magnétisé par cette minuscule apparition. Sans pesanteur charnelle, Hailé Selassié fut d'abord un extraordinaire regard. Fixes, inquisiteurs, fugitivement allumés par des éclairs d'ironie, les yeux qui plongeaient droit vers l'interlocuteur, trahissaient une dureté minérale et une passion évidente pour le pouvoir.

« *Tafari donne l'impression de trottiner comme une souris, mais il a des mâchoires de lion* », disait en 1923 du futur empereur — qui n'était que régent — le Dedjazmatch Balcha infortuné gouverneur du Sidamo réduit à la soumission malgré ses dix mille soldats, par une feinte du jeune prince. Ruse, ambition, goût du secret et de la diplomatie de prestige, cruauté régalienne et « *modernisme* » prudent : les traits de caractère du futur empereur sont perçus dès l'origine par ses contemporains. Ils ne seront pas inutiles à l'affermissement d'un règne qui commence en 1930 sans beaucoup d'atouts.

Au contraire. Le poids de l'héritage que doit assumer le jeune prince représente un handicap. Ménélik II, le « Charlemagne éthiopien », est mort en 1913, après avoir posé les vraies fondations de l'empire abyssin et remporté, en 1896 à Adoua — deux mille ans après Hannibal, — sur les armées italiennes la première grande victoire afro-asiatique.

Quand Ménélik II disparait en 1913, l'Ethiopie est un édifice déjà grandiose mais encore fragile. Dissimulée pendant sept ans au petit peuple, sa mort précipite l'aristocratie éthiopienne, qu'il avait domestiquée sans la réduire, dans un « *Shum Shir* » sans merci. Le mot désigne ces intrigues de cour, ces disgrâces et manigances entrecroisées dont l'Abyssinie fait son ordinaire. Un enfant de quinze ans, le Lidj Yassou, est nommé empereur un peu « par défaut ». Il va incarner pendant trois ans un monarque fantasque et jouisseur, impudemment converti à l'Islam dans un pays qui — non sans mal — construit son unité autour de la vieille chrétienté Amhara.

Déjà, on note l'intervention discrète dans ce coup d'Etat conservateur d'un jeune « ras » moderniste que les nobles du *Choa* ont choisi pour porte-drapeau. Et qui sera un peu plus que cela. Le ras Tafari Makonnen, gouverneur du Harrar, est un garçon fragile de vingt-quatre ans, issu de la famille royale du Choa, éduqué à l'occidentale et rompu aux manœuvres de cour. Tandis que le conseil de la couronne offre le trône à la faible princesse Zaouditou, fille de Ménélik II, Tafari est nommé régent. Il campe alors le personnage d'un « réformiste » menacé par les vieilles fidélités traditionalistes et des intrigues permanentes qui entourent Zaouditou.

Deux choses sont à retenir de cette période qui rapproche lentement Tafari du pouvoir. Son art de l'esquive et du complot, tout d'abord, qui expliquera, en partie, sa longévité politique. Ce penchant ensuite qui le pousse à rechercher dès cette époque à l'étranger l'appui du « monde moderne ».

En 1928, Tafari a fait place nette de ses adversaires et — contrainte et forcée — l'impératrice Zaouditou couronne elle-même le régent, lui confiant la charge des affaires publiques. Le voilà Négus. Il a repris pour la circonstance son nom chrétien d'Hailé Selassié. Seul au pouvoir, il reste à éliminer quelques seigneurs irréductibles, parmi lesquels l'ancien époux de Zaouditou, le ras Gougsa, qui dispose encore de plusieurs milliers de soldats.

Le 2 novembre 1930, six mois après la mort « providentielle » de Zaouditou, il est très solennellement couronné « roi des rois » en la cathédrale Saint-Georges d'Addis-Abeba. Il marque l'événement par un « geste » d'apparence considérable mais dont la portée est surtout sensible à l'étranger : l'octroi dès l'année suivante au peuple éthiopien de sa première Constitution écrite. En fait, cette charte « démocratique » créant deux Chambres et un gouvernement ne fait qu'habiller à l'occidentale un pouvoir qui demeure absolu.

Le décalage s'aggrave donc un peu plus entre l'image de l'Ethiopie qu'Hailé Sélassié s'attache à présenter sur la scène mondiale — *notamment* en *libérant* progressivement les esclaves — et la réalité, qui demeure féodale, inégalitaire, anachronique. Sans doute l'empereur doit-il compter avec une aristocratie accrochée à *ses privilèges, occupant tous les* pouvoirs intermédiaires et à laquelle il est hors d'état d'imposer de brusques réformes. Il se heurte aussi à une Eglise archaïque, soumise à l'autorité du patriarche d'*Alexandrie*. *L'hypo*thèse d'un souverain éclairé prisonnier d'une noblesse rétrograde qui jusqu'au bout bloquerait obstinément la moindre réforme agraire sera souvent avancée à l'étranger pour *justifier* les insuffisances du régime. Beaucoup d'Ethiopiens refuseront néanmoins d'y souscrire. « *Vous oubliez toujours en parlant des grands propriétaires terriens réactionnaires*, nous disait un intellectuel un an avant la révolution, *que le plus grand d'entre eux, c'est tout de même Hailé Sélassié lui-même.* »

Un train pour Djibouti

Mais cette première étape du règne sera brève. En octobre 1935, lâchement abandonnée par les grandes puissances, désarmée, l'Ethiopie encaisse le premier choc du bellicisme fasciste qui va bientôt incendier le monde. Attaquée au sud et au nord par les armées italiennes, bombardée à l'ypérite, l'armée éthiopienne — quarante ans après Adoua — est pulvérisée. L'Ethiopie, victime propitiatoire offerte par l'Europe munichoise aux fureurs fascistes, devient le symbole d'une couardise que l'Occident se pardonnera mal. Quittant son pays pour l'exil, admonestant le monde libre à la tribune de la Société des nations, Hailé Sélassié incarne alors une sorte de malheur digne, un vaincu héroïque, titulaire d'une créance morale sur l'opinion mondiale.

On ne reviendra pas sur les détails bien connus de ce départ et de cet exil anglais. On sait moins que cet épisode du règne n'a jamais cessé de fournir un sujet de controverses aux Ethiopiens. Il faudra la révolution de 1974 pour s'en ressouvenir. Après la défaite de ses troupes à Maïchew en avril 1936, Hailé Sélassié comprend naturellement que, dans une lutte aussi inégale, la guerre est perdue. En quittant l'Ethiopie pour Djibouti, puis Genève et l'Angleterre, tandis qu'une résistance plus ou moins *cohérente* s'organise dans les *campagnes éthiopiennes*, l'empereur part pour « *organiser la lutte et préparer la reconquête* ». C'est l'explication, partiellement exacte, que les chroniqueurs retiendront. Mesuraient-ils alors ce que cette « fuite » pouvait avoir de « scandaleux » au regard de la tradition éthiopienne. Et de son histoire récente.

En 1896, on l'a dit, Ménélik, ruisselant de gloire, remportait quant à lui la grande bataille d'Adoua. Le départ précipité d'Hailé Selassié pour l'Europe alors que son pays est livré aux troupes italiennes représente bien une entorse à la tradition héroïque très importante en Ethiopie. C'est la première fois dans l'histoire éthiopienne qu'un souverain quitte la bataille. Quarante ans plus tard, on pourra rencontrer à Addis-Abeba des milliers de vieux Ethiopiens qui n'auront pas pardonné cette « fuite » à Hailé Selassié. Lorsqu'il prend le chemin de fer franco-égyptien pour Djibouti le 3 mai 1936, des hommes et des femmes se couchent d'ailleurs sur la voie pour empêcher son départ. Les journaux de l'époque signalent même — mais on l'oubliera jusqu'en 1974 — qu'Hailé Selassié emporte cent cinquante-huit caisses remplies d'or et d'argent. C'est la face cachée d'un épisode qui inspirera par la *suite* beaucoup plus de respect aux étrangers qu'aux Ethiopiens.

La controverse s'étendra d'ailleurs aux années qui suivent. Dans son exil de Bath en Angleterre, *Hailé Selassié, entouré* de sa famille, veille à empêcher que ne soient prescrits les lois légitimes de l'Ethiopie. Il le fait bien. En même temps, il centralise les efforts de résistance et diffuse *dans* l'*opinion internationale* les nouvelles des « patriotes » éthiopiens qui luttent de l'intérieur contre l'occupant italien. Il reçoit des appuis et des fonds. S'attache-t-il réellement à secourir les maquis, à aider les « patriotes » ? Les Ethiopiens qui, en 1974, dénonceront son égoïsme et sa « trahison » soutiennent que cette aide extérieure accumulée par Hailé Selassié n'est jamais parvenue en Ethiopie. Où est la vérité ?

Ce qui n'est pas douteux, c'est que, récupérant son trône en mai 1941, après la campagne militaire franco-britannique, Hailé Selassié s'emploiera, en priorité, à éliminer beaucoup de « patriotes ». Après cinq ans de maquis, ils n'étaient pas tous disposés à céder la place au « *résistant de l'extérieur* ». Cette répression sans merci lui sera, elle aussi, très vigoureusement reprochée.

Le crédit international dont le Négus bénéficie à la fin de la guerre s'avère en tout cas fort utile à la restauration des droits *de l'Ethiopie et à la* poursuite d'une politique étrangère ambitieuse. L'Ethiopie se retrouve en position d'arbitre et de « grande aînée » du continent noir. La silhouette d'Hailé Selassié devient *familière au monde entier, dont* il est désormais l'un des « grands ».

L'avertissement de l'histoire

Mais l'évolution intérieure n'est pas à la mesure de tant d'ambitions diplomatiques. L'absolutisme du pouvoir impérial ne laisse place à aucune sorte d'ex*pression politique* et *surtout* ne s'accompagne pas des réformes urgentes qu'on pouvait espérer. Iniquité du système foncier latifundaire, censure pesante sur la presse, arbitraire policier, misère *du monde paysan : l'Ethiopie est* une façade prestigieuse marquant de plus en plus mal des injustices d'un autre siècle.

En 1947 est fondée, sur son initiative, au Harrar une académie militaire. Grâce à des instructeurs indiens, elle va permettre la création d'un corps d'officiers remarquable. Dès 1950, l'University College d'Addis-Abeba prépare, quant à lui, la création de l'université Hailé-Selassié. Or l'université devient très vite un foyer virulent de contestation ouverte, malgré le petit nombre d'étudiants admis (5 000). L'armée, quant à elle, grâce à la promotion d'une nouvelle génération d'officiers d'origine modeste, commence dès 1958 à s'irriter de l'immobilisme impérial. La réunion de ces deux forces de contestation — les deux seules — *ouvrira bientôt* la voie vers la révolution.

On mesure mal, semble-t-il, à l'étranger, à quel point le coup de force manqué de 1960 constitua point par point une sorte de répétition générale avant celui — réussi — de 1974. Le 13 décembre 1960, alors que l'empereur est en visite officielle en Amérique latine, un groupe d'officiers de la garde impériale s'empare du pouvoir en s'abritant derrière la personne (consentante ?) du prince héritier Asfa Wossen. A la tête du mouvement coiffé par un « conseil révolutionnaire clandestin » se trouve un jeune gouverneur, Girmane Neway, qui avait été quelques années auparavant éloigné de la capitale à cause de son « *progressisme intempestif* ». (Il distribuait de la terre aux paysans !) Le frère de Girmane Neway, le général Menghistu Neway, commande la garde impériale en révolte. Cette « *révolution manquée* » de trois jours est mise, à l'époque, au compte de quelques ambitions *prétoriennes*. En fait, les jeunes officiers de 1960 avaient eu le temps d'annoncer, dès le 13 décembre, une réforme agraire et une modernisation de l'agriculture. Ils bénéficièrent du ralliement immédiat des étudiants. Après une courte période d'apathie, le peuple lui-même manifeste un certain intérêt, et plusieurs milliers de personnes défilèrent dans Addis-Abeba en criant « *Vive la révolution populaire d'Ethiopie !* »

Brisés par la première division et l'aviation demeurées loyales, lâchés par la hiérarchie copte, les gouverneurs de province et les généraux, les rebelles eurent le temps, avant d'être réduits, de massacrer à la mitraillette plusieurs dizaines de nobles et dignitaires qu'ils avaient pris en otage. Cette liquidation forcenée des tenants du « *vieux système* », cette volonté panique de « *créer l'irréversible* », animeront dans les mêmes conditions, le 23 novembre 1974, les militaires révolutionnaires du « Deurg » responsables de l'exécution sommaire de soixante personnes.

« Certitudes » et illusions

Le rapprochement entre les deux *événements* est *saisissant*. Le coup de semonce de 1960, cet avertissement de l'histoire, aurait dû être d'autant *mieux* entendu au palais qu'il montrait les limites du prestige impérial et de « *l'attachement du petit peuple à son monarque* ».

Addis-Abeba, comme si rien ne s'était passé, redevint un théâtre feutré, fascinant pour un visiteur sans trop de curiosité. Le cérémonial de la cour, l'étiquette du « *palais aux lions* », les allées et venues du « roi des rois » dans sa Rolls, accompagné de ses deux chihuahua, ses visites du « Mercato » entre deux haies de mendiants prosternés, l'administration du royaume à son profit personnel, tout cela accrédita l'illusion d'une Ethiopie immobile.

Dans cette atmosphère de révérence et de magie charismatique, dans le grand silence d'Addis, c'est à peine si l'on entend encore les rumeurs arrivant du fond de l'immense Ethiopie. Révoltes paysannes dans le Godjam, le Balé et le *Sidamo à partir de 1968* ; amplification de l'agitation étudiante qui, à partir de l'attentat à la bombe de 1966, tourne à la guérilla permanente ; aggravation de la rébellion érythréenne pro-musulmane que vient *renforcer* en 1970 la colère des chrétiens pressurés par une administration

Les symptômes pourraient être alarmants. Ils paraissent anodins au regard de l'idée qu'on se fait encore — envers et contre tout — de l'Ethiopie. Elle est encore si fort, en 1974, que les officiers révolutionnaires eux-mêmes y sont sensibles.

La première mort

En fait, malgré la grande famine de 1973 qui constitue un électrochoc politique et met en marche à partir d'un mouvement militaire corporatiste le processus révolutionnaire, il s'en fallut de peu pour que Hailé Selassié ne sauve jusqu'à sa mort les apparences. La *facilité* avec laquelle, en six mois, va s'écrouler le vieux monde surprendra les militaires eux-mêmes et, *a fortiori* l'ensemble des Ethiopiens. Jusqu'au mois de juin 1974, tandis que l'armée dépouille lentement l'empereur *de* son pouvoir — sans jamais cesser de lui témoigner une fidélité dévote, — on se demande à Addis si l'empereur ne va pas récupérer *in fine* à son profit les événements en « *feignant d'en être l'organisateur* ». Ou même en l'étant vraiment.

Malgré la réussite inespérée de leur entreprise révolutionnaire, il semble bien que les membres du « comité révolutionnaire provisoire » n'aient jamais « programmé » la destitution de l'empereur. Le souci de sauvegarder une apparence de légitimité justifiait au *contraire* qu'ils laissassent symboliquement sur le trône éthiopien un monarque désormais sans pouvoirs.

La destitution d'Hailé Sélassié, le 12 septembre 1974, sa « première *mort* », est en réalité un « accident de parcours ». Elle s'explique par des considérations dont on à peine à dire qu'elles manquent de noblesse. Scandalisés par la fortune personnelle de l'empereur *placée à l'étranger alors que* cent vingt mille paysans meurent de faim dans le Wollo, les membres du Deurg multiplient les démarches au palais pour obtenir le rapatriement immédiat de cet argent. Par trois fois au début du mois de septembre une délégation militaire se présente dans ce but au Gbebbi. Elle est trois fois éconduite par l'empereur. Cette obstination fournit aux plus radicaux des militaires l'argument qui leur manquait pour exiger une déposition du souverain. Malgré la brève désignation du prince Asfa Wossen comme héritier constitutionnel, elle entraîne *ipso facto* une brutale accélération du processus révolutionnaire. L'Ethiopie devient trois mois plus tard une « république socialiste ».

Ce n'est pas le moins extraordinaire d'un destin hors du commun qu'il puisse s'achever ainsi sur un ricanement de l'histoire. La postérité sera-t-elle moins sévère pour le « dernier descendant du roi Salomon » que ne le fut l'Ethiopie à partir de ce jour-là ? Peut-être. La dernière *image* officielle laissée par Hailé Selassié avant de quitter la scène n'en demeure pas moins difficile à oublier : un vieillard crispé sous une cassette qu'entourent les ombres de cent quatre-vingt mille paysans morts.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

AMÉRIQUES

Argentine

Le gouvernement a dû céder à toutes les exigences des militaires

Buenos-Aires (A.F.P., Reuter). — La présidente de la République Argentine a été contrainte de céder aux officiers de l'armée de terre qui exigeaient la démission de leur commandant en chef, le général Alberto Numa Leplane (nos dernières éditions du 28 août). Elle a nommé, dans la soirée du mercredi 27 août, pour le remplacer, le général Jorge Videla, jusque-là chef d'état-major interarmes, qui avait joué un rôle de premier plan dans la rébellion.

La crise s'achève ainsi par une victoire des militaires sur tous les plans : outre le départ du général Numa Laplane, ils ont, en effet, obtenu que le colonel Vicente Damasco — dont la nomination, le 11 août dernier, comme ministre de l'intérieur, avait provoqué l'irritation de ses pairs, hostiles à toute compromission des forces armées avec le gouvernement péroniste — quitte immédiatement les cadres d'active.

En revanche, contrairement à ce que souhaitaient certains officiers, Mme Peron n'a ni démissionné, ni demandé un congé spécial. L'exécutif bénéficie donc d'un nouveau répit.

La contestation de certains officiers de l'armée de terre, devenue publique le 26 août par l'envoi de *télégrammes demandant* la *démission* de leur chef, avait tourné à la rébellion ouverte, le mercredi 27 août, lorsque le général Carlos Delia Larroca — commandant le IIe corps d'armée stationné à Cordoba et, officiellement, le numéro deux dans la hiérarchie de son arme — était venu s'installer dans un camp militaire proche de Buenos-Aires pour y prendre la tête d'un « état-major de circonstance », se substituant à celui du général Numa Laplane. Les rebelles pouvaient compter sur le soutien de la grande majorité des troupes de l'armée de terre — dont toutes celles de province — et sans doute, éventuellement, sur l'appui de la marine et de l'aviation.

Le général Numa Laplane, qui avait démissionné une première fois, et dont la démission avait d'abord été refusée par Mme Peron, devait, de façon « irrévocable » cette fois, annoncer sa décision de prendre sa retraite. La présidente, pour la seconde fois également, a tenté d'imposer la *nomination du général Alberto* Samuel Caceres, commandant le Ier corps d'armée stationné à Buenos-Aires, le seul à lui être resté fidèle dans ce conflit. Cette proposition était inacceptable pour les autres officiers.

A l'issue d'une réunion qui a duré neuf heures, et qui s'est terminée tard dans la nuit de mercredi à jeudi, il a donc été décidé que le général Jorge Videla, officiellement le numéro 3 dans son arme, succéderait au général Numa Laplane. Le général Videla était l'un des officiers les plus hostiles à la nomination du colonel Damasco au gouvernement. Il avait été démis de ses fonctions de commandant du corps d'armée de Cordoba en mai dernier, peu après l'accession au commandement en chef du général Numa Laplane. Sa révocation avait été motivée par un rapport qu'il avait présenté à Mme Peron, et dans lequel il accusait l'ancienne « éminence grise » de la présidente, M. José Lopez Rega, alors ministre *du bien-être social*, d'entretenir des liens avec les tueurs de l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.). Mais ses pairs avaient, peu après, réussi à imposer sa nomination comme chef d'état-major interarmes.

UN PANORAMA POLITIQUE PLUS CLAIR

Déjà en proie à la crise économique la plus grave de son histoire, secouée par les assauts d'un terrorisme d'extrême gauche auquel répondent les attentats de groupes fascisants, l'Argentine vient de faire face à une crise militaire d'une extrême intensité qui, durant quelques heures, a mis le régime lui-même en péril. De ce bref « coup de sang » la situation politique du pays sort, pourtant, quelque peu clarifiée.

A première vue, les militaires ont gagné sur toute la ligne, imposant le départ du commandant en chef de l'armée de *terre*, coupable d'avoir violé la « *neutralité* de l'armée » en cautionnant l'entrée d'un officier au gouvernement, et provoquant le passage immédiat dans la réserve du colonel Damasco, ministre de l'intérieur depuis le 11 août dernier.

A la différence de son prédécesseur, le général Numa Laplane, leur nouveau chef, le général Jorge Videla, est, comme eux, un antipéroniste convaincu, qui avait joué un rôle capital dans le processus qui a conduit à la chute de M. Jose Lopez Rega, le conseiller le plus écouté de Mme Peron.

Après cette crise, personne ne peut, évidemment, plus douter que l'armée argentine — ou, du moins, ses officiers — soit, dans son *immense majorité*, profondément antipéroniste.

Mais, en même temps, l'armée a clairement démontré que les proclamations de fidélité aux institutions qu'elle multiplie depuis le retour des péronistes au pouvoir, en mai 1973, et plus encore, depuis la mort du général Peron, le 1er juillet 1974, ne sont pas seulement pour la façade. Le 27 août, elle avait, sans aucun doute, tous les moyens de prendre le pouvoir si telle était son intention profonde. Elle ne l'a pas fait.

Certes si Mme Peron avait « spontanément » démissionné, ou si elle avait présenté, dans les formes constitutionnelles, une demande « de congé *spécial* », pour s'éloigner quelque temps du pays, les forces armées auraient sans doute approuvé, silencieusement. Mais le traumatisme créé chez les *militaires* par sept années d'exercice sans gloire du pouvoir est encore assez présent dans les esprits pour leur ôter l'envie de recommencer *l'entreprise contre les vœux* de la *majorité de la population*.

Or, précisément, les forces civiles ont démontré, lors de la dernière crise, qu'elles étaient prêts à surmonter leurs désaccords pour faire *front aux militaires*. La *Confédération générale* du travail (C.G.T.), la puissant syndicat *péroniste*, a mobilisé ses trois millions d'adhérents pour défendre la présidente. Et le parti justicialiste a su créer, autour du péronisme, un réflexe « *d'union sacrée* » de la part de tous les partis — de la puissante Union civique radicale à des groupes plus modestes, comme le parti socialiste, les chrétiens révolutionnaires ou le parti communiste.

Pour la deuxième fois en un mois et demi, Mme Peron vient de sauver le régime qu'elle représente en opérant une volte-face qui est, en réalité, une capitulation. Le 7 juillet dernier, elle accordait à la C.G.T., après avoir solennellement assuré qu'elle n'en ferait rien, les énormes augmentations de salaires que celle-ci avait négociées pour ses mandants. Le 27 août, elle a fini par accepter la démission du général Numa Laplane ; elle a renoncé à nommer un commandant en chef de l'armée de terre péroniste ; elle a, enfin, désigné à ce poste, le candidat que lui imposaient les officiers rebelles.

La capitulation est sans aucun doute, un mauvais moyen de gouvernement. Mais il n'est pas sûr que les deux *dernières* défaites de Mme Peron s'additionnent pour renforcer son discrédit. Le soulèvement militaire du 26 août a, au contraire, *permis* à la présidente de faire la preuve que, *malgré* ses erreurs et ses insuffisances, elle bénéficie de l'appui de la C.G.T., lorsque le péronisme est attaqué, et de l'ensemble des forces civiles, lorsque la forme républicaine des institutions est menacée.

Dans le contexte de crise économique et de subversion politique que vit l'Argentine, ce n'est pas là un mince atout.

JEAN-PIERRE CLERC.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les pourparlers de M. Kissinger en Israël et en Égypte

Au huitième jour de sa tournée au Proche-Orient, M. Kissinger est revenu, mercredi soir 27 août, à Jérusalem, après un nouveau séjour à Alexandrie. Avant de s'entretenir dans la soirée avec les dirigeants israéliens, le secrétaire d'État américain a déclaré qu'il restait encore « quelques difficultés à surmonter ». Il a précisé que ces difficultés portaient plutôt sur des « formulations » que sur des « faits » et qu'elles ne constituaient pas « un véritable obstacle ». Il semble toutefois que l'accord ne pourra pas être paraphé avant dimanche ou lundi. Les négociations devaient se poursuivre ce jeudi, à Jérusalem d'abord, puis à Alexandrie, où M. Kissinger est attendu dans l'après-midi ou, au plus tard, dans la soirée.

● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'État a affirmé, mercredi soir, que les États-Unis n'avaient pris aucun engagement militaire dans le cadre de l'accord intérimaire israélo-égyptien. Cette mise au point constitue apparemment un démenti aux informations publiées par le « Boston-Globe », selon lesquelles les États-Unis auraient promis à Israël que des navires de guerre américains escorteraient les bâtiments chargés de ravitailler l'État hébreu en cas de nouvel embargo arabe.

JÉRUSALEM : des querelles « linguistiques » qui masquent des divergences politiques

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — Ultimes escarmouches *« linguistiques »* autour de l'accord intérimaire, menace de crise au sein du parti travailliste, manifestations monstres prévues à Jérusalem et à Tel-Aviv : la journée du jeudi 28 août est décisive pour la mission de M. Kissinger au Proche-Orient. Le calendrier final de ce marathon diplomatique est en principe fixé. Le gouvernement israélien devrait parapher les différents documents de l'accord le dimanche 31 août, après le conseil des ministres du matin. Dès le lendemain, 1ᵉʳ septembre, la Knesset se réunirait pour approuver les termes de l'accord, qui pourrait ensuite être officiellement signé à la mi-septembre — probablement à Genève — après ratification par le Congrès américain des engagements économiques et politiques des États-Unis. Une commission mixte israélo-égyptienne sera alors constituée pour assurer la réalisation concrète du « désengagement ». Celle-ci s'étendrait sur une période de six à neuf mois, mais, dès l'automne, des marchandises israéliennes pourraient transiter par le canal de Suez. Un test de la bonne volonté égyptienne auquel paraît tenir Israël.

Tout est-il donc réglé entre Jérusalem et Alexandrie ? « Ce qu'*il nous reste à faire*, déclarait mercredi soir M. Kissinger, *est infime par rapport à ce que nous avons déjà fait.* » Certes, on aurait tort cependant de prendre *au* pied de la lettre les déclarations optimistes — mais toujours elliptiques — du secrétaire d'État américain. En réalité, les efforts de rédaction finale et de mise au point de la procédure, qui mobilisent depuis quarante-huit heures les deux équipes de négociateurs, ne sont pas tout à fait sans importance. Après les tractations militaires et territoriales des jours passés, ils mettent désormais en jeu la signification politique globale de l'accord. Paradoxalement, c'est donc à l'approche du but que pourraient s'accuser les divergences de fond que traduisent clairement aujourd'hui les soucis de forme.

Concernant la partie israélo-égyptienne du traité proprement dit, la préoccupation essentielle de Jérusalem est assez claire. Il s'agit de faire en sorte que soit soulignée partout la signification *« politique »* des promesses réciproques. Pour Israël, en effet, le retrait dans le Sinaï représente la première étape d'un règlement global, un pas vers la « paix *véritable* », c'est-à-dire la reconnaissance d'Israël par l'Égypte. Pour le président Sadate, au contraire, la formulation doit mettre en valeur les aspects strictement militaires du document.

Sur ce point, rien ne peut être laissé au hasard. Ni le choix des signataires, ni la composition de la future commission mixte (Le Caire souhaite qu'elle soit constituée de généraux, Israël réclame la présence de diplomates), ni même le lieu prévu pour la signature définitive. Il semble que les Égyptiens penchent plutôt pour une cérémonie organisée sur le terrain, comme celle du kilomètre 101. De même, en ce qui concerne la publicité qui sera ultérieurement donnée aux différents engagements *« triangulaires »*, Israël insiste pour que soient réduites au minimum les clauses « secrètes », de sorte que soient publiquement soulignées les concessions politiques du président Sadate. Les querelles de syntaxe s'inscrivent dans cette perspective.

Le problème du Golan

Toujours au niveau des formules, Jérusalem se bat pour que soit bien spécifiée l'*autonomie* de l'accord israélo-égyptien, qui, répète-t-on ici, *« tient tout seul sur ses jambes »*. Cela signifie qu'Israël, au contraire de l'Égypte, refuse toujours de subordonner la conclusion de l'accord à un futur retrait *« important »* sur le Golan. Un compromis paraît se dessiner autour d'une formule assez vague, selon laquelle Israël se déclarerait prêt à engager des négociations avec *« les autres pays arabes »*. En fait, on ne le dissimule pas ici, un retrait sur le Golan est inévitable à moyen terme. Toute la question est de savoir si Jérusalem acceptera — et surtout pourra faire accepter à l'opinion — le démantèlement d'une partie des dix-sept *colonies israéliennes*. L'effervescence et l'inquiétude qui continuent de régner là-haut, parmi les kibboutznik du Golan, malgré les propos rassurants que leur a tenus M. Israël Galili, sont significatives.

Au sujet du chapitre israélo-américain, qui pour l'essentiel ne sera sans doute pas rendu public, les questions de formules ne sont pas moins importantes. Concrètement, Israël a obtenu beaucoup. Tous ceux qui ont pu lire le texte des engagements américains en conviennent : aide économique de 2,4 milliards de dollars, garantie d'approvisionnement en pétrole, assistance technique pour la construction dans le désert du Néguev de deux réservoirs souterrains de 1 750 000 tonnes chacun, fourniture de matériel militaire sophistiqué, etc. Mais les concessions politiques faites par M. Kissinger — sous réserve de ratification par le Congrès — sont plus considérables encore. Les États-Unis s'engagent à laisser toute liberté militaire à Israël en cas de violation de l'accord par l'Égypte, et même à intervenir en cas de menace soviétique. Ils renoncent explicitement à reconnaître l'O.L.P., à traiter *avec* M. Arafat, et à modifier leur interprétation des résolutions 242 et 338 des Nations unies.

Les réticences du Congrès américain

Garanties considérables donc, qui paraissent déjà apaiser les inquiétudes de l'opinion israélienne, si l'on en juge par le ton nettement plus optimiste adopté depuis deux jours par l'ensemble de la presse. Reste cependant à *interpréter* globalement la signification des engagements américains à l'égard d'Israël.

Pour M. Shimon Pérès, qui répondait mercredi soir à cette question, la réponse ne fait aucun doute. Les États-Unis se trouvent désormais officiellement impliqués (*« ingérés »*, a-t-il dit) dans le conflit du Proche-Orient. M. Kissinger, pourtant, s'est bien gardé de renchérir. Il n'ignore rien des réticences qu'il lui reste à vaincre devant le Congrès et l'opinion américaine. Tous les correspondants israéliens en poste aux États-Unis évoquent depuis deux jours, avec la même inquiétude dans le ton, le rapprochement que l'on fait spontanément à Washington entre le futur engagement américain dans le Sinaï et le début de la guerre du Vietnam. S'il paraît décidé à aller le plus loin possible pour rassurer Israël et emporter son adhésion, M. Kissinger — quelle que soit l'urgence d'un accord, pour lui et pour le président Ford — ne peut franchir certaines limites. Toutes les querelles de rédaction tournent désormais autour de cette question. Elle n'est pas mince.

C'est également cette interprétation de l'engagement américain — contrepartie au recul de Tsahal dans le Sinaï — qui risque de précipiter une crise grave au sein du parti travailliste. Réuni mercredi après-midi le bureau du parti et le groupe parlementaire ont solennellement condamné, par la voix de M. Itzhak Rabin lui-même, les membres de la coalition qui, derrière le général Moshe Dayan, se prononcent contre l'accord. *« Tout opposant à l'accord peut être considéré comme un partisan de la guerre »*, affirmait même un placard publicitaire publié par le Maarakh (coalition gouvernementale). Avec le général Dayan, trois ou quatre membres du Rafi, parmi lesquels M. Mordechaï Ben Porat, ont manifesté leur intention de voter non. Sans citer nommément M. Dayan, M. Shimon Pérès, de son côté, l'a pris à partie avec dureté en rappelant à *« quelqu'un »* que cet accord intérimaire était préférable à un accord global impliquant *un* plus large retrait israélien. M. Pérès a affirmé en outre que, même sur le plan militaire, le retrait dans le Sinaï laissait intactes les capacités défensives de l'armée israélienne. Dimanche 31 août, le bureau du parti travailliste devait se réunir pour fixer son attitude à l'égard des *« dissidents »*, qui pourraient être exclus purement et simplement.

Si, malgré cela, M. Rabin paraît toujours assuré d'obtenir une majorité en faveur de l'accord à la Knesset, l'éclatement du Maarakh face au bloc uni de l'opposition et la perspective d'élections anticipées entraîneraient des conséquences importantes sur le plan de la politique intérieure israélienne. La droite n'a pas perdu espoir de conquérir la majorité à la faveur du *« traumatisme Kissinger »*.

La journée de ce jeudi 28 août devrait d'ailleurs permettre de mesurer d'une tout autre façon la profondeur de ce traumatisme. Le mouvement Goush Emounim et le Herouth ont appelé, en effet, à une grande manifestation à 18 h. 30 (locales) à Jérusalem. La police, qui s'attend à des incidents, a d'ores et déjà bloqué de nombreuses rues du centre. A Tel-Aviv, par contre, *la Mapam invite* à la même heure la population à soutenir massivement M. Rabin. Trois jours avant le débat à la Knesset, la rue israélienne entend donc donner bruyamment et définitivement son avis. De toute évidence, il comptera.

J.-C. G.

ALEXANDRIE : réserve et vigilance

De notre envoyé spécial

Alexandrie. — La prudence et la réserve sont toujours de rigueur à Alexandrie. Après avoir annoncé qu'il s'adresserait à la presse, *mercredi* 27 août en fin d'après-midi, *« pour faire le point de la situation »*, M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, devait, une heure plus tard, changer d'avis. Les journalistes n'ont pas eu droit non plus à la conférence de presse à laquelle les avaient habitués le président Sadate et M. Kissinger.

Seul M. Tahsine Béchir, porte-parole officiel, a tenu son « briefing » quotidien, au cours duquel il a précisé les raisons qui retardent la conclusion de l'accord : *« Notre position est bien connue, et le président Sadate l'a de nouveau exposée à M. Kissinger au cours de leur dernier tête-à-tête de deux heures »*, a notamment déclaré M. Béchir dans sa réponse aux questions des journalistes.

« Il reste cependant, a-t-il ajouté, *certains points de l'accord, qui ne sont pas nécessairement* des *détails et qu'il nous faut* encore *élucider.* »

Les discussions, de part et d'autre, portent sur le brouillon d'un texte unique élaboré par M. Kissinger, et dont les grandes lignes avaient été approuvées par les ambassadeurs d'Égypte et d'Israël à Washington avant que le secrétaire d'État n'eût entamé sa tournée. Les Israéliens, dit-on ici, se sont montrés, en début de semaine, pointilleux sur des clauses somme toute *marginales*, et ils cherchent, depuis mardi, à donner à l'accord une plus grande portée politique.

M. Ismaïl Fahmi a fait part de *ses appréciations* jeudi dans la matinée au secrétaire d'État américain au cours d'une réunion de travail. Le général Gamassi, ministre égyptien de la guerre, a participé à cette séance pour exposer, dit-on, une fois de plus, le point de vue de l'armée quant à l'accord sur la séparation des forces, *« qui ne peut revêtir qu'un* caractère *strictement militaire »*.

Une réunion du conseil des *ministres* à Alexandrie a été consacrée en grande partie aux pourparlers égypto-américains. Prenant la parole à l'issue de ces délibérations, M. Youssef Sebaï, ministre de la culture et de l'information, a assuré que ses collègues étaient unanimes pour approuver les initiatives du président Sadate destinées à frayer la voie *« à une paix dans l'honneur et la justice »*. Les ministres ont pris connaissance d'un rapport qui leur était présenté par le chef du gouvernement, M. Mamdouh Salem, et qui fait état des différentes étapes parcourues pour parvenir à cet accord. Le premier ministre écrit notamment dans ce rapport : *« Nous devons à la sagesse et au courage politique du président Sadate le mérite d'avoir forcé la main aux Américains pour les convaincre d'assumer leurs responsabilités. Tel est bien le résultat du « sommet » de Salzbourg entre les présidents Sadate et Ford. »*

ÉDOUARD SAAB.

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE EST REPORTÉE DE VINGT-QUATRE HEURES DANS CERTAINES VILLES DE L'EST DE LA FRANCE.

La rentrée scolaire est reportée du lundi 15 au mardi 16 septembre dans un certain nombre de villes de trois départements de l'est de la France (Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin). A ce jour, cette mesure concerne les localités suivantes : Metz, Sarrebourg, Sarreguemines et Thionville en Moselle; Colmar, Haguenau, Mulhouse, Obernai, Saverne et *Strasbourg dans les* deux départements alsaciens.

Le report a été accordé par les rectorats concernés à la suite des démarches pressantes des autorités israélites. Il permettra aux enfants et aux enseignants de cette confession de ne pas se rendre dans leurs établissements le jour de la fête de Yom Kippour — le Grand Pardon — qui joue un rôle important dans la vie religieuse juive.

Le ministère de l'éducation avait précédemment refusé de reporter pour toute la France la rentrée scolaire, malgré les demandes pressantes du Consistoire central israélite (*le Monde* du 29 juillet). *Mais dans les trois départements* l'administration s'est rendue aux raisons des autorités juives locales.

Les « crédits Barangé » seront versés à nouveau aux écoles privées sous contrat simple

En décidant de prendre à son compte les charges fiscales et sociales correspondant aux traitements des maîtres des établissements privés sous contrat simple dans les mêmes conditions que pour ceux exerçant dans des établissements sous contrat d'association, le gouvernement met fin à une situation anormale juridiquement. La loi (1) prévoit en effet que les « crédits Barangé » ou « allocation scolaire » — soit 39 F par an et par élève de l'enseignement du premier degré — doivent être versés à tous les établissements, publics ou privés. Or ces crédits ne sont plus versés depuis 1970 aux établissements sous contrat simple, c'est-à-dire la très grande majorité des écoles primaires privées (sept mille cinq cent cinquante et une contre deux cent quarante-quatre sous contrat d'association).

En effet, avant 1970, les charges sociales et fiscales des maîtres sous contrat du premier degré étaient payées par moitié par l'établissement et par moitié par l'État. En 1970 (décret du 9 septembre 1970 et article 28 de la loi de finances rectificative du 31 décembre 1970), l'État a décidé de prendre totalement à son compte le paiement de ces charges. Mais il a, pour ce faire, décidé d'y affecter la totalité des « crédits Barangé », privant ainsi les établissements concernés de fonds destinés en principe aux constructions scolaires, aux réparations, à l'acquisition ou au renouvellement du matériel.

Les « crédits Barangé » vont donc retrouver leur destination première. Le gouvernement a prévu deux étapes : en 1975, les fonds seront versés en proportion du nombre d'élèves fréquentant les classes maternelles ou l'enseignement spécial ; la seconde étape (1976) étendra cette mesure à tous les élèves de l'enseignement primaire. Il y a actuellement environ neuf cent soixante-dix mille élèves inscrits dans des écoles primaires sous contrat simple. Cette mesure représente donc un effort financier, à partir de 1976, de 37,8 millions de francs.

Elle était réclamée avec insistance par les dirigeants de l'enseignement catholique, les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre et divers syndicats de maîtres de l'enseignement privé. L'enseignement catholique l'avait mise au nombre de ses revendications prioritaires, notamment lors d'une campagne en direction de l'opinion publique entreprise à l'automne 1973.

(1) Loi du 28 septembre 1951 ; loi du 23 décembre 1964.

POLITIQUE

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 27 août au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

● LA DISSOLUTION DE L'ARC

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur, a analysé la situation en Corse. Sur sa proposition, le conseil a décidé, par décret pris en application de la loi du 10 janvier 1936, la dissolution de l'Association pour la renaissance de la Corse.

(Lire page 6.)

● L'AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret prévoyant que les charges sociales et fiscales afférentes aux rémunérations versées par l'État aux maîtres agréés des établissements privés placés sous le régime du contrat simple seront prises en charge par l'État, comme elles le sont déjà pour les maîtres des établissements placés sous le régime du contrat d'association. Cette mesure, préfigurée depuis 1970 par l'affectation des crédits du fonds scolaire appelé fonds Barangé à la couverture de ces charges, s'appliquera dans une première étape correspondant à l'année 1975 aux maîtres des classes d'enseignement primaire, préscolaire et d'enseignement général.

● LE PROGRAMME DE SOUTIEN A L'ECONOMIE

Le premier ministre a présenté les conclusions des travaux de préparation du programme de soutien à l'économie, dont le conseil des ministres avait décidé le principe le 29 juillet dernier. Les mesures économiques, qui seront définitivement arrêtées le 4 septembre prochain, ont déjà fait l'objet d'une double concertation : avec les partenaires sociaux, syndicaux et patronaux, ce qui a permis de recueillir un nombre important de suggestions et d'informations ; avec les partenaires européens de la France qui, au cours de la réunion des ministres des finances de la Communauté économique européenne, qui vient de se tenir à Venise, et dont le ministre des finances a rendu compte au conseil des ministres, ont mis en commun leurs observations sur la situation économique et indiqué les actions que leurs gouvernements se proposaient de lancer. L'ensemble des mesures à prendre nécessitera de la part de l'État un effort financier exceptionnel dans le cadre de l'exercice du budget 1975. Un nouveau projet de loi de finances rectificative sera en conséquence déposé au Parlement, qui a été convoqué en session extraordinaire pour l'examiner le 9 septembre prochain.

(Lire page 17.)

● LE DIALOGUE ENTRE PAYS RICHES ET PAUVRES

Le ministre des affaires étrangères a fait part au conseil des progrès enregistrés vers la réalisation d'un consensus relatif à la reprise du dialogue entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

● *Le Parlement* est convoqué en session extraordinaire le mardi 9 septembre pour examiner un projet de loi de finances rectificative pour 1975. Le décret de convocation pris par le président de la République est paru au *Journal officiel* du 28 août.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Le général Augier est nommé directeur de l'École polytechnique

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 27 août a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE.

Le général de corps d'armée Dubost est nommé directeur des centres d'expérimentations nucléaires.

[Né le 20 septembre 1919 à Hanoï (Tonkin), le général de corps d'armée Dubost est ancien élève de l'École polytechnique. Nommé sous-chef de l'état-major de l'armée de terre en 1973, il remplaçait le 1ᵉʳ août de la même année le général Bigeard *au commandement supérieur des* forces françaises du sud de l'océan Indien. Le général Dubost était directeur adjoint des centres d'expérimentation nucléaire depuis le 1ᵉʳ juin 1975.]

Le général de brigade Augier est nommé directeur de l'École polytechnique.

[Né le 22 mars 1922 à Draguignan (Var), le général de brigade Augier, engagé volontaire en 1945, est ancien élève de l'École polytechnique. Commandant des transmissions en Algérie en 1961, il est, en 1962, nommé à l'état-major de l'armée de terre. En 1971, il est commandant et directeur de l'exploitation des transmissions de l'armée de terre. En 1972, il est nommé général de brigade.]

— Sont nommés :

Comme premier adjoint du général commandant la IVᵉ région militaire, le général de division Jeanblanc ;

Comme adjoint au général commandant la 11ᵉ division parachutiste, le général de brigade Drouin ;

Comme commandant de la 43ᵉ division militaire, le général de brigade Verguet ;

Comme commandant et directeur des transmissions du 2ᵉ corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Comes.

● MARINE.

— Est élevé :

Au rang et appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre Daille.

[Né le 5 février 1916 à Jacob-Bellecombette (Savoie), l'amiral Gérard Daille a appartenu de juin 1958 à mai 1960 à l'état-major particulier du général de Gaulle. En février 1972, il a été nommé préfet de la IIᵉ région maritime à Brest.]

— Sont promus :

Au grade de vice-amiral : les contre-amiraux Wagrenier et Jaffrelot ; au grade de contre-amiral : les capitaines de vaisseau De Queylar, Ausseur, Orosco.

— Sont nommés :

Comme préfet maritime de la Iʳᵉ région (Cherbourg), le vice-amiral Wagrenier ;

[Né le 16 mai 1919 à Neuilly-sur-Seine, le vice-amiral Wagrenier a été de 1964 à 1967 adjoint au directeur des centres d'expérimentations nucléaires. Auditeur, en 1967, du Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de défense nationale, il prend, en 1968, le commandement du porte-avions « Clemenceau ». Nommé contre-amiral en 1972, il a été directeur adjoint du personnel militaire de la marine. En 1974, il est nommé adjoint à l'amiral commandant supérieur des forces armées de la Polynésie française.]

Comme président de la commission permanente des essais des bâtiments de la flotte, le vice-amiral d'escadre Sanguinetti ; comme adjoint au préfet maritime de la IIIᵉ région, le vice-amiral Jaffrelot ; comme chef de la division aéronautique de l'état-major de la marine et chef du service central de l'aéronautique navale, le contre-amiral Scordino ; comme commandant les porte-avions et l'aviation embarquée, le contre-amiral Menetrier ; comme commandant l'arrondissement maritime de Rochefort, le contre-amiral Chaumeil.

[Né le 9 mai 1917 au Caire, le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, après avoir commandé les porte-avions et l'aviation embarquée, a été nommé major général de la marine nationale en février 1972. Après la publication de trois articles parus dans *le Monde* (19, 20 et 21 septembre 1974) sous le titre : *« Autocritique de l'institution militaire »*, le vice-amiral d'escadre Sanguinetti se voyait retirer, par le gouvernement, des fonctions qui faisaient de lui la deuxième autorité de la marine après le chef d'état-major. Depuis décembre 1974, le frère de l'ancien secrétaire général de l'U.D.R. appartenait au corps des officiers généraux, mais n'avait plus d'emploi défini.]

● AIR.

— Est nommé :

Comme membre du Conseil supérieur de l'armée de l'air pour 1975, le général de corps aérien Souviat, en remplacement du général de corps aérien Giraud.

— Est promu :

Aux rang et appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Auriol. Le général de division aérienne Simon est nommé directeur général central du matériel de l'armée de l'air.

● ARMEMENT.

— Est promu :

Au grade d'ingénieur général de 1ʳᵉ classe, l'ingénieur général Allart.

— Sont nommés :

Comme directeur des constructions et armes navales de Brest, l'ingénieur général de 1ʳᵉ classe Deveuchelle ; comme directeur adjoint des constructions et armes navales de Brest, l'ingénieur de 2ᵉ classe Baures.

M. Giscard d'Estaing : le gouvernement mettra en œuvre tous les moyens pour organiser le progrès de l'île

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de mercredi, le conseil des ministres du 27 août a, sur proposition du premier ministre et du ministre de l'intérieur, décidé la dissolution du mouvement autonomiste corse Action pour la renaissance de la Corse (ARC), en vertu de la loi du 10 janvier 1936.

M. Giscard d'Estaing a fait la déclaration suivante :

« *Les douloureux événements qui se sont déroulés en Corse doivent nécessairement, en raison de la forme d'organisation choisie et de l'utilisation d'armes de guerre contre les forces de l'ordre, être sévèrement sanctionnés. Simultanément, nous devons dire à la population corse qu'elle bénéficie de mon affection et de la considération de la communauté française, à laquelle elle appartient. Personne ne peut ignorer, en effet, le rôle que la Corse a joué dans notre histoire nationale et l'éminente contribution qu'elle apporte à la vie de nos administrations et à notre rayonnement extérieur. Le gouvernement continuera à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour organiser le progrès économique et social de la Corse dans le respect de sa compétence régionale et en concertation étroite avec les élus.* »

D'autre part, M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a indiqué que « *le gouvernement fait la distinction entre les régionalistes de bonne foi et ceux qui utilisent les difficultés de la situation économique actuelle pour entretenir la subversion. Le gouvernement entend poursuivre ses efforts, efforts qu'il a entrepris en accordant, le 10 juillet dernier, 24 millions de francs au titre de l'aménagement du territoire pour la Corse* ».

L'ARC : DE L'ACTION RÉGIONALISTE A LA LUTTE RÉVOLUTIONNAIRE

L'ARC a été créée en 1967 sous le nom d'Action régionaliste corse. Elle est devenue Action pour la renaissance de la Corse lors de son septième congrès, à Cateraggio, qui avait révélé une orientation autonomiste.

Dirigée par deux médecins, les frères Max et Edmond Simeoni, l'ARC avait agi, jusqu'aux événements d'Aléria, dans une stricte légalité. Forte de plusieurs milliers de militants, l'association a réuni des foules importantes lors de ses deux derniers congrès à Corte : quinze mille personnes en 1974, six mille en 1975 (« le Monde » du 20 août). Jouant un rôle politique non négligeable, elle avait notamment exigé le renvoi du préfet, auquel succéda, en février 1975 M. Gilly, et... informé l'ONU de ses revendications.

Lors de son dernier congrès, on avait constaté un certain durcissement du mouvement, qui appelait, pour la première fois, à une « lutte révolutionnaire de libération ».

LE DÉCRET DE DISSOLUTION

Le *Journal officiel* du 28 août publie le décret de dissolution pris au conseil des ministres du 27 août. Il est ainsi rédigé :

ARTICLE 1er. — *Est et demeure dissoute l'association dénommée* Action pour la renaissance de la Corse, *dont le siège est fixé à Bastia, 19, boulevard* du Général-de-Gaulle.

ARTICLE 2. — *Le premier ministre et le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française et qui, vu l'urgence, entrera immédiatement en vigueur.*

Fait à Paris le 27 août 1975.

Le décret, signé du président de la République, est contresigné par MM. Jacques Chirac et Michel Poniatowski.

1901 ou 1936 ?

« *L'association,* dit l'article premier de la loi du 1er juillet 1901, *est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager* des bénéfices. » Les juristes traditionalistes désignent cette démarche sous le nom d'*affectio societatis*, c'est-à-dire, plus simplement, le désir d'agir ensemble pour l'accomplissement d'un objet commun aux membres du groupe.

« Seront dissous, dit l'article premier de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat, *toutes les associations ou groupements de fait, 1° qui provoqueraient des manifestations armées dans la rue ; (...) 3° qui auraient pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national (...).* »

« *Le délit de ligue dissoute,* dit encore la loi de 1936, *est puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 60 francs à 18 000 francs. Devront être confisqués les uniformes, insignes ou emblèmes (...) ainsi que toutes armes. Les biens de l'association dissoute seront placés sous séquestre.* »

Il n'est guère douteux que l'ARC, aujourd'hui dissoute, remplissait tout à la fois les conditions exigées par la loi de 1901 et les critères déterminés par celle de 1936. Pour un but légitime, même s'il est, dans le sens vrai du terme, discutable, les adhérents de l'ARC, ou les plus fiévreux de ceux qui s'en réclament, ont choisi des moyens non pas contestables mais condamnables, puisque trois morts — à ce jour — en sont résultées.

Est-ce à dire que ce qui a rassemblé ces militants a maintenant disparu ? Évidemment non. M. Lecanuet l'avait d'ailleurs bien compris qui, avec une circonspection qui lui est propre, reconnaissait, semble-t-il, qu'une dissolution ne pouvait être envisagée que si la seule finalité de l'ARC était l'action subversive. Tel n'est pas le cas bien sûr.

Ce que l'on peut encore appeler *le sous-développement* de la Corse et dont, sans doute, les causes n'ont pas été suffisamment recherchées ou avouées, témoigne que la naissance de l'ARC *ne pouvait avoir pour seul but* le désordre et le meurtre. C'est dire que le geste d'autorité du gouvernement venant après d'autres, plus conciliants, du ministre de l'intérieur, pour ne pas dire accommodants, lorsqu'il s'est agi du départ des mutins d'Aléria, risque bien de n'avoir pas de suite.

Sinon, on vient de le voir, ces nouveaux désordres, ces nouveaux morts.

PHILIPPE BOUCHER.

DES RÉACTIONS EN CORSE

● LE PARTI DU PEUPLE CORSE POUR L'AUTONOMIE (P.P.C.A.) : « *En prononçant la dissolution de l'ARC, le gouvernement n'a pas tenu compte des avertissements des patriotes corses. Il en portera la responsabilité (...). Si aucun patriote corse n'est à l'abri de la répression, aucun représentant de l'ordre colonial n'est en sécurité en Corse.* »

● M. PAUL GIACOMI, ancien député U.D.R. de la Corse : « *Il y a un problème corse, qui ne peut être résolu que si l'on connaît le caractère corse, fait du sens de l'honneur, de l'autorité et de la justice (...). Aucun Corse ne saurait prendre la défense des escrocs et des trafiquants de vins. La justice doit passer, rapide, sereine et sévère. La répression brutale en Corse serait plus qu'un crime, ce serait une faute. Un dialogue doit s'engager entre le gouvernement, les élus et la population, pour résoudre, une fois pour toutes, les problèmes en suspens.* »

● LE CONSEIL MUNICIPAL D'AJACCIO ET LE COMITÉ CENTRAL BONAPARTISTE, réunis mercredi 27 août en séance extraordinaire, ont publié une déclaration commune qui regrette que « *les justes revendications de la population corse, exprimées à maintes reprises par ses élus, n'aient pas été prises en considération en temps plus opportun* ». Ils ajoutent que, « *rejetant l'autonomisme et le séparatisme qui s'en suivrait inévitablement, ils renouvellent leur ferme attachement à la nation française et demandent que soient prises d'extrême urgence les mesures qui s'imposent en vue du développement harmonieux de la Corse* ».

Nuit d'émeute à Bastia

Au lever du jour, ce jeudi *matin*, Bastia offre un spectacle de désolation. Sur la place *Saint-Nicolas*, aux abords de la sous-préfecture, de larges traces de sang maculent le sol, jonché d'une multitude de douilles d'armes de guerre et de cartouches de fusils de chasse pour gros gibier.

Après avoir bouclé tout le centre de la ville ainsi que les petites artères aboutissant à la sous-préfecture, et mis en position des auto-mitrailleuses sur le boulevard Paoli, les forces de l'ordre perquisitionnent dans les immeubles de la place Saint-Nicolas où de nombreux tireurs s'étaient embusqués dans la nuit. La population de Bastia semble atterrée par la violence des affrontements.

Dans la soirée du mercredi 27 août, vers 22 h. 30, quelques centaines de jeunes automobilistes s'étaient rassemblés aux abords du siège de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC), organisation que venait de dissoudre le conseil des ministres. Les jeunes gens semblaient décidés à « *passer à l'action* », tandis que des responsables de l'ARC tentaient de les raisonner en leur expliquant qu'il fallait maintenant « *développer l'action politique* » et ne pas donner « *des prétextes à Poniatowski* ».

Malgré ces exhortations, les jeunes manifestants commencent à harceler les C.R.S. stationnés dans les jardins de la sous-préfecture, qui ripostent à coups de grenades lacrymogènes. Jusqu'à 1 heure du matin, ces harcèlements vont ainsi se poursuivre. Des véhicules de C.R.S. qui patrouillaient dans le centre de la ville sont bombardés à coups de pierres et de bouteilles. Leurs occupants répondent par plusieurs charges brèves mais violentes. Vers 1 h. 30, alors que les C.R.S. se sont retirés quelque temps auparavant vers la sous-préfecture, des groupes de manifestants entreprennent de briser à coups de pierres et de barres de fer les vitrines de plusieurs banques et saccagent les locaux de l'agence Air Inter. Les C.R.S. reviennent et chargent après avoir lancé des grenades lacrymogènes.

Ce n'est que vers 2 h. 15, ce jeudi *matin*, que les premiers coups de feu sont tirés, alors que les forces de l'ordre sont groupées dans le bas de la place Saint-Nicolas, non loin de la sous-préfecture.

Postés dans le haut de la place, les tireurs visent avec une efficacité diabolique les C.R.S., qui s'écartent des camions. Dans le bas de la place, la confusion est totale. Des C.R.S. courent dans tous les sens. Deux d'entre eux s'écroulent, touchés à l'abdomen. Leurs camarades les traînent par les épaules pour les mettre à l'abri. La fusillade est assourdissante. Plusieurs C.R.S., voyant leurs camarades tombés, demandent l'autorisation de tirer à l'aide de leurs mousquetons. Soudain l'un d'entre eux, à l'avant d'un fourgon, se prépare à épauler, mais un gradé le retient par la manche.

3 heures : l'ordre de riposter

Ce n'est qu'à 3 heures que l'ordre de riposter, en cas de légitime défense, est donné. Trois C.R.S. tirent à coups de mousqueton ou à l'arme automatique sur tous les lampadaires du bas de la place Saint-Nicolas, la plongeant dans l'obscurité. Des gaz fumigènes, pour dissimuler les C.R.S. aux tireurs, sont répandus devant les fourgons. Les C.R.S. font feu à travers ce brouillard artificiel tandis que les assaillants continuent à « ajuster » les camions placés devant la sous-préfecture. Un jeune C.R.S. hurle à l'adresse des tireurs inconnus : « *Barrez-vous !* »

A 3 h. 45, l'ordre de repli sur la sous-préfecture est donné. Les C.R.S. refluent pêle-mêle vers le bâtiment et s'installent dans le hall d'entrée. Les visages sont tendus, les traits tirés.

Au quatrième étage du bâtiment, le sous-préfet, M. Jacques Guérin, calme, en manches de chemise, communique au ministère de l'intérieur le lourd bilan de la nuit : un mort, quatorze blessés (dont un dans un état désespéré). Tous les fonctionnaires présents sont silencieux. On ne connaît pas le nombre des blessés éventuels parmi les manifestants.

Le sous-préfet *annonce* l'arrivée en ville des gendarmes mobiles. De la fenêtre de la sous-préfecture, on les voit contrôler, assez rudement d'ailleurs, les rares automobilistes qui circulent en ville, alors que le jour commence à poindre.



(*Dessin de KONK.*)

Régions et nation

(*Suite de la première page.*)

Ne faut-il pas alors reparler du pouvoir régional, cher à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ? Ce n'est pas la laborieuse réformette de la loi de 1972 qui peut en tenir lieu. Ni le nombre — trop élevé, — ni le découpage — trop administratif — des régions, ni la composition artificielle, ni les pouvoirs réduits des conseils régionaux, ne répondront durablement aux aspirations et aux besoins des régions, surtout périphériques. L'application des mêmes structures à toutes les régions ne peut de toute façon correspondre à leur spécificité. Là aussi l'unité ne devrait pas être l'uniformité. L'Alsace a une législation particulière en bien des domaines. S'en porte-t-elle plus mal depuis la guerre, même si le dialecte mériterait plus d'égards ?

* * *

Pour les Corses, dont beaucoup ont perdu confiance dans leurs élus et dont la plupart refusent le séparatisme, un grand effort d'imagination et de réalisme pourra seul apaiser les esprits et satisfaire enfin les aspirations régionalistes.

Le gouvernement devra s'y employer sans attendre que la sécurité soit totalement garantie, surtout dans cette île, s'il ne veut pas retomber dans les errements de tant de ses prédécesseurs : quand l'ordre n'est pas menacé, on juge inutiles de véritables réformes ; quand il est troublé, on les retarde ou on s'y refuse au nom de l'autorité de l'État.

C'est ainsi que naissent tôt ou tard les conflits et les drames.

J. F.

DEUX COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

L'HUMANITÉ : des formules creuses.

« *Au moment même où M. Giscard d'Estaing assurait la population corse de son « affection », le conseil des ministres décidait de dissoudre le mouvement autonomiste ARC et M. Poniatowski faisait embarquer deux escadrons lourds de gendarmerie mobile. Certes, nous condamnons les actes violents, les méthodes des commandos armés minoritaires. Mais précisément, il faudrait, pour résoudre les grands problèmes de la Corse, une vaste* concertation *avec les élus, les organisations représentatives de la population et des mesures concrètes, une aide économique à la mesure des problèmes posés. M. Giscard d'Estaing se contente de formules creuses, et il envoie d'autres contingents de gendarmes avec, probablement, des automitrailleuses, comme à Aléria.* »

(MARCEL VEYRIER.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : à la limite de l'inconséquence.

« *C'est bien d'affection qu'il s'agit et dont les Corses ont besoin, et décidément M. Giscard d'Estaing est un incorrigible sentimental. Ce langage du cœur risque de ne pas satisfaire les impatiences corses. La gravité du problème exigeait un autre registre. Celui-ci est trop futile, et à la limite de l'inconséquence.* »

(PHILIPPE TESSON.)

LES COMMENTAIRES DES PERSONNALITÉS POLITIQUES

M. SANGUINETTI : A l'intérieur de l'unité nationale.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., nous a déclaré :

« *L'exaltation de la jeunesse a toujours eu des conséquences dramatiques. Il n'y a rien à reprocher à ces garçons qui sont intoxiqués et qui jouent aux gendarmes et aux voleurs. Les coupables, ce sont les hommes mûrs qui constituent une extraordinaire résurgence de fascisme. D'ailleurs, les mouvement autonomistes corses d'avant-guerre ont fini dans la collaboration.* »

M. Sanguinetti a poursuivi : « *Tout ceci ne signifie pas que les revendications ne sont pas légitimes. Mais c'est à l'intérieur de l'unité nationale qu'elles peuvent et doivent être satisfaites. Le maintien de l'ordre ne se fait pas à coup de gendarmes, mais grâce au soutien populaire. Seuls les Corses peuvent remettre de l'ordre. Les gendarmes* ne sont *là que pour faire face aux exactions avec l'accord de la population.* »

M. ZUCCARELLI : Un référendum dans l'île.

M. Jean Zuccarelli, maire de Bastia, député radical de gauche : « *En démocratie, le peuple est représenté par les élus qu'il s'est donnés, et personnellement je pense qu'il faudrait le consulter, ce peuple corse, justement à travers ce problème de l'autonomie. Il faut l'interroger rapidement. La Constitution l'autorise, au besoin même par un référendum (...). Ce que nous ne voudrions pas, c'est recommencer l'histoire des Comores, et que les Corses attachés à la France subissent le sort des habitants de Mayotte.* »

● LE P.S.U. « *soutient de toutes ses forces le Front contre la répression qui s'est constitué en Corse* » et appelle « *toutes les organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier à amplifier la protestation nécessaire* ». Il demande « *la libération pure et simple* d'Edmond Simeoni *et des autres détenus et que s'engage une discussion pour que le peuple corse — en tant que tel — puisse devenir maître de son destin* ».

M. LIBERT BOU : Quand les meurtriers seront châtiés, les choses reprendront leur cours normal.

M. Libert Bou, président de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse, a déclaré, mercredi 27 août, à France-Inter : « *Quand j'ai commencé ma mission, parmi les autonomistes, les extrémistes, tous ont dit : « Vous êtes plein de bonne volonté, mais vous arrivez trop tard ; vous n'aurez pas le temps de faire* quelque *chose ; cela fait trop longtemps que nous attendons ; les problèmes ne peuvent pas être réglés sur le plan économique dans le cadre des structures actuelles. C'est le problème politique qui est posé. » Malgré tout, j'ai commencé ma tâche, et j'ai recueilli également leurs avis. (...)* »

M. Libert Bou a ajouté : « *Les journées de Corte ont incité l'ARC à durcir ses positions, et elle a voulu tenter une opération sur le terrain, qui a mal tourné. Elle avait, d'ailleurs, un caractère insurrectionnel, par le fait que les hommes étaient armés, paraît-il, de fusils de chasse. Mais, lorsqu'on aura châtié les coupables du meurtre (car il faut les châtier ; en Corse, tout le monde le comprend), je pense que les choses reprendront leurs cours normal. Pour ma part, je considère que ma mission n'est pas terminée.* »

M. HECTOR ROLLAND : Des sanctions exemplaires.

Le groupe de réflexion et de proposition animé par M. Hector Rolland, député U.D.R. de l'Allier, demande, dans une déclaration publiée mercredi 27 août, que « *des sanctions exemplaires soient prises contre les responsables des événements dramatiques de la Corse* ». Il réclame en outre « *que la peine de mort soit rétablie dans les faits* » devant « *la multiplication des crimes, notamment contre les personnes âgées, sans défense, les attentats et kidnappings* ».

L'ARC a été débordée

(*Suite de la première page.*)

Les militants de l'ARC affirmaient ne vouloir céder à aucune provocation. « *On tiendra* bon. *S'il y a des bavures de ci, de là, il faudra les imputer à des éléments isolés que nous ne contrôlons pas. Pour notre part, nous entendons continuer le combat sur le terrain politique : former dans tous les villages des comités de soutien aux patriotes emprisonnés. Nous sommes — responsables, patients mais décidés — aux ordres du secrétaire général de notre mouvement, Max Simeoni.* »

Il semble que l'ARC veuille se maintenir, se ressaisir, réfléchir sur le passé et préparer l'avenir. Dans ces conditions, il est probable qu'elle ne réagira pas avant que le « processus de répression » n'ait été conduit à son terme.

« *Nous attendons de connaître les condamnations qui seront infligées à nos camarades* », précisent certains responsables. « *Si Edmond Simeoni, notre porte-parole, en prend pour vingt ans, ou trente ans, cinq à six mille Corses demanderont alors à lui tenir compagnie en prison* », lance un militant. « *Ce n'est pas en arrêtant un homme qu'on arrête la marche en avant des peuples.* »

La chasse aux insurgés d'Aléria, qui continue, crée un climat trouble peu propice à l'oubli et à l'apaisement. Les insulaires souhaitent qu'on en finisse au plus vite de jouer ainsi aux gendarmes et aux voleurs. Il y a peut-être des sanctions pénales à prendre, mais surtout des solutions politiques à adopter pour sortir l'île de Beauté de ce cauchemar. Pour le moment, Paris se contente d'assurer la Corse de son « affection » et de sa considération. Des mots qui laissent de glace les insulaires tant ils en ont entendu, et ne peuvent empêcher les plus durs d'entre eux de sombrer dans la violence.

JACQUES DE BARRIN.

Armes de guerre et armes de chasse

La vente des matériels de guerre, armes et munitions est réglementée en France par la loi (décret n° 73 364 du 12 mars 1973, relatif à l'application du décret du 18 avril 1939). Les armes sont classées, rappelons-le, en huit catégories : les trois premières concernent les matériels de guerre ; la quatrième regroupe les armes dites de défense et leurs munitions ; la cinquième, les armes de chasse ; la sixième, les armes blanches ; la septième, les armes de tir de foire ou de salon (alarme, signalisation, starter) ; la huitième, les armes historiques et de collection.

La vente, la détention et le port des matériels, armes et munitions des quatre premières catégories sont interdits, sauf autorisation. En revanche, liberté est laissée pour les catégories 5, 6, 7 et 8.

Dans la cinquième catégorie (armes de chasse) on trouve les armes à canons lisses susceptibles de tirer des cartouches à petits plombs, des cartouches à chevrotines et même des balles, mais aussi des carabines dites de grande chasse à canon rayé qui utilisent des munitions proches des munitions de guerre. Si le tir à chevrotines en canons lisses est maintenant interdit, le législateur estimant cette munition dangereuse (risque de dispersion), le tir à balle est autorisé pour les ongulés. Cette munition en calibre 12 sort du canon à 430 mètres/seconde avec une énergie cinétique de 340 kilogrammes/mètre. A titre d'exemple un sanglier ou un cerf est foudroyé par une balle dont l'énergie atteint 250 kilogrammes/mètre.

Les carabines à canon rayé de grande chasse sont encore plus puissantes et utilisent des munitions très précises à balles blindées ou semi-blindées à pointe molle (expansives) dont les effets sont dévastateurs (choc nerveux intense, éclatement des organes, etc.). Les cartouches se présentent à quelques détails près comme celles que l'on utilise dans les fusils de guerre.

La vitesse à la sortie du canon d'une balle 7 × 64, calibre couramment utilisé en Europe pour les ongulés, frôle les 850 mètres/seconde et son énergie cinétique est, encore à 100 mètres, de 350 kilogrammes/mètre.

Une carabine popularisée par les westerns, la Winchester 30-30 et qui entre dans la cinquième catégorie tire une munition moins rapide et moins puissante à pointe creuse ou de type semi-blindée. Dans des limites de distance moyenne, elle est tout aussi mortelle. — C. L.

CORSE

la dissolution

UN TÉLÉGRAMME DE M. PONIATOWSKI AU PRÉFET DE LA RÉGION

UNE PROTESTATION DES JOURNALISTES

ALGER, 1960

Une approche

هكذا من الأصل

DE CORSE

De la dissolution à la fusillade

MERCREDI

13 HEURES. — Le conseil des ministres a décidé la dissolution du mouvement autonomiste ARC en vertu de la loi du 10 janvier 1936.

A Bastia, dès que la nouvelle est connue par radio, les militants de l'ARC manifestent devant le siège de l'association et commencent à distribuer des tracts dans les rues. M. Max Simeoni, un des responsables de l'ARC, déclare : « Le gouvernement a commis une faute extrêmement grave. »

D'autre part, treize mandats d'arrêt ont été lancés contre des participants présumés des événements d'Aléria.

16 H. 30. — L'arrêté de dissolution du mouvement est officiellement signifié aux responsables au siège de l'ARC, à Bastia, par le commissaire central de la ville, M. Gimiez. A Ajaccio et à Corte, les documents qui se trouvent dans les locaux de l'ARC sont jetés par les fenêtres.

DANS LA SOIREE : un attentat à l'explosif est perpétré contre les bureau d'une entreprise de travaux publics, à Ajaccio.

Trois des militants de l'ARC arrêtés la veille sont libérés à Marseille. Parmi eux, M. Roland Simeoni, frère des deux leaders de l'ARC.

VERS 22 H. 30. — Deux à trois cents jeunes autonomistes se rassemblent aux abords du siège de l'organisation dissoute, à une cinquantaine de mètres de la sous-préfecture. En dépit des appels au calme lancés par les responsables de l'ARC, les jeunes gens lancent des bouteilles et des pierres sur les C.R.S. qui se trouvent dans les jardins de la sous-préfecture.

23 HEURES. — Les C.R.S. ripostent par des jets de grenades lacrymogènes. Deux touristes sont légèrement blessés.

23 H. 30. — Le centre de Bastia est quadrillé par les C.R.S., notamment la place Saint-Nicolas, pour protéger un convoi de matériel destiné à la gendarmerie qui débarque du car-ferry « Comté de Nice » et qui sort de la ville.

JEUDI

0 H. 30. — Nouveaux heurts entre des groupes de jeunes manifestants et le service d'ordre. Plusieurs vitrines de banques sont détruites à coups de pavés.

1 HEURE. — Les affrontements ont cessé et l'important dispositif de police mis en place a été levé. Seules des patrouilles de gardiens de la paix et de C.R.S. circulent dans les rues de la ville. Un reporter photographe a été blessé à coups de crosse par un C.R.S. Les journalistes présents protestent contre l'attitude des forces de l'ordre.

1 H. 30. — Des vitrines sont brisées par les manifestants. Le siège d'Air Inter est à nouveau saccagé. Les C.R.S., qui s'étaient retirés vers la sous-préfecture, chargent.

VERS 2 H. 15. — Des coups de feu sont tirés sur les C.R.S., retranchés derrière leurs cars et leurs fourgons, devant la sous-préfecture.

2 H. 45. — La fusillade continue sur la place Saint-Nicolas. Trois C.R.S. sont grièvement blessés.

3 HEURES. — Les C.R.S. ouvrent le feu avec leurs mousquetons sur les tireurs embusqués autour de la place.

M. Jacques Guérin, sous-préfet de Bastia, indiquera jeudi matin, au micro d'Europe 1, que « la troupe a été autorisée à faire usage de ses armes lorsque nous avons été sûrs que les blessés l'avaient été par balles et par chevrotines ».

3 H. 30. — Un C.R.S. est mort, huit autres blessés, indique le sous-préfet de Bastia.

3 H. 45. — Les forces de l'ordre reçoivent l'ordre de se replier sur la sous-préfecture.

4 HEURES. — La fusillade cesse. Bilan du côté des forces de l'ordre : un mort, quatorze blessés, dont un dans un état désespéré, indique M. Guérin. « Nos hommes, comme à Aléria, ont été tirés. Ils ont riposté car cela était nécessaire. La riposte a bien sûr été autorisée par les plus hautes instances gouvernementales. »

VERS 5 HEURES. — M. Zuccarelli, maire de la ville, lance un appel au calme sur les ondes de France-Inter.

AU DEBUT DE LA MATINEE. — Des renforts de gendarmes mobiles arrivent à Bastia et quadrillent tout le centre de la ville. Plusieurs *fusils mitrailleurs* sont en batterie sur les trottoirs. Deux mitrailleuses sont rangées à côté du siège de l'ARC. Les voitures circulant dans les rues sont fouillées ainsi que les passants.

8 HEURES. — Le conseil municipal se réunit en séance extraordinaire.

8 H. 30. — Le bilan officiel communiqué par la sous-préfecture s'établit, pour les forces de l'ordre, à un mort, huit blessés hospitalisés et huit qui ne le sont pas.

9 HEURES. — Les immeubles autour de la place Saint-Nicolas sont fouillés par les policiers. « Grâce aux renseignements, nous avons mis la main sur le ou les auteurs présumés du coup de feu », annonce M. Guérin. « Des preuves ont été accumulées sur eux, qui sont très lourdes. Nous avons trouvé chez eux des armes dont le calibre a été utilisé cette nuit. »

10 HEURES. — Le « bouclage » du centre de la ville par des C.R.S. et des gendarmes mobiles mis en place à l'aube est levé.

M. Gilly, préfet de la région corse, lance un appel au calme.

UN TÉLÉGRAMME DE M. PONIATOWSKI AU PRÉFET DE LA RÉGION

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a adressé ce mercredi matin au préfet de la région Corse le télégramme suivant :

« *Je vous prie de transmettre au commandant du groupement C.R.S. de Bastia le message ci-après : « Des gardiens de la paix des C.R.S. 46, 30 et 6 sont tombés à Bastia sous les balles d'assassins embusqués, alors qu'ils participaient au rétablissement de l'ordre et Je m'incline devant la mort de la C.R.S. 46, si douloureusement éprouvée. J'adresse à sa famille, ses chefs et ses camarades, mes condoléances profondément émues. Aux blessés des trois compagnies, j'adresse mes félicitations pour leur courage et mes vœux de guérison. A tous, je dis la volonté du gouvernement de poursuivre sans faiblesse la recherche et le châtiment des criminels.* »

UNE PROTESTATION DES JOURNALISTES

Les reporters présents à Bastia lors des affrontements de cette nuit « protestent énergiquement — dans une déclaration — contre la conduite inqualifiable des C.R.S., qui ont délibérément frappé deux reporters photographes munis de leur brassard de presse et chargé à maintes reprises les membres de la presse, allant même jusqu'à leur jeter des pierres ramassées sur la chaussée, tout en les injuriant. »

ALGER, 1960

Il faut, semble-t-il, remonter au dimanche 24 janvier 1960 pour retrouver trace d'émeutiers tirant spontanément sur des représentants des forces de l'ordre. L'émeute qui eut lieu, ce dimanche-là à Alger, causa en effet la mort de dix-neuf personnes, dix d'entre elles étant des membres du service d'ordre de la ville.

Durant toute la journée, où l'on avait vu s'affairer M. Pierre Lagaillarde, alors député d'Alger, et M. Joseph Ortiz, président du Front national français, des mouvements de foule s'étaient produits, ainsi que des rassemblements dans le quartier populeux de Bab-el-Oued, au bas de la Kasbah ou près du tunnel des facultés.

Les premiers coups de feu retentiront vers 18 heures et cesseront environ trois quarts d'heure après. Selon la plupart des témoignages recueillis à l'époque, et émanant notamment de deux journalistes britanniques, ces coups de feu avaient été le fait des manifestants français. Alger avait été déclarée en état de siège à 19 h. 53 et le général de Gaulle avait, dès 2 h. 40 du matin, le lundi, lancé un message qualifiant l'émeute de « mauvais coup porté à la France ».

Ce même lundi, M. Michel Debré, premier ministre, avait fait un voyage-éclair à Alger.

Neuf personnes vont être déférées à la Cour de sûreté de l'État

Une information va être ouverte ce jeudi 28 août à la Cour de sûreté de l'Etat, après les événements de la cave vinicole d'Aléria, le 22 août dernier. Après la libération, dans la soirée du 27 août, de M. Roland Simeoni, frère du docteur Edmond Simeoni, dirigeant de l'ARC, et de deux autres personnes, MM. Pierre Martelli et Jules Paoli, neuf autres vont être déférées à la Cour de sûreté : MM. Edmond Simeoni et Pierre Susini, qui sont déjà à Paris, et MM. Vincent Tabarini, professeur au lycée de Bastia, Orsu-Mathieu Defendini, Pierre Paolacci, Paul-François Piccinini, Jean-François Quillichini, Dominique Tirolini, autre professeur à Bastia, et Louis Sarochi, qui, actuellement à Marseille, devraient être transférés à Paris ce jeudi 28 août.

Le transfert de M. Susini, qui venait d'être amputé d'un pied et a eu un malaise cardiaque lorsqu'il apprit qu'il allait être emmené de Bastia à Paris, a provoqué une vive altercation entre le médecin traitant l'autonomiste à la polyclinique de Bastia et le médecin militaire chargé d'accompagner le blessé, le médecin traitant ayant dégagé toute responsabilité sur ce transport prématuré. M. Pierre Susini est maintenant à l'Hôtel-Dieu, dans la salle Cusco, où a également été transporté le docteur Edmond Simeoni, fatigué par plusieurs jours d'interrogatoire.

En Corse, treize des autonomistes ayant participé à l'occupation de la cave vinicole d'Aléria ont été recherchés toute la journée du 27 août. Ils auraient été reconnus par les enquêteurs de la police judiciaire grâce à des bandes d'actualité, ce qui risque fort de faire accuser les journalistes de collaboration avec la police, ou la police d'avoir abusivement soustrait ces bandes. Aucune de ces treize personnes — qui font l'objet de mandats d'arrêt — n'aurait été encore arrêtée.

Enfin, après les manifestations de la nuit dernière, de nombreuses personnes ont été arrêtées et de multiples perquisitions sont en cours à Bastia ce jeudi matin. La plupart de ceux qui ont été appréhendés devraient être déférés non à la Cour de sûreté mais à des juridictions de droit commun.

Rappelons que, selon un communiqué du ministère de la justice publié mardi 26 août, l'information ouverte par la Cour de sûreté de l'Etat l'est sur la base des articles 86, 95 et 96 du code pénal.

Des peines politiques

Ces articles visent respectivement « *l'attentat dont le but aura été (...) soit d'exciter les citoyens à s'armer contre l'autorité de l'Etat, soit à porter atteinte à l'intégrité du territoire national* » ; le pillage des propriétés publiques ou privées ou le commandement de bandes armées ; enfin, la participation à ces bandes armées.

En dehors de l'article 95, qui punit de mort le commandement de bandes armées, les deux autres textes prévoient des peines de détention criminelle, c'est-à-dire une peine politique par essence. Le problème se pose cependant de savoir quelle est la nature des infractions commises à l'occasion de ces délits politiques et, notamment, le meurtre des deux gendarmes et d'un C.R.S. Dans l'entretien qu'il avait eu au micro d'Europe n° 1, mercredi (nos dernières éditions), M. Lecanuet ne s'était pas formellement prononcé sur ce point.

Cependant, il faut rappeler que la Cour de sûreté de l'Etat, créée par une loi du 15 janvier 1963 pour remplacer d'autres juridictions d'exception nées des événements de l'O.A.S., est généralement considérée comme une juridiction politique. Sa compétence très large est définie en temps de paix à l'article 698 du code de procédure pénale, étant précisé que la Cour a compétence pour connaître des crimes et délits connexes aux infractions contre la sûreté de l'Etat.

La Cour est actuellement présidée par M. Alain Simon, premier président. Son procureur général est M. Jean Jonquères. Ce dernier n'a pas, à la différence des parquets ordinaires, le droit de se saisir lui-même (opportunité des poursuites). Il doit poursuivre « *sur l'ordre écrit du ministre de la justice* ».



(Dessin de CHENEZ.)

Une approche économique du phénomène régional

L'impact affectif et politique du vocable régional dans la société française contemporaine laisse au second plan les réalités économiques régionales. Et pourtant, il est essentiel d'examiner le dossier régional sinon en technocrate, tout au moins en économiste. L'avènement régional peut-il favoriser l'essor économique ? L'ouvrage de Jean-Claude Perrin, un de nos meilleurs spécialistes de l'économie régionale, apporte une réponse décisive en ce sens.

L'économie politique classique n'a introduit que récemment la considération pour l'espace. Or l'organisation spatiale des variables et des relations économiques affecte la croissance. Une structure spatiale adéquate a pour premier effet la « minimisation des désutilités » grâce à certaines formes de groupement dans l'espace d'activités qui entretiennent plus de relations entre elles qu'avec l'extérieur, une armature urbaine permet ainsi un groupement structuré de commerce et de services.

Une bonne structure spatiale développe également les « capacités créatrices » d'un ensemble. Certaines associations dans l'« espace » d'équipements productifs, résidentiels, de communication, associés à un système socio-culturel qui favorise la communication concrète et réduit la ségrégation, rendent cet ensemble plus apte à l'invention comme à la mise en œuvre de technologies, de spécialisations, de structures économiques plus efficientes. Elles produisent un *bien collectif* supplémentaire, indivisible, immobile et hors marché.

La région, bien structurée, doit permettre de cumuler minimisation des désutilités et capacités créatrices. La première étape du mouvement régional est le décollage lié à la diffusion et à l'amplification régionale des effets de croissance produits par la première génération de grandes industries puis à la constitution d'une nouvelle génération d'entreprises : les entreprises à marché régional.

La seconde étape du développement est *l'acquisition par la région de capacités de croissance autonomes* et continues et notamment l'émergence de structures régionales de production. Au cours de ces mutations naissent des régions d'entraînement et des régions *dominées* : l'équilibre régional ne naît pas dans un cadre purement libéral. J.-C. Perrin montre que les déséquilibres interrégionaux sont forts en économie de marché car le marché spécule sur les différences de niveaux culturels et de potentiels économiques qui existent entre les régions au lieu de les corriger.

Un aménagement régional adéquat n'est pas davantage assuré dans les régimes à planification autoritaire et centralisée : cette pratique est en porte-à-faux car elle ne correspond pas aux structures spatiales de l'économie. La comparaison que fait l'auteur entre la France et l'Allemagne fédérale est particulièrement révélatrice. Pour J.-C. Perrin, un système dirigiste centralisé tel que celui de la France cumule deux inconvénients : d'une part, en concentrant dans la capitale nationale les centres de décisions privés et publics ainsi que les principaux services supérieurs, il confère à la région centrale un véritable monopole sur les facteurs les plus importants du développement ; d'autre part, en privant la « province » des capacités de gestion et des pouvoirs indispensables, il stérilise les initiatives et le dynamisme des centres de décision régionaux. Il les empêche ainsi de promouvoir une action cohérente et efficace.

En revanche, le système fédéral de l'Allemagne de l'Ouest, dans lequel le découpage politique correspond assez bien aux structures spatio-économiques et dans lequel le libéralisme est associé à une certaine planification de l'aménagement, a permis d'atteindre un équilibre spatial remarquable en même temps qu'un dynamisme régional généralisé. J.-C. Perrin estime, au terme de son étude, que la gestion adéquate des structures économiques ne peut être que le fait de la collectivité publique, les mécanismes du marché paraissent inadéquats pour assurer un aménagement national de l'espace.

Trouver un équilibre régional suppose l'abandon aussi bien d'un centralisme de type français que d'un libéralisme à l'américaine. Dans la conception de J.-C. Perrin, les découpages régionaux deviennent malléables, adaptés à leur fonction économique. Cela suppose, plutôt que la naissance de régions politiques, le foisonnement d'organismes décentralisés *ad hoc* de gestion adaptés à un temps et à un lieu. Dans un système administratif de type français où le structurel et l'institutionnel prennent le pas sur le relationnel, une telle mutation est particulièrement difficile à réaliser. Notre pays paraît se porter plus volontiers vers une régionalisation affective de type italien avec ses Jacqueries dracénoises que vers un aménagement économique de l'espace. Peut-être est-ce une des maladies infantiles de la décentralisation dans un pays jusqu'ici si centralisé ?

CHARLES DEBBASCH,
Président de l'université du droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

★ *Jean-Claude Perrin, le Développement régional*, P.U.F. 1974, collection « SUP. L'économiste ».

Libres opinions

L'INDISPENSABLE APAISEMENT

par NICOLAS ALFONSI (*)

AINSI, plusieurs membres des forces de l'ordre auront été les victimes inutiles d'une double erreur : celle des autonomistes qui ont sous-estimé la capacité de réaction du gouvernement et se sont trouvés par la suite dans l'obligation d'improviser ; celle, tout aussi grave à nos yeux mais moins explicable, des autorités responsables, qui ont, malgré nos mises en garde, appliqué des schémas nationaux en matière de maintien de l'ordre à une situation locale particulière. L'erreur psychologique est sur ce point capitale, quand on sait que la violence est pour l'histoire corse un élément aussi permanent que le maquis pour sa géographie.

Ce drame, qui devait se dénouer en une partie de poker, était sans doute inscrit dans les faits et n'est que le produit d'une longue série d'erreurs dont on récolte aujourd'hui les fruits amers.

Tout était simple tant que l'île vivait repliée sur elle-même. Un travail acharné, d'une étoile à l'autre, sur un sol ingrat (on songe au mot « vacances » qui n'a pas d'équivalent en langue corse et ce malgré, ô ironie, un préjugé tenace sur l'indolence insulaire), avait maintenu dans l'île, au début du siècle, une population de 300 000 âmes préservées par des structures sociales immuables.

***

La Grande Guerre, qui lui arrache quarante mille de ses fils, ce qui constitue le plus fort pourcentage national rapporté à la population par département, un excès d'alphabétisation, les mécanismes de plus en plus contraignants d'une assimilation économique à un ensemble national plus évolué videront l'île peu à peu de sa substance.

Cette mort aurait pu être indolore et la prise de conscience ne pas se produire si la Corse n'avait elle-même participé, au début des années 60, à l'exceptionnelle mutation économique qui s'accomplissait au plan national.

Mal préparées au choc, les structures sociales traditionnelles, essentiellement rurales, n'y pouvaient résister, laissant l'occasion à un capitalisme sauvage de se manifester sur le plan agricole, touristique ou foncier.

Ainsi, pendant que des circuits financiers ou bancaires, des entreprises dirigées par de nouveaux venus de l'extérieur à l'esprit schumpeterien, s'établissaient, la balance démographique se stabilisait autour de 200 000 habitants, mais l'équilibre interne de celle-ci se modifiait au détriment des insulaires. Ceux-ci continuaient de brader des biens fonciers pour acheter des automobiles, dont l'ascension triomphale des ventes constituera toujours pour l'administration le critère essentiel de la « prospérité » insulaire. Parallèlement, les mouvements régionalistes prenaient racine et, tandis qu'un « pouvoir économique », dont les leviers appartenaient aux nouveaux occupants, émergeait peu à peu, la classe politique, s'entredéchirant à belles dents, s'épuisait à distribuer des pensions d'aide sociale à une population vieillissante et anémiée.

On aura ainsi saisi la différence des intérêts, mais ce dernier aspect restera longtemps pour le pouvoir un alibi dérisoire, la Corse étant par nature « assistée ».

Dans cette perspective, le phénomène « pieds-noirs » sera un révélateur. Produit de circonstances historiques, alimenté par des crédits du ministère des rapatriés, il trouvait en Corse un instrument de mise en valeur : la SOMIVAC, composée pour l'essentiel de cadres continentaux. Des complicités objectives avec l'administration, des structures mentales identiques, des préjugés et des réflexes communs vis-à-vis des insulaires, faciliteront leur implantation, d'où ce sentiment permanent de frustration toujours prêt à exploser.

Faut-il pour autant parler de « colonialisme intérieur » ? Tout en se gardant de jugements excessifs — n'est-il pas sérieusement soutenu qu'il existe même en sens inverse ? — certains traits de la réalité insulaire pourraient y entraîner, et notamment le poids d'intermédiaires parasitaires, un régime inique de transports, l'accaparement des côtes, une réceptivité plus grande qu'ailleurs du pouvoir central à répondre aux sollicitations politiques locales (découpages électoraux, fraude électorale érigée sous la Vᵉ République au rang d'institution, protection des serviteurs du pouvoir).

***

Tel est le bilan. Il est lourd depuis quinze ans pour la politique gouvernementale et il s'inscrit dans les faits : une baisse démographique faisant tomber la population d'origine corse à cent vingt mille personnes.

Dès lors, la prise de conscience d'une identité corse, produit de cette mutation, va fortifier le mouvement autonomiste et mettre en relief le seul et unique problème : la crainte de voir une situation se dégrader au point de mettre en péril de mort une communauté régionale avec ses valeurs, ses qualités et aussi ses défauts, et qui avait résisté durant des siècles à tous les assauts.

Certes, sous la pression des événements qui s'accélèrent depuis deux ans, le gouvernement actuel a réagi et pris enfin des initiatives. Toutes participent de l'idée selon laquelle la Corse pose un problème exclusivement de développement économique. La division de la Corse en deux départements, que nous avons combattue, car elle porte atteinte à l'unité de l'île, a pour objet de ramener celle-ci dans le droit commun des régions en la dotant de moyens administratifs permettant de conduire son développement. La « charte de développement économique » élaborée sous l'égide de la mission Bou, le titre est éloquent, s'assigne pour objectif de rattraper le retard économique en se donnant des moyens financiers importants.

En vérité, de tels choix nous paraissent lourds de dangers tant le risque nous semble grand de voir le développement économique accentuer la crise au lieu de la réduire.

C'est dire que l'approche du problème qui pourrait valoir, mais avec des aspects différents, car le modèle corse n'est réductible à aucun autre, pour d'autres régions, est d'ordre essentiellement politique et devrait répondre aux interrogations suivantes : *les mécanismes de l'économie capitaliste et l'Etat libéral peuvent-ils encore assurer la survie, dans la communauté étatique, de minorités nationales ? Doit-on préserver celles-ci ?* Le centralisme constitue-t-il encore un mécanisme nécessaire et indispensable pour assurer l'unité nationale ? Le général de Gaulle avait cessé de le penser à l'occasion de son discours de Lyon. N'est-il pas plus urgent, dans la deuxième moitié du vingtième siècle, de préserver la diversité des cultures, les originalités locales, les différences entre les diverses composantes du corps social ?

C'est, pour notre part, ce que nous avons toujours soutenu, en plaidant notamment durant la campagne présidentielle avec François Mitterrand en faveur d'un « droit à la différence », ce droit pouvant, à l'intérieur de la communauté nationale, donner naissance à un statut dérogatoire du droit commun des régions, lequel reste à inventer, et s'exercer dans des domaines essentiels et divers, que ce soit le domaine foncier, dans un pays aux fortes traditions communautaires, culturel ou linguistique.

***

L'affaire d'Aléria, dans sa tragédie, pourrait ainsi être le point de départ et l'occasion d'une large réflexion nationale sur le sort de ces peuples oubliés et condamnés, celui qui vit en Corse notamment, dont le destin collectif ne saurait être confondu avec le destin individuel de ses fils, si brillant soit-il ! Toynbee dirait qu'il y a là un défi de l'histoire à relever.

Entre les divers antagonismes qui s'affrontent à nouveau violemment à Bastia, et pour assurer l'indispensable apaisement, la voie pacifique est étroite. Par-delà la dissolution de mouvements toujours prêts à se reconstituer, elle suppose des choix difficiles mais aujourd'hui nécessaires si le pire, demain, veut être évité.

(*) Député radical de gauche de Corse.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 237

HORIZONTALEMENT

I. Une forme qui n'est pas toujours respectés. — II. Fait admettre un attachement certain. — III. Précède le nom du patron ; Institution. — IV. A force de loi ; Souvent là sur une licitation. — V. Points cardinaux ; Se retire après une chute. — VI. En moins ; Se succèdent au cours d'une longue existence. — VII. Abréviation ; Serpente dans l'Engadine. — VIII. Bien gardés ; Fume avant la fin du repas. — IX. Un génie ; Disciple d'Hippocrate. — X. S'adresse rudement à une conquête. — XI. Se montrera intraitable.

VERTICALEMENT

1. C'est encore le meilleur moyen d'avoir de l'argent liquide ; Le plus pur n'est encore qu'un mélange. — 2. Un nom qui convient également à tout ce qui est parfait. — 3. Note ; Ne coulent que par intermittence. — 4. S'y entendent pour joindre les deux bouts ; Deux voyelles. — 5. Pas acquis ; Peut embarrasser. — 6. Se montrer extrêmement discret. — 7. Chanteur toujours à la mode. — 8. Armés dans un but paradoxalement pacifique. — 9. Objets d'une leçon ; Fut favorable à Napoléon.

Solution du problème n° 1 236

Horizontalement

I. Agonisant. — II. Océan ; Ue. — III. Es ; Ordo. — IV. Ails ; Bois. — V. Oui ; Us. — VI. Cots ; Otto. — VII. Hus ; Prier. — VIII. Or ; Su. — IX. Tsigane. — X. Ord ; Or. — XI. Onéga ; gué.

Verticalement

1. Manchot. — 2. Go ; Ourson. — 3. Ocelots ; Ire. — 4. Nessus ; S.G.D.G. — 5. Ia ; Pus. — 6. Snob ; Or ; Na. — 7. Routine. — 8. Nudiste ; Ou. — 9. Téos ; Ordure.

GUY BROUTY.

SCIENCES

MORT DU PHYSICIEN AMÉRICAIN JOHN RAY DUNNING

Le physicien américain John Ray Dunning est mort à son domicile de Key-Biscayne, d'une crise cardiaque.

[Né le 24 septembre 1907, il avait été doyen de la Faculté de mécanique et de sciences appliquées de l'université de Columbia. Spécialiste de l'énergie nucléaire, il avait montré en 1939 qu'il était possible de fissionner l'atome d'uranium 235. Il a également inventé vers 1940 le procédé de diffusion gazeuse de l'enrichissement de l'uranium.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	230 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

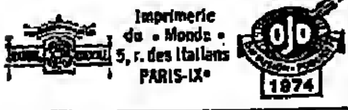
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

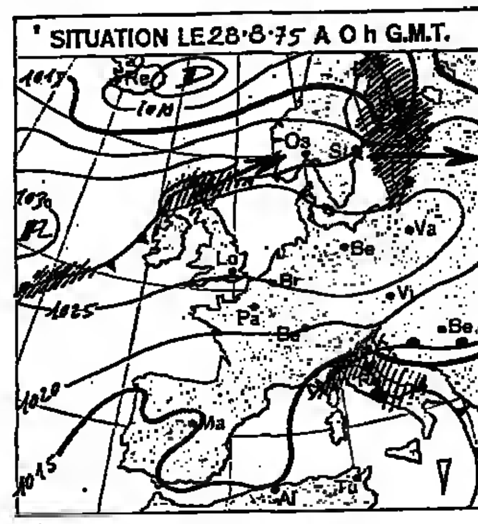
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

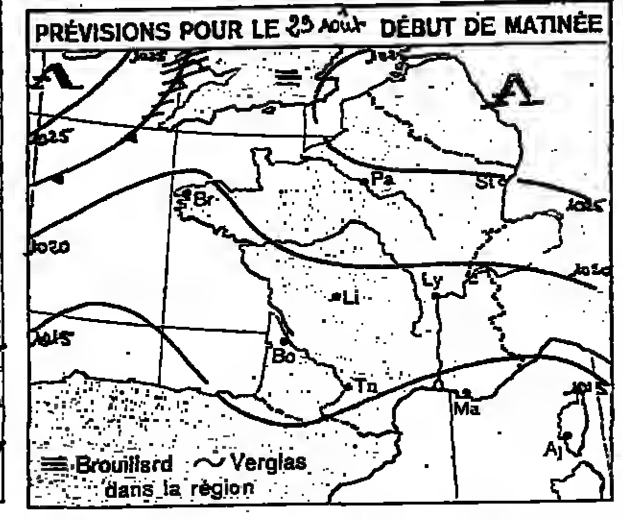
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 août à 0 heure et le vendredi 29 août à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, la France restera sous l'influence des vents de secteur est, qui apportent de l'air continental sur la majeure partie du pays, de l'air plus humide dans le Midi méditerranéen.

Vendredi 29 août, le temps sera généralement bien ensoleillé en France, avec seulement des nuages passagers d'aspect orageux sur les régions méditerranéennes et les versante est des Alpes.

Les vents, faibles, viendront encore de l'est, et les températures seront en légère hausse par rapport à celles de la veille.

Jeudi 28 août, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 août ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 24 et 15 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 25 et 11 ; Brest, 23 et 12 ; Caen, 22 et 12 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 21 et 10 ; Dijon, 25 et 14 ; Grenoble, 21 et 11 ; Lille, 23 et 11 ; Lyon, 23 et 13 ; Marseille, 26 et 11 ; Nancy, 23 et 11 ; Nantes, 27 et 16 ; Nice, 28 et 17 ; Paris-Le Bourget, 25 et 12 ; Pau, 34 et 11 ; Perpignan, 37 et 18 ; Rennes, 27 et 12 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 27 et 14 ; Toulouse, 26 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24 ; Boulogne, 23 et 15 ; Deauville, 23 et 12 ; Granville, 27 et 16 ; Saint-Nazaire, 27 et 14 ; Royan-La Coubre, 28 et 16 ; Sète, 25 et 19 ; Cannes, 27 et 18 ; Saint-Raphaël, 27 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 24 et 14 degrés ; Athènes, 30 et 22 ; Bonn, 26 et 10 ; Bruxelles, 23 et 13 ; Le Caire, 33 (max.) ; îles Canaries, 24 et 21 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 25 et 15 ; Lisbonne, 31 et 18 ; Londres, 27 et 13 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 17 et 6 ; New-York, 30 et 21 ; Palma-de-Majorque, 26 et 17 ; Rome, 25 et 16 ; Stockholm, 24 et 15 ; Alger, 29 et 17 ; Tunis, 32 et 18 ; Casablanca, 27 et 21 ; Barcelone, 27 et 17 ; Dakar, 28 et 25 ; Elath, 37 et 27.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A	Sommes à payer Série B
			F	F
1	9 381	1 2 3	500	1 000
	0 971	1 2 3	1 000	2 000
	76 541	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	32 611	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	78 261	2	20 000	10 000
		1 3	2 000	1 000
2	242	1 2 3	250	100
	832	1 2 3	250	100
	76 542	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	32 612	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	85 372	1 2 3	8 000	5 000
3	93	1 2 3	60	60
	163	1 2 3	250	100
	76 543	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	32 613	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	49 383	1 2 3	8 000	5 000
	70 483	1 2 3	8 000	5 000
4	4	1 2 3	30	30
	994	1 2 3	280	130
	0 564	1 2 3	530	1 030
	9 064	1 2 3	530	1 030
	76 544	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	32 614	1	5 030	5 030
		2 3	1 030	1 030
	55 964	1 2 3	5 030	3 030
5	765	1 2 3	250	100
	805	1 2 3	250	100
	4 585	1 2 3	500	1 000
	76 545	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	05 195	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
	32 615	1	500 000	1 000 000
		2 3	25 000	50 000
6	446	1 2 3	250	100
	76 546	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	32 616	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	10 406	1 2 3	8 000	5 000
7	77	1 2 3	60	60
	97	1 2 3	60	60
	927	1 2 3	250	100
	0 867	1 2 3	500	1 000
	3 677	1 2 3	560	1 060
	4 887	1 2 3	500	1 000
	76 547	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	32 617	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	56 627	1 2 3	8 000	5 000
8	8	1 2 3	30	30
	528	1 2 3	280	130
	5 678	1 2 3	530	1 030
	8 068	1 2 3	530	1 030
	76 548	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	32 618	1	5 030	5 030
		2 3	1 030	1 030
	92 088	1 2 3	8 030	5 030
	02 738	1	20 030	10 030
		2 3	2 030	1 030
	29 708	1	20 030	10 030
		2 3	2 030	1 030
9	29	1 2 3	60	60
	499	1 2 3	250	100
	0 319	1 2 3	500	1 000
	32 619	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	64 139	1 2 3	5 000	3 000
	10 329	1 2 3	8 060	5 060
	51 779	1 2 3	8 000	5 000
	76 549	2	200 000	100 000
		1 3	7 000	4 000
0	76 540	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	32 610	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	12 020	1 2 3	8 000	5 000
	57 630	1 2 3	8 000	5 000
	63 030	2	20 000	10 000
		1 3	2 000	1 000
	68 940	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE JUMELEE D'AOUT
TIRAGE DU 27 AOUT 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 3 SEPTEMBRE 1975 à NERAC (Lot-et-Garonne) — 40e

PRESSE

Dans les journaux parisiens

● LE NOUVEAU DIRECTOIRE DU « FIGARO » — que préside M. Jean d'Ormesson et dont les autres membres sont MM. Raymond Aron, Yann Clerc, Robert Hersant (P.D.G. et directeur de la publication) et Xavier Marchetti — a tenu sa première réunion de travail le mercredi 27 août.

Au sein de la rédaction du journal, il n'est question que des mesures de compression de personnel (soixante ou quatre-vingts journalistes) que la rumeur laisse filtrer depuis la prise de pouvoir de M. Robert Hersant. Rappelons que la rédaction du *Figaro* compte deux cent quatre-vingt-quinze journalistes permanents, plus une cinquantaine de pigistes réguliers.

En ce qui concerne les départs volontaires — dont Denis Périer-Daville et Maurice Tillier, deux des animateurs de la société des rédacteurs, ont donné l'exemple, — ils pourraient concerner une dizaine de personnes.

D'autre part, à *Paris-Normandie*, autre quotidien du groupe Hersant, l'intersyndicale annonce qu'une délégation du journal édité à Rouen a été reçue par le comité d'entreprise du *Figaro*. « *L'intersyndicale de* Paris-Normandie, *qui a appris que les différents responsables du groupe Hersant étaient convoqués rue de Presbourg à Paris pour la fin août, recevra à la mi-septembre une délégation intersyndicale du* Figaro. »

L'intersyndicale *de Paris-Normandie* conclut en mettant « *en garde (...) sur les risques de voir se développer une situation conflictuelle* ».

● A « FRANCE-SOIR », M. René Gharbi, rédacteur en chef — qui avait été chargé de l'intérim de la direction de la rédaction entre le 5 juin et la mi-juillet — a quitté définitivement le journal, comme l'a fait en juin M. Jean Sonkin, également rédacteur en chef, qui avait été l'adjoint direct de M. Henri Amouroux.

La direction de la rédaction est désormais assurée par M. Jean Gorini, assisté de MM. Willy Guiboud et Jean-Louis Lepigeon. Ce triumvirat prépare la nouvelle formule de *France-Soir*, celle de « *la dernière chance* », comme l'aurait qualifiée M. Dominique Ferry, directeur général du groupe FEP. Cette « relance » entraînerait une certaine réorganisation des services de la rédaction.

Le premier numéro zéro de la nouvelle formule serait réalisé le 8 septembre.

● AU MAGAZINE FEMININ « ELLE », autre titre du groupe FEP, le successeur de Mme Daisy de Galard au poste de rédacteur en chef n'a toujours pas été désigné. Rappelons que la rédaction s'était prononcée en juillet dernier par un vote à bulletins secrets en faveur de Mme Martine Compère-Morel, rédactrice en chef adjointe, à plus de 80 % des suffrages.

CARNET

Naissances

— M. Jean Boël et Mme, née Maylis Isabelle,
sont heureux de faire part de la naissance de leur fils
Grégory,
le 20 août 1975.
3 bis, rue Léon-Jost,
75017 Paris.

— M. Jacques Chazelle et Mme, née Carole Schlumberger,
font part de la naissance de leur fille
Julie,
le 14 août 1975.
Paris.

— Le Dr Giustiniani, psychiatre des hôpitaux, et Mme, née Caudemn Liliane et François,
font part de la naissance de
Joseph-Alexis,
le 22 août 1975.
57, route de Lyons-la-Forêt,
76000 Rouen.

— Betty Pincemin, née Guillois et Patrick Pincemin
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Tanguy,
le 21 août 1975.
33, Résidence « La Gaillarderie »,
78590 Noisy-le-Roi.

Mariages

— Le Dr et Mme Pierre Costalat font part du mariage de leur fils
Guy
avec Anne-Marie Fonnean,
belle-fille et fille de M. et Mme René Domenc, le 29 août 1975.
Montpellier.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Oussama ACHOU,
ancien élève de l'école Polytechnique,
doyen de la faculté des sciences de la gestion de l'université d'Ottawa.
Le décès est survenu le 16 août 1975 à Ottawa.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Beyrouth le 21 août.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Achou, immeuble Achou,
près du Pont,
Aley (Liban).

— Mme Arthur Bloch, son épouse,
M. et Mme Alain Bloch et Dorian,
Mlle Annie Bloch,
ses enfants et petit-enfant,
Mme Beno Seligman,
M. et Mme Henri Bloch,
Mme Léon Bloch,
les familles et amis,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Arthur BLOCH,
à Paris, le 26 août, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 29 août à 10 h. 40, au cimetière du Montparnasse, entrée, 5, rue Emile-Richard.

— Bry-sur-Marne, Bourges.
Les obsèques de
M. Claude DORMEAU,
décédé le 27 août dans sa cinquante-quatrième année,
auront lieu le 29 août à 14 h. 30, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu à Bourges (Cher).
Inhumation au cimetière de Pignoux.
De la part de
Mme Dormeau,
ses enfants et toute la famille.

— M. Patrice Jacomet,
M. Yves Jacomet,
ont la tristesse de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne du
Docteur
Georges JACOMET DE BOAÇA,
ancien magistrat,
ancien collaborateur de
M. Georges Bonnet,
docteur en droit,
docteur en médecine,
lauréat de la faculté de médecine de Paris,
ancien chargé de conférences à la faculté de droit de Paris,
chevalier dans l'ordre national du Mérite.
Leur père, décédé en son domicile, à Perpignan, 30, rue des Mimosas, à l'âge de soixante-quatre ans.
Conformément à ses dernières volontés, le défunt sera inhumé dans le caveau de famille à Prades, dans la plus stricte intimité.

Georges HEYMANN,
avocat à la Cour,
chevalier de la Légion d'honneur,
Président international de la Ligue universelle de francs-maçons,
nous a quittés le samedi 23 août 1975, aussi discrètement qu'il s'était efforcé de vivre.
De la part de sa famille et de ses amis en France et dans le monde qui cultiveront son souvenir.

— Nous apprenons le décès du général de brigade
Pierre GIRARDOT,
survenu le 27 août à soixante et un ans.
[Né le 6 mars 1914, le général de brigade Pierre Girardot est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Entré en service en 1935, il est, de 1944 à 1946, à la chefferie des travaux du génie à Clermont-Ferrand. Après un séjour en Indochine, il est nommé, en 1951, à la direction du génie des forces françaises en Allemagne. Commandant du 1er bataillon de marche du génie à Madagascar en 1954, il rentre en France en 1956. En 1969, il est nommé commandant et directeur du génie de la VIIe région militaire à Marseille.]

— Saint-Jean-de-Maurienne, Le Creusot, Lyon, Meillers 03, Reims, Beligneux 01.
M. René Giroux, docteur en chirurgie dentaire, et Mme et leur fille Françoise,
M. et Mme Roger Berthollier et leur fille Catherine,
les docteurs Hélène et Alain Gressard et leur fille,
Mme Pierre Agin, ses enfants et petits-enfants,
les familles Herodet, Dubreuille, Besson, tous les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul LACROIX,
entrepreneur de travaux publics
Ingénieur A.-M.,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandant honoraire du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Maurienne,
ancien ingénieur de la Cie Pechiney,
ancien conseiller municipal,
survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les funérailles auront lieu le 29 août 1975 à 15 heures à la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, où le corps sera déposé.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
Et rappelle à votre pieux souvenir son épouse,
Jeanne-Marie née Noël,
décédée le 10 février 1975.

— Mme Louis Moutte,
François et Martine et leurs fils, Isabelle, Jacques, Jean-Pierre et Jean-Louis,
M. et Mme Marcel Moutte et leurs enfants,
M. et Mme Michel Moutte et leurs enfants,
les familles Léouzon, de Bary et Poussielgues,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis MOUTTE,
survenu le 13 août 1975.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité au temple de Beaurières (Drôme) le 19 août 1975.
10, rue Jeanne-d'Arc,
92310 Sèvres.

— Reims.
Mme Louis Vilde, son épouse,
le Dr et Mme Jean-Louis Vilde,
M. Alain Vilde
M. et Mme Jean-Paul Thouvenot,
ses enfants, ses petits-enfants,
Mme Raymond Driancourt,
sa sœur, ses nièces et toute la famille ont la douleur de faire part du décès accidentel du
Professeur Louis VILDE,
membre correspondant de l'Académie de médecine,
doyen honoraire de la Faculté de médecine de Reims,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
survenu le 22 août 1975 aux Sables-d'Olonne.
La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 25 août en l'église Notre-Dame des Sables-d'Olonne dans la plus stricte intimité familiale.
Inhumation au nouveau cimetière des Sables.
[Né le 3 mai 1907 à Marseille-en-Beauvaisis (Oise), le professeur Louis Vilde fit ses études de médecine à Paris, avant d'être nommé en 1943 médecin des hôpitaux de Reims. Professeur titulaire de la chaire de pathologie médicale en 1959, puis de la chaire de la clinique médicale en 1969 et directeur, de 1963 à 1966, de l'Ecole nationale de médecine et de pharmacie de Reims, il devint en 1966 doyen, puis doyen honoraire (en 1969) de la faculté de médecine et de pharmacie de Reims. Il était depuis 1974 membre correspondant de l'Académie nationale de médecine.]

— Lyon.
Mme Jean Wuyam,
M. Bernard Wuyam,
M. et Mme Raymond Prévost,
Mme Marcel Prévost et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Bruno WUYAM,
à l'âge de vingt ans.
Les obsèques auront lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, Lyon (3e) le 29 août 1975 à 10 heures.
Il rappelle à votre pieux souvenir son père
le capitaine Jean Wuyam,
mort pour la France en Algérie.

Anniversaires

— Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé
Stanislas BONNET,
décédé le 29 août 1967.

— Une pensée pour le huitième anniversaire de la mort de
Mian SCHEIN.

Remerciements

— Annecy.
Mme Fournier-Paturle,
M. Marcel Fournier
et leurs enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Bertrand FOURNIER,
remercient toutes les personnes qui, par leurs prières, leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur douleur.

Visites et conférences

VENDREDI 29 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bacheller : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., coupole de l'EPAD, parvis de la Défense, Mme Oswald : « Problèmes multiples posés par la vie et le travail à la Défense ».

Réunion des musées nationaux. — Musée du Louvre, 10 h. 30 et 15 h. : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « Eglise, cloître et bâtiments abbatiaux du Val-de-Grâce ». — 15 h., portail de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Village de Saint-Germain-des-Prés et atelier de Delacroix » (Paris et son histoire). — 15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles, la cour des Miracles, la tour de Jean-sans-Peur ». — 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminé » (A travers Paris). — 15 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Le monastère de Port-Royal de Paris et le jansénisme » (Mme Ferrand). — 15 h. 30, métro Pont-Marie : « Ile Saint-Louis » (Mme Camus).

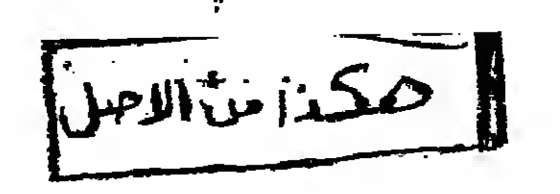
RELIGION

LE PÈRE JEAN SAVOIE EST NOMMÉ SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE FRANÇAIS DE ROME

Le Père Jean Savoie, de la Congrégation du Saint-Esprit, a été nommé supérieur du séminaire français de Rome, en remplacement du Père Michel Picard, de la même congrégation, annonce, le 27 août, le secrétariat de l'épiscopat.

[Né à La Panouse (Lozère) en 1934, ordonné en 1962, le Père Jean Savoie, après avoir été professeur du consortium de philosophie à Lyon de 1969 à 1971, est, depuis 1971, en mission dans le diocèse de Yagoua, au nord du Cameroun. Son prédécesseur, le Père Picard, était le supérieur du séminaire français de Rome depuis 1970.]





Le Monde DES LIVRES

QUAND MICHEL TOURNIER SUIT FRÉDÉRIC LANGE

Autour du mystère de la table

★ « Manger ou les jeux et les creux du plat », par Frédéric Lange. Le Seuil, 157 p., 25 F.

IL y a une indiscutable disproportion entre l'importance matérielle et spirituelle de l'alimentation dans la vie humaine et les études psychologiques ou sociologiques qui lui ont été consacrées. Le rôle du sein et de la tétée a été, certes, reconnu par les psychanalystes de l'enfant, mais dès la crise du sevrage ils abandonnent le thème alimentaire au profit d'un *autre domaine de l'affectivité*, celui du sexe. Et pourtant ! Quel n'est pas le poids du repas familial dans l'éducation — se tenir bien à table, manger proprement, être *privé de dessert*, pouvoir ou non manger entre les repas (c'est-à-dire de façon non rationalisée). Plus tard le repas de noces, le déjeuner d'affaires, le souper fin — et, même au niveau suprême du sacré, l'eucharistie, — placent l'acte alimentaire au premier rang des conduites sociales.

« Un petit livre pénétrant et drôle »

Certaines personnes ont, depuis leur plus tendre enfance, une répulsion invincible pour le fromage, voire pour tous les produits laitiers. *Est-ce donc sans intérêt* pour la psychologie, la caractérologie, la psychanalyse ? Il est clair également qu'une certaine catégorie d'hommes — les digestifs, les hommes au ventre gras et au sexe petit — sont absurdement méprisés au profit de la race opposée, celle des don Juans efflanqués et *membrés. Pour prendre un exemple* célèbre, on ne comprend rien à l'œuvre immense de Federico Fellini si l'on n'a pas en main cette simple clé : c'est un ogre. Tout, pour lui, se résout en vastes ripailles où se dissolvent Dieu, le sexe, la politique. Celui de ses films qui par son sujet aurait dû être le plus *purement érotique* — « le Satyricon » — se signale à la fois par de formidables bâfrées, par un étrange épilogue nécrophagique... et par sa chasteté.

Oui, le sexe n'a que *trop profité* des interdits qui pesaient sur lui, tandis que l'acte alimentaire souffrait d'une absence apparente de mystère. Or ce mystère, il suffit *pourtant* d'un peu d'attention pour qu'il apparaisse sur nos tables dans toute sa noirceur. Un petit livre extraordinairement riche, pénétrant et drôle nous arrive enfin qui jette un jour tout à fait troublant sur l'acte alimentaire. L'auteur nous le dit d'entrée de jeu : ayant voulu savoir ce que manger veut dire, il est parti d'une *constatation élémentaire* : la table est d'abord plate, nappée de blanc et vivement éclairée. Elle s'offre à une « intuition blanche ». Mais si « le blanc a ses séductions, il a aussi ses limites. L'esprit a besoin d'ombre : c'est là qu'il s'alimente. » Ainsi à une « intuition blanche » qui suit l'histoire et les mots doit succéder une « intuition noire » qui plonge dans l'épaisseur des choses ».

Suivons Lange. Il nous fait découvrir les vérités les plus savoureuses, celles qui se trouvent plusieurs fois par jour sous notre nez, mais auxquelles nous demeurons *obstinément aveugles*.

Par exemple, les ustensiles de table. Nous nous doutions bien que leurs fonctions étaient multiples et, en partie, contradictoires, mais avions-nous bien compris qu'ils servent d'abord à assurer au mangeur la « distance » entre la nourriture et lui, qui permet de *manger sans* se mouiller, sans être agressé ou sali ? Ils sont, en outre, non seulement des outils de sculpteur et des armes d'assassin, mais les attributs d'une sorte de justice distributive assurant la bonne répartition des assiettées, cuillerées, tranches, etc. La vaisselle a ainsi une triple vocation : l'isolement, la manipulation et la mesure. Or, il ne s'agit rien de moins que de la trinité de notre rapport au monde. La conduite du mangeur déborde largement la *fonction nutritionnelle : en elle* s'inscrivent le problème de ses relations avec son milieu et la solution de ce problème. « S'approcher de la table du repas, c'est se diriger vers un monde ouvert, abondant et humide... Manger, c'est, avec des armes et placé sur un point haut, prendre le monde pour le transformer, pour manifester son adhésion ou exprimer son refus. »



★ « Le Gourmand », œuvre de Boilly.

Le gouffre obscur

Sautons, à grand regret, les considérations historiques et géographiques que les manières de table et la signification du repas inspirent à notre auteur et passons à la seconde partie, celle qui envisage le mangeur non plus dans sa paisible et sociale horizontalité, mais dans sa dramatique verticalité. Car manger, ce n'est pas seulement *déplacer des plats et des* assiettes sur une nappe, c'est aussi élever des aliments jusqu'à sa bouche et les précipiter dans le gouffre obscur de l'œsophage. Disons-le, c'est dans cette dernière partie de son livre que Lange déploie ses ailes et fait preuve d'un véritable génie avec l'accompagnement de *rire qui caractérise toute découverte* profonde et fondamentale.

Sachez-le donc, l'innocence est plate, le paradis terrestre était plat. *Tout le mal est venu de l'animal* courbe (fourbe), le serpent, inventeur de la troisième dimension. La chute de l'homme a été consacrée par la rotondité de la Terre avec ce qu'elle implique de cavernes et d'abîmes. Désormais il a été impossible de se dissimuler que la table est creuse. Sous la surface blanche, il y a les ténèbres grouillantes du dessous de table, pleines *de pieds, de jambes* et *d'entre-jambes*.

S'agit-il d'une condamnation de la table ? Non, mais d'une définition plus complète. *La table sépare*, distingue et unit en même temps. Elle médiatise le contact du ciel et de la terre. La terre entre par les pieds du mangeur et sort par sa tête, le ciel lui entre par la tête et sort par ses pieds. La table est membrane, goulot, diaphragme. Elle sépare l'inconscient du conscient, *l'animalité* de *l'humanité*, la nature de la culture, et aménage en même temps un passage entre ces niveaux.

Ainsi médite Lange pour notre édification et notre délectation. Il n'a pas fini, car le sujet est inépuisable. Il poursuit son enquête. Il vient, m'a-t-il dit, de découvrir une vérité exquise dont il entend extraire tout le suc pour le livrer à notre appétit de connaître dans un prochain livre. Quelle vérité ? *Celle-ci, écoutez bien : il importe* peu de manger, l'essentiel *c'est* d'être mangé.

MICHEL TOURNIER.

Jacques de Bourbon Busset et la création du couple

★ LAURENCE DE SAINTONGE, de J. de Bourbon-Busset, Gallimard, 184 p., 29 F.

L'ESSENTIEL de l'œuvre de Jacques de Bourbon Busset apparaîtra comme le journal, *la chronique, les Mémoires continus et sans fin d'un amour*, le livre d'un *amour : très précisément* d'ailleurs « le Livre de Laurence ».

Le dessein de ce « livre », qui en comporte déjà neuf, balance, spontanément et volontairement à la fois, harmonieusement en tout cas, entre le mode du journal et le mode romanesque. La basse continue est toujours la passion ; non, certes, la passion romantique ou fatale mais une passion non moins intense, plus intérieure, grave et — prodige — heureuse. Ce qui ne va d'ailleurs pas sans humour, et va toujours avec *poésie*.

Par ce nouvel avatar de Laurence — avatar romanesque, puisque c'est toujours la même femme, inchangée dans le changement même — l'auteur du *Lion bat la campagne* — on remarquera chez lui la présence, le signe du Lion — semble avoir voulu donner à son grand livre une *dimension nouvelle, une échappée vers ailleurs*. Celle en apparence, du fantastique onirique, mais, au-delà, du symbole, de la fable, du mythe.

La première page contient d'avance tout : le rythme — accéléré — du livre et ses changements à vue. La métamorphose surprend le lecteur, *j'allais dire : le spectateur*. Laurence et Jacques font un pèlerinage du côté : de l'enfance, et, soudain, le paysage, l'espace, le temps, s'écroulent, ou plutôt s'envolent comme à l'Opéra : forêt inconnue, abîmes primitifs ; le couple inséparable, et qui renouvelle son pacte devant l'épreuve, est transporté dans des lieux et des temps à des mille et des millénaires, mais pourtant simultanés ; certains ont un nom, une date, bornes à quoi accrocher l'esprit ; les voyageurs font des *rencontres étranges ou effrayantes* : peuples antiques, tribus hirsutes, armée-forêt, celle-là venue de Shakespeare, ainsi que l'épisode burlesque et insolite comme un rêve, mais c'en est un, d'Antoine et Cléopâtre.

On est ici à la jointure d'une réalité apparente et de la surréalité : la nature se fait culture : c'est dans un tableau, un livre, que le couple soudain se retrouve et voyage ; dans une musique aussi. Et faut-il dire qu'on entend, au-dessous du texte, *la Flûte enchantée* et le duo de Pamina et Tamino ? Oasis, dans un monde toujours menacé de pétrification et de glaciation, où le récit même transit et gèle. Ainsi, le couple va, fort de sa seule force, de cercle en cercle, parmi les ombres — sans oublier ce nautonier des « infernaux paluds » — le plus souvent conduit par Laurence.

A propos, d'où vient Laurence : je veux dire, le nom ? De la réalité, tout bonnement ? Ce qui n'empêcherait pas qu'il lui vienne de Laure. Et peut-être d'un vers, le dernier de *Jocelyn* : « Laurence, Jocelyn, amour, éternité. » Le livre de Laurence, au fond, c'est la création du couple. Non pas au sens passif, non pas couple créé — et peu importe quelle moitié vient de l'autre, — mais couple créant et créant le monde.

Création, convenons-en, peu à la mode. Si vieille, il est vrai ! Ne voit-on pas d'excellents universitaires, la plupart, au demeurant, très bourgeoisement monogames *selon les* apparences, dénoncer avec alarmes (à propos, d'ailleurs, de la défense de positions légitimes) des menées réactionnaires qui viseraient « à rassurer et à renforcer le couple ». Attentat impardonnable. Il apparaît donc bien que tout projet révolutionnaire implique la destruction du *couple* (qui, de *toute évidence, est* socialement dangereux), sa dissolution dans le groupe ou la masse. C'est l'idée, la conviction, la certitude rigoureusement contraires qui imprègnent, animent, Jacques de Bourbon Busset et pour quoi il prend la parole. Il paraît bien être de ceux qui croiraient plutôt que, depuis les origines, c'est le couple qui est et qui fait l'histoire.

Coïncidence : j'achevais le livre et cet article quand j'ai reçu une lettre de Jacques de Bourbon Busset à *propos d'une phrase*, que *j'avais citée* ici même, de Pierre Barbéris dans son *Stendhal : « Un amour vrai est le seul signe révolutionnaire vrai. »* « Cela m'a beaucoup frappé, dit le créateur de Laurence, car c'est exactement ce que je pense et que j'essaie de dire dans mes livres. »

YVES FLORENNE.

LA MONUMENTALE ÉDITION DU XXe SIÈCLE

Pour mieux lire Diderot

Par Jacqueline PIATIER

ON avait laissé « filer » Voltaire, dont la grande édition des *Œuvres complètes* se fait outre-Manche, avec des notes en anglais. On ne recommencerait pas pour Diderot ! Tel est le défi qu'a voulu relever l'érudition française, en ces temps de crise de l'édition où tant de déplorations s'élèvent : il n'y a plus d'argent, plus de débouchés, plus d'intérêt pour les publications savantes de notre patrimoine littéraire. En voici une, et de taille : trente-trois volumes prévus, quarante-cinq universitaires du monde entier pour établir le meilleur texte de chaque œuvre, donner ses variantes, l'éclairer de notes, retracer son histoire souvent tumultueuse.

L'initiative en revient au regretté Julien Cain, membre de l'Institut, qui y songea dès 1958 et y intéressa Pierre Bérès, le directeur de la maison Hermann, « éditeurs des sciences et des arts ». *Tout prescrivait* l'entreprise : le grand « Diderot » du dix-neuvième siècle, dû à Assézat et Tourneux il y a juste cent ans, était épuisé : surtout de nouveaux fonds de manuscrits avaient été découverts ou inventoriés *aux alentours* de 1950, et la critique des textes avait fait, grâce à eux, des pas de géant.

Parmi ces découvertes, *l'inestimable* fonds Vandeul. A son propos on ne saurait trop redire ce qu'on doit au spécialiste mondialement connu de Diderot, l'Américain Herbert Dieckmann. Il découvrit cette mine de manuscrits dans la province française où elle se terrait, chez les héritiers mêmes de la fille de Diderot. Pour en faire l'inventaire il la transporta outre-Atlantique. En dépit des convoitises, il fut, avec Jean Pommier et Charles Braibant, l'un des principaux artisans de son retour en France. Quand le fonds Vandeul entra en 1952 à la Bibliothèque nationale, ce fut un événement de notre histoire littéraire, qui commande celui d'à présent.

Cette grande affaire traîna pourtant des années en longueur : manque de foi, mésententes, crise de mai 68 sur l'Université française. Il s'en fallut de peu que l'édition Diderot ne devînt allemande ! En 1971, un *comité de publication* reprend sérieusement l'affaire en main. Il comprend Herbert Dieckmann et trois diderotistes français : Jean Fabre, professeur à la Sorbonne ; Jacques Proust, de l'université de Montpellier, Jean Varloot, du C.N.R.S., qui, secrétaire général de l'édition, en devient le maître d'œuvre. La Caisse nationale des lettres prête son concours. Contre vents et marées Pierre Bérès a maintenu le sien. Et c'est au début de cet été la sortie des trois premiers volumes : les tomes I, II et XI.

LE tome I contient les traductions de l'anglais par quoi Diderot débuta : *Une histoire de Grèce*, oubliée, dont Roland Desnée donne des extraits ; un *Dictionnaire universel de médecine*, œuvre collective, qu'étudie, sans la citer, Jacques Roger, puis le texte fameux de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, de Shaftesbury, pour notre philosophe matrice de sa pensée et de ses premières œuvres. Ressuscité par un philosophe italien, Paolo Casini, et par un professeur de l'université de Londres, John S. Spink, cet humoriste anglais qui donna leur bible aux déistes ne manque pas de saveur. A *titre d'inédits* figurent aussi dans ce volume des observations sur l'*Essai sur l'homme*, de Pope, traduit par un dénommé Silhouette (1). On y voit Diderot mettre gaiement en pièces le travail de son *émule*. *En somme* un Diderot naissant et un Diderot traducteur dont l'aisance émerveille. On ne sait pas trop pourtant ni où, ni comment, lui qui ne traversa jamais la Manche, avait appris *cette langue*, sinon dans un dictionnaire anglais-latin !

Le tome II livre ses premières et *courtes œuvres* philosophiques : *Pensées philosophiques*, la *Promenade du sceptique*, *Suffisance de la religion naturelle*, etc., et regroupe ses travaux sur les mathématiques. Jean Mayer qui présente ceux-ci et, pour certains inédits, les publie, situe Diderot au niveau d'un honnête amateur. Le clou de cette première livraison c'est évidemment le tome XI, qui renferme *la Religieuse* et sa rocambolesque *histoire*.

Les livres sont beaux, les textes, dont l'orthographe a été modernisée, faciles à lire et, dès que Diderot lui-même tient la plume, éblouissants de vivacité. C'est à peine si l'on sent qu'ils datent ! Quant aux introductions, notices, notes, appendices, etc., qui font, avec la qualité du texte, le principal mérite de cette édition, ils édifient un extraordinaire monument de l'érudition universelle. C'est entendu et c'est gagné aujourd'hui, l'édition des *Œuvres complètes* de Diderot sera française. Mais l'œuvre de Diderot, elle, appartient au monde entier, et elle rencontre souvent plus de zèle en terre étrangère que sur son sol natal.

Le parti pris des commentaires est rigoureusement celui de la critique historique et non de la moderne critique d'interprétation. Celle-ci n'est pas ignorée, du moins dans quelques références. Mais le « scientifique » dont se réclame l'édition d'aujourd'hui ne dérive ni de la linguistique, ni de l'informatique, ni d'aucune des nouvelles méthodes essayées par les sciences humaines.

PLONGER dans ces trois volumes c'est donc d'abord plonger dans l'histoire, dans la mentalité d'une époque évanouie que ressuscitent une poussière de petits faits, d'œuvres méconnues, de gens oubliés, dont avec une patience infinie les chercheurs ont retrouvé la trace. Le réel à partir de quoi Diderot écrit, c'est le postulat de base de tous les exégètes, même quand il s'agit d'œuvres romanesques et truquées. A quoi s'ajoutent les conditions souvent étonnantes dans lesquelles il écrit.

Prenons les *Pensées philosophiques*. Elles voient le jour, fait rare, sitôt écrites, mais sans nom d'auteur ni d'éditeur, comme venant de La Haye, alors qu'elles sont nées à Paris. A peine parues, un arrêt du Parlement les condamne au feu. *On ne les brûle*, c'est vrai, qu'en effigie, et le scandale aide au succès. Elles n'en partagent pas moins le sort incertain de toute littérature clandestine.

Après les *Pensées*, la *Promenade* du *sceptique*. Cette fois le texte reste sous le boisseau. Mais la police connaît son existence. Diderot fut-il contraint d'en brûler une version comme il l'affirme dans un de ses interrogatoires ? Une autre version (ou la même s'il a menti) fut-elle saisie au cours de la perquisition qui précède son emprisonnement à Vincennes, provoqué, *lui*, par la *Lettre sur les aveugles*, en 1749 ? Toujours est-il qu'on retrouve le manuscrit de la *Promenade* dans l'héritage du lieutenant de police Berryer, près de cent ans plus tard. C'est à partir de cette trouvaille que le libelle fut pour la première fois édité en 1831.

L'histoire du texte de *la Religieuse* est non moins significative des mœurs du temps. Elle remet d'abord en mémoire l'extravagant périodique que fut la *Correspondance littéraire* de Grimm, où l'œuvre fut publiée, en feuilleton s'il vous plaît, pour la première *fois — et* la seule du vivant de son auteur — en 1781-1782. Mais peut-on parler de publication s'agissant de cette revue clandestine et manuscrite que Grimm, *l'ami allemand des philosophes*, composait en français et faisait copier à une dizaine d'exemplaires destinés à des têtes couronnées d'Europe, le plus souvent féminines ?

Vient ensuite le mystère du roman lui-même. Est-il né d'une réelle supercherie montée par Diderot en 1760 contre un gentilhomme qui s'y serait laissé prendre ? Ou cette bonne foi prétendument abusée n'est-elle qu'une mise en scène romanesque, très subtile par son jeu et, à cause de lui, prudente ?

Les trois professeurs américains, Georges May, Herbert Dieckmann et Jean Parrish, qui instruisent cette affaire infiniment complexe, la laissent ouverte. Mais si la question aujourd'hui se pose, c'est que le fonds Vandeul *nous a livré le prestigieux manuscrit* autographe de cette œuvre dont la composition s'étendit sur vingt ans ! Diderot la retouche jusqu'aux approches de la mort. Ecrivain du premier jet, comme on l'a si longtemps ânonné ? C'est une de ces idées fausses que font tomber l'examen minutieux des textes et l'attention prêtée à leur histoire.

QUEL destin individuel, mieux que celui de Diderot, reflète son siècle ? Les modes de penser parce qu'il *les combat, les façons d'agir* parce qu'il en est victime. Il nous introduit à la fois dans la société telle qu'elle était et telle qu'elle se rêvait. Entre les deux, un abîme dont nous n'avons plus tout à fait conscience aujourd'hui.

Il y a moins de dix ans, *la Religieuse* ameutait de nouveau l'opinion, pour avoir inspiré à Jacques Rivette un film qui fut jugé scandaleux, impossible à exporter et qui fut arrêté plus d'un an par la censure. Quand on fut enfin admis à le voir, même des chrétiens furent surpris du tapage, tant l'œuvre semblait seulement mettre en évidence la nécessité d'une vocation éprouvée pour épouser la vie religieuse. Christianisme d'aujourd'hui qui ne *ressemble en rien au christianisme* qui sévissait alors ! Les *Pensées philosophiques* nous le font bien voir. On était impie pour défendre « la religion naturelle », pour trouver des preuves plus convaincantes de l'existence de Dieu, dans « l'aile du papillon », « l'œil du ciron », l'ordre de l'univers que dans « les tissus d'idées sèches et métaphysiques » des théologiens. *La Religieuse* fut prise en son temps pour ce qu'elle était, une furieuse dénonciation des cloîtres : de ces lieux présentés comme les refuges de la perfection, l'écrivain faisait les repaires de la méchanceté et du vice.

C'est nous qui l'édulcorons. Les « Œuvres complètes » ont aussi cela de bon : en replaçant les œuvres particulières dans leur environnement et l'éclairage où elles sont nées, elles empêchent des contresens, si tant est qu'en littérature il y en ait !

★ Hermann : chaque volume d'environ 400 à 500 pages, 225 F. Tout acheteur, pour obtenir les trois volumes parus, doit s'engager à acquérir, au fur et à mesure de leur publication, les trente tomes suivants. Le tirage est de deux mille exemplaires.

LITTÉRATURE

O femmes, que vous savez de lubriques histoires !

★ ONE TWO TWO, de Fabienne Jamet ; Olivier Orban, 270 pages, 00 F.

★ ALLO, OUI OU LES MEMOIRES DE MADAME CLAUDE ; Stock, 150 pages, 28 F.

★ LES FILLES DE MADAME CLAUDE, d'Elisabeth Antebi et Anne Florentin ; Julliard, 190 pages, 25 F.

★ MANOUCHE SE MET A TABLE, d'Alphonse Boudard ; Flammarion, 215 pages, 30 F.

★ LE NOIR EST UNE COULEUR, de Grisélidis Réal ; Balland, 251 pages, 36 F.

★ FEMMES, de José-Luis de Villalonga ; Stock, 330 pages, 35 F.

LA fin des vacances et du déferlement dans les vitrines balnéaires de livres aux signes alléchants ne nous fera pas accuser d'entretenir, par ces lignes, une publicité de vil aloi.

Aussi bien, la révolte estivale des prostituées a donné à leur cause le label des grands prurits sociaux contemporains.

Car c'est de prostitution, essentiellement, qu'il s'agit dans ces livres.

Mme Fabienne Jamet a été, jusqu'en 1946, quand Mme Marthe Richard fit fermer les maisons closes, la patronne du « One two two », un de ces établissements les plus cotés de la IIIe République, situé au 122 (d'où son nom) de la rue de Provence. Elle raconte, avec ce mélange de vulgarité graveleuse et de pompe qui est la marque de cet état (la fréquentation des grands et le commerce des bas instincts), ce que fut son ascension et sa chute. Un destin, somme toute, très humain. De petite main laborieuse à ses débuts (dans le métier, on appelle ça une « gagneuse »), elle parvint, par son sérieux, son application et son entregent, à supplanter la patronne en exercice, une certaine Doriane, qui manquait un peu de tête, et à épouser « Monsieur » Jamet. Un « monsieur » de poids qui n'hésita pas, sous l'occupation, à sabler le champagne avec ces autres messieurs de la Gestapo et de la bande à Bony. Des gens très bien, eux o..., ne laissèrent ... is le «One two two» sans ravitaillement. Mme Jamet avait la vocation. Son ... était dans les mœurs avant de tenir un hôtel de passe à Montparnasse. Elle le recueillit plus tard au 122, pour s'occuper des caves. Mais il n'aimait pas consommer sur place. Il préférait les filles de la rue, d'où il revint, à plus de soixante-dix ans, avec un souvenir « cuisant ». C'est par ces petits détails vrais, comme aurait dit Stendhal, que le livre touche.

Les deux « Madame »

M... il retient à un autre titre : sa comparaison avec les Mémoires de « Madame Claude » autre célèbre « fournisseuse » de la Ve République, que Jacques Quoirez, frère de Françoise Sagan, a rédigés pour elle. La comparaison joue à plusieurs niveaux : celui de la prostitution qui s'exerce en appartement et non plus en « maison », celui des mœurs, en particulier politiques, et, pourquoi pas, celui de la société et de la morale. « Madame Fabienne », fleur de trottoir, a exercé avant de diriger. « Madame Claude », élevée par les visitandines, est discrète sur ce sujet. La première s'apparente à la petite industrie d'avant-guerre ou au commerce de détail (de bétail). La seconde fait davantage penser à une société anonyme ou à un lobby multinational. La première dit, parlant de ses pensionnaires : « mes filles ». La seconde dit : « mes jeunes filles ». A aucun moment, Mme Fabienne ne tente de se faire passer pour autre chose que ce qu'elle fut : une honnête « taulière » qui satisfait la pratique, jusque dans ses anomalies. Mme C..., par contre, n'hésite pas à se poser en éducatrice, voire en moralisatrice, ou en réformatrice. Son école, à l'en croire, est dans le prolongement des institutions pour jeunes filles. Au fond, elle a le sentiment d'avoir anticipé sur les cours d'éducation sexuelle qui se pratiquent maintenant dans certaines universités. Son credo n'est pas le vice, mais le couple. Sa finalité n'est pas l'adultère, mais le mariage. Elle se veut morale dans l'immoralité.

Enfin, si les clients de Mme Fabienne venaient parfois pour se faire voir sans consommer (la table d'hôte du « One two two » était réputée, et elle était souvent le prolongement des congrès politiques), ceux de Mme Claude consomment sans se faire voir (Allô, oui ?). C'est toute la différence entre les mœurs politiques de la IIIe et de la IVe République, où les débats étaient publics si les ébats restaient pudiques, et celles de la Ve République, où les débats restent secrets si les ébats sont parfois indiscrets.

Après ces pièces de résistance (peu farouche) tout le reste fait figure d'amuse-gueule et de rince-doigts.

On est surpris autant qu'étonné que l'Alphonse Boudard de « l'Hôpital » et de « la Cerise » ait cru devoir s'interposer entre Roger Peyrefitte, qui l'a précédé, et Guy des Cars, qui va le suivre, pour raconter l'histoire de cette intarissable bavarde qu'est Manouche. Cette Manouche, dont le principal titre de gloire est d'avoir été la compagne du gangster Carbone, ne manque ni de naturel ni de pittoresque quand on l'écoute cinq minutes à la télévision, où elle paraît bénéficier d'un temps d'antenne privilégié. Mais ses propos volent bas et son insistance finit par être incongrue.

Des goûts et des couleurs

Grisélidis Réal raconte, elle aussi longuement, dans « le Noir est une couleur », son goût pour les amants de cette teinte. La couleur n'y est pour rien ni la vérité de la passion. Grisélidis Réal, qui est une ancienne prostituée des bas quartiers de Munich, dans les années 60, relate avec un luxe naturaliste de détails et une précision scatologique des termes ce que fut cette expérience, aussi fastidieuse, à la lecture, et aussi peu ragoûtante qu'a pu être, en effet, son existence, à la merci des gens qui passent, tous plus dépravés les uns que les autres.

D'ailleurs, le titre lui-même est chromatiquement impropre. Le noir est l'absence de toute couleur. C'est le blanc qui est la réunion de toutes les couleurs.

« Femmes », de José-Luis de Villalonga, comporte, entre autres modèles éclectiques, d'Indira Gandhi à Grace de Monaco, un chapitre consacré à Mme Claude, dont il fut, semble-t-il, l'un des nombreux correspondants. Pour les besoins du livre, il a interviewé cette dame discrète que, assez irrévérencieusement, il assimile, par l'apparence, à « quelqu'un d'important qui aurait pu être dans le cabinet de Mme Veil ou dans celui de Mme Giroud ». L'image qu'il en donne n'est guère différente de celle qui ressort des Mémoires : prétention à la philanthropie, à la moralité dans l'immoralité et généralisations simplettes : « Les hommes sont enfantins. » « Mes jeunes filles étaient des guérisseuses, sinon des infirmières. » « J'étais une bienfaitrice du couple. » « Je faisais œuvre de salubrité publique. » Avec parfois des réflexions drôles, sinon justes : « Dans ce domaine — celui de la vénalité sentimentale, — il n'y a que les hommes de droite et parfois ceux du centre, progressistes compris, qui fassent l'amour sans complexes. »

La conclusion sera fournie par le livre d'Elisabeth Antebi et Anne Florentin « les Filles de Mme Claude ». Ces deux demoiselles ont suivi à la trace et interrogé, non seulement les pensionnaires de la célèbre tenancière, mais ses correspondants, c'est-à-dire ses clients, et Mme Claude elle-même. Leur conclusion est catégorique : « Les clients mentent. Les policiers aussi. Les filles ne disent pas la vérité. Mme Claude non plus. » Nous sommes dans le domaine du simulacre, cher à Jean Genet, et du simili, monnaie de la société de consommation.

Le seul ressort réel des rapports homme-femme, dans la prostitution, c'est l'argent.

Celui qu'on donne pour jouer et se jouer la comédie.

Celui qu'on reçoit en récompense de s'y être prêté.

PAUL MORELLE.

LE MOIS POÉTIQUE

Bernard Vargaftig
André Miguel, Christian Bachelin

★ DESCRIPTION D'UNE ELEGIE, de Bernard Vargaftig, Seghers, 88 pages, 24 F.

★ CORPS DU JOUR, d'André Miguel, Librairie Saint-Germain-des-Prés, 114 pages.

★ BALLADE TRANSMENTALE, de Christian Bachelin, Guy Chambelland, 64 pages.

ON se souvient que dans le fameux film de Stanley Kubrick, *2001, Odyssée de l'espace*, un monolithe noir apparaît de temps en temps comme un symbole inconnu, faste ou néfaste, religieux ou gratuit, prémonitoire ou plein de malice. Un élément du même ordre, en l'occurrence une barre verticale, apparaît dans chaque poème de *Description d'une élégie* (1), le nouveau recueil de Bernard Vargaftig. Cette barre se situe dans la marge de droite, celle de gauche, ou bien elle coupe le poème en deux parts inégales. Elle indique, en tant que corps étranger au texte, que tout doit y être aléatoire et sujet à redéfinition. En fait, le titre ajoute encore à cette prudence : nous ne sommes pas devant des poèmes au premier degré, mais des poèmes qui doivent servir de matériau à la construction d'un grand poème ou futur ou simplement plausible.

C'est désormais une sorte de poncif que d'écrire sur l'écriture et d'en faire l'analyse plutôt que de s'en servir à exprimer ce qui est en dehors d'elle. Un intellectualisme du poème préparatoire au poème, ou du poème ennemi du poème, envahit de plus en plus notre lyrisme. Le mérite insigne de Bernard Vargaftig est de nous rendre cette hantise en mots clairs, et, la barre verticale mise à part, de nous dire combien il est difficile d'assumer la valeur aculée des mots. En même temps, il nous dit que les choses ne se laissent pas appréhender et qu'elles jouent, elles aussi, à nous échapper.

Les mots ne font plus qu'un
la vide
Contre les choses
l'eau devient
sans élément
l'herbe
Fourchue
toutes les luttes se ressemblent solitaires
Dans la parole
Un espace
de bruits et de ficelle de lieux-dits
sans sépulture.

Au cours de ces vingt dernières années, l'inspiration et l'écriture d'André Miguel ont subi des transformations diverses. Il est par excellence un poète qui, nanti de certitudes, aime à se remettre en cause. On peut ainsi dénombrer en lui une période élégiaque, où il se montre proche de la nature heureuse, puis une période angoissée et, dernièrement, dans *Boule androgyne*, une période baroque et satirique.

Le recueil qu'il publie ces jours-ci, *Corps du jour*, est plus soucieux de recherches formelles. Les textes en sont serrés, essentiels, drus. Ils visent à donner du réel et du rêve les facettes simultanées, en laissant chaque fois au lecteur le soin de remplir l'interstice entre ce qui est dit et ce qui est à peine suggéré. La mosaïque en apparaît plus dense, plus efficace, plus mystérieuse.

Deux silhouettes	*dans la mare*
un chien	*un enfant*
jeu des yeux	*toutes absentes*
les plantes	*heureuse écume*
où le jour se désaltère	*heureuse écume*
mangeuse de dieux	
Le doigt	
de l'inconnu trace	*un profil blanc*
sur la main	*rocheuse*
Un parfum	
d'air lumineux	*rend la vie légère*
L'écorce	
est tombée entre	*hier et demain*

Ballade transmentale, comme les recueils antérieurs de Christian Bachelin, chante à voix véhémente et obsédée une vie moderne où se télescopent le bien et le mal, l'espoir et le désespoir : spectacle ahuri et souvent tendre des contradictions incessantes. Parfois hugolien — dans le meilleur sens du terme — et parfois proche d'Agrippa, Christian Bachelin ne craint pas les discours. Les images et les syncopes y font bon ménage. A une époque où toute poésie semble assourdie, sa voix discordante et écorchée mérite d'être entendue.

Un visage parfois se détache du temps.
Comme *banquise et cogne à porte de silence.*
Parfois d'un moment creux dans les vieux jours du vide
Le sommeil se heurte à l'aigle des montagnes
Quelqu'un hurle au désert je suis le tibia d'Abraham
Je suis la poussière du cheval d'Attila
Je suis le ror noir dévoré de murènes
Voyons là dans l'évier se morfondre une éponge
Le rien quotidien rendre son écume...

ALAIN BOSQUET.

RÉTRO 1925

On pouvait encore être gai !

★ Armand Lanoux : « Paris 1925 », 216 p., 34 F, Grasset.

VU dans le rétroviseur, 1925, c'est la fête : une « parade » ruisselante de strass et d'extravagances, où les rescapés du massacre dansent avec frénésie sur des musiques nègres. De se sentir en vie, après tant de morts, qui ne deviendrait un peu fou ? 1925 se nomme elle-même « l'après-guerre », l'après « der des der » ; elle s'ébroue dans les illusions.

Au vrai, la date n'est qu'un repère commode. Pour quelques observateurs lucides et qui ont déjà pris le large — comme Paul Morand — 1925, en 1925, c'est fini. Annoncée, dès 1917, par une espèce de vibration sismique qui éclate en surface aussitôt l'armistice, l'étourdissante décennie des années folles s'étirera jusqu'au krach de 1929, réveil brutal. Les petits enfants du siècle paieront cher d'avoir grandi trop vite, sans pères, et le diable au corps.

L'époque 1925 nous ressemble, avec ses jointures qui craquent à grand fracas, le bonnet qu'elle envoie par-dessus les moulins, son froc jeté aux orties. Elle invente notre passion pour tout exotisme, nos libérations en chaîne, notre goût du scandale, la fin des tabous, le débordement des instincts, Eve en révolte contre Adam. Mais les femmes ne se promènent pas les seins nus ; elles font pis, coupent leurs cheveux et montrent leurs genoux. L'homosexualité est à la mode, les conversions aussi, et les fourrés du bois de Boulogne, s'ils savaient parler, raconteraient d'étranges chevauchées. On respire, dans l'air brassé de one step et de charleston, des odeurs de drogue et d'ylang-ylang. Maurice Sachs gémit : « Trente ans, à une époque comme la nôtre, c'est horriblement vieux ! » Mais la France chante, derrière Willemetz : «Dans la vie faut pas s'en faire... » Là est la différence essentielle avec 1945 ou 1975 : en 1925, on pouvait encore être gai.

Tout se passe à Paris, nombril du monde, et dans son faubourg Deauville. Entre Montparnasse : triangle sacré la *Rotonde*, le *Dôme*, la *Coupole*, et la rue Boissy-d'Anglas d'où le fameux *Bœuf* a pris son envol pour le toit, s'agite un incessant ballet de noctambules venus de partout et de plus loin encore. Les mythes se mettent à pulluler sous les doigts du magicien de l'artifice Cocteau (« pluriel de cocktail »), du « madré génial » Picasso et de quelques autres. L'important ? Déconcerter. On s'y emploie, depuis Dada (et les surréalistes ne vont pas demeurer en reste) : le truc et le toc, l'authentiquement original et l'archi-usé rajeuni, le gongorisme modern' style, le meuble en tube et la jonglerie de toute espèce, tout est avalé, sinon digéré : le bourgeois ne demande qu'à se laisser épater. Côté province et côté peuple, on est circonspect, voire hostile. Autre différence avec notre temps : 1925 est un délire réservé à une minorité, une intelligentsia composite et cosmopolite, sans oublier les snobs. Brasillach a justement parlé d'« embourgeoisement des anarchies ».

A en avoir le vertige

Dans cette agitation, une part est féconde, une autre dérisoire, la première incommensurable à la seconde. Vécu l'autre après-guerre, si froidement



intellectuelle et morne, la vitalité et le « chien » de celle-là éblouissent. On se prend à rêver à la sarabande des talents (parfois gaspillés) et des enthousiasmes (même galvaudés) qui se sont déchaînés voici un demi-siècle, et dont le sol, sous nos pas, reste encore ébranlé. Breton et Max Jacob, Soutine et Chagall, Foujita et Youki, avant You... et Desnos, Milhaud et Auric, Jean Wiener avec ou sans Doucet, et Eluard, et Artaud, et Chenal, Utrillo et Rudolf Valentino, et Garbo, Pascin et Dullin, Mistinguett et ses gambettes, Joséphine noire et lisse, Van Dongen, « le Daumier des femmes du monde », et Man Ray qui les photographie et les magnifie, et l'anatomie de Kiki, aujourd'hui dans tous les musées du monde... les noms, comme dans une comptine, s'égrènent. Il y a le groupe des Six, en musique, l'école de Paris, en peinture, et, en littérature, les écrivains en M, comme il y a les mois en R pour les huîtres : une fantastique inflation de l'invention, dans tous les domaines. La retombée était fatale, mais l'insouciance est de rigueur, comme le smoking, cette nouveauté made in England.

En fait, 1925 a un rêve mortel : « La paix dans la sécurité. » Elle dispose d'un collège politique de valeur, mais les idées contraires s'y incarnent dans des hommes dont la réunion aboutit à « une annulation des bonnes volontés ». L'arrière-plan diplomatique et social de ce temps, on ira le chercher dans un bref et vif volume de Jacques Chastenet : *Quand le bœuf montait sur le toit* (1). Le propos d'Armand Lanoux, n'est ni d'un historien ni d'un essayiste : plutôt d'un cinéaste. Il nous jette les années folles au visage, à un rythme qu'il leur a chipé : celui du jazz-band. Les images crépitent, clignotent, s'enchaînent ou se superposent, violemment colorées et contrastées : un film en suraccéléré, mis en pages par Marielle Cornu avec une irrésistible drôlerie.

Faut-il être un peu « initié » pour goûter toute la saveur de ce livre pétaradant des formules-trouvailles et corsé d'humour à chaque ligne ? Possible. Sa verve hétéroclite donne un peu le tournis, délicieux malaise d'é...que : « Une espèce de Renaissance baroque », dit Lanoux, qui la regarde avec amitié. « Est-ce une Renaissance ? Est-ce le crépuscule de l'Occident ? », s'interrogeait Jacques-Emile Blanche, témoin de ses incohérences.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) 1956, Arthème Fayard.

Mort du poète brésilien Murilo Mendes

MURILO MENDES, poète brésilien, est mort le 13 août à Lisbonne, où il passait ses vacances, à l'âge de soixante-quatorze ans. Professeur de littérature brésilienne et critique d'art, à Rome, où il vivait depuis dix-huit ans, il avait reçu, en 1971, le prix international de poésie Etna-Taormina.

IL naît le 13 mai 1901, à Juiz-de-Fora, Etat de Minas-Gerais. Agé de neuf ans, il découvre la poésie qui traversait le ciel de son pays en forme de la comète de Halley ; en 1917, il est transporté par Nijinsky dansant à Rio-de-Janeiro. Ensuite viennent les choix fondamentaux. La francophilie : à dix-huit ans, il copie soigneusement des poèmes de Mallarmé (dont les livres étaient rarissimes à Rio) ; Breton, le surréalisme, Chagall, l'ami-mythe du pays lointain. L'Espagne, passion quasi physique déclenchée par le Greco de Barrès, passion qu'il conservera toujours, l'Espagne maigre et romane, en contrepoint avec l'Italie grasse et baroque. La conversion au catholicisme fera de lui un croyant tel que saint Paul le définit lorsque l'apôtre dit que les Grecs païens sont « les hommes les plus religieux du monde ». L'objection de conscience. La tuberculose et le sanatorium. Le « sense-of-humour », « mon ange gardien », disait-il. Le mariage, en 1947, avec Maria-da-Saudade Cortesao, femme-poète-journaliste portugaise. L'Europe, toujours présente-absente, où il ne vient qu'à cinquante et un ans. Il y reste deux ans, donnant des cours à Paris et dans d'autres capitales, mais il y revient en 1957 pour s'installer à Rome.

L'extrême cohérence de son œuvre ne l'a pas empêché de se répandre dans la multiplicité des choses. Chez lui, le surréalisme se veut surtout chargé d'allusion sociale et politique. « Le poète naît avec les cicatrices de la liberté », écrivait-il. A la veille de sa mort il en portait surtout les plaies, tant il se sentait déchiré par l'angoisse d'un monde souffrant...

Murilo Mendes laisse une œuvre admirable, publiée au Brésil depuis 1930. Il composait aussi en français et en italien, dont quelques poèmes sont parus à Paris et à Rome (1). Il reste à souhaiter qu'on traduise plus avant ce poète, qui, dans la culture de son pays représente ce que Henri Michaux et Michel Leiris représentent pour la France.

A. DE ARAUJO SANTOS.

(1) *Office humain*, Seghers, 1959.

— LE PROCHAIN COLLOQUE DE LA SOCIETE DES AMIS DE MARCEL PROUST aura lieu le dimanche 7 septembre à Illiers-Combray, à 14 h. 45, sur le thème « La rédemption de Phèdre chez Marcel Proust ». Les inscriptions au déjeuner traditionnel, accompagnées du prix du repas (35 F tout compris), seront acceptées jusqu'au 2 septembre (Illiers-Combray, 28120, boîte postale 25).

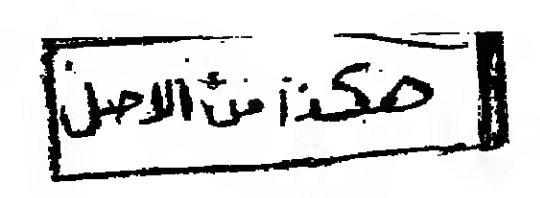
ET CRITIQ

les reportages d'Albert Londr

Le fer dans la pla

Colloque à l'Institut co

La folie en



ET CRITIQUE

Les reportages d'Albert Londres

Le fer dans la plaie

★ L'HOMME QUI S'EVADA, 320 p. - LE JUIF ERRANT EST ARRIVE, 319 p. - DANTE N'AVAIT RIEN VU, 317 p. - LES PECHEURS DE PERLES, 305 p. - par Albert Londres, présentés par Francis Lacassin. Union générale d'éditions, collection 10/18, chaque volume 12 F.

CHAQUE année, depuis 1933, le prix Albert Londres est décerné à un journaliste qui s'est spécialement distingué dans les derniers mois. Mais on avait tendance à oublier qui fut, en réalité, ce reporter exceptionnel : Albert Londres — et surtout les livres qu'il fit, et les combats qu'il soutint. C'est une heureuse initiative que la présente réédition due à Francis Lacassin. Elle permet de découvrir un diable d'homme qui avait mis, sans retenue, son talent au service de causes désespérées : le bagne de Cayenne, et la relégation ; les pêcheurs de perles de Doubaï, de Bahrein, de la Côte des Pirates ; l'anarchiste Eugène Dieudonné, condamné à tort ; les camps de redressement militaires connus sous le nom de Biribi, déjà dépeints par Georges Darien ; l'existence incertaine des juifs dans les ghettos d'Europe — mais aussi la vie des fous dans les hôpitaux qui sont des prisons. Autant de sujets gênants pour les pouvoirs publics, pour la bonne conscience de l'homme blanc, pour la sérénité des nantis et des possédants. Le singulier, c'est qu'Albert Londres ne s'insurgea pas en vain. Il obtint la grâce de Dieudonné, et le ramena en France. Son récit entraînera la fermeture du bagne. On attaquera vivement, à sa suite, Biribi. Dès lors, on comprend que l'écriture n'est pour Albert Londres qu'un moyen. Ses chapitres n'ont qu'une vertu : ils sont tout en nerfs. C'est un auteur laconique, qui accumule les couleurs du détail, et souligne le « petit fait vrai ». Son reportage est un mélange de choses vues et de propos rapportés. Cela suffit à convaincre : le plaidoyer et la critique n'affleurent pas au niveau du discours, ils sont dans l'arrière-texte, avec la voix du cœur. Il répétait volontiers : « *Mon rôle n'est pas d'être pour ou contre, il est de porter le fer dans la plaie !* ».

Il avait mis un long temps à mûrir et à s'affirmer. Né à Vichy en 1884, il se croyait sûr d'une vocation poétique qui le conduira à publier quatre recueils de poèmes médiocres, et à hanter le salon de François Coppée. La fréquentation des muses ne suffisant pas à son ordinaire, il entre au bureau parisien du *Salut public* de Lyon en 1904, d'où il passera, deux ans plus tard, à la rédaction du *Matin* : il « fait », comme on dit, « les couloirs » de l'Assemblée et du ministère de la guerre. Il informe, il ne tient pas la plume. Son premier article signé paraît le 21 septembre 1914 : le hasard l'a fait assister au bombardement de la cathédrale de Reims. Le voilà reporter, correspondant de guerre : les Ardennes, la Belgique, la campagne d'Orient, puis les fronts français, italien, anglais, et, enfin, l'Allemagne occupée. La guerre finie, on le voit en Espagne, en Italie, en Syrie, au Liban, en Grèce, en Union soviétique, en Chine, et dans la Fiume de Gabriele D'Annunzio...

On ne l'apprécie pas toujours : sa vivacité contrevient parfois aux consignes politiques de ses employeurs. Plutôt que de céder, il préfère changer de journal, ce qui lui arrivera souvent. On lui objecte la ligne de la publication ? Il rétorque : « *Un reporter ne connaît qu'une ligne : celle du chemin de fer !...* »

L'enfer des fous

Cependant, le « grand » Albert Londres ne naît qu'en 1923 : cette année-là, *le Petit Parisien* publie *Au bagne*. C'est un événement considérable dans la presse du temps. Albert Londres ne s'arrêtera plus. En sept ans vont paraître, notamment : *Dante n'avait rien vu*, ce reportage sur Biribi ; *le Chemin de Buenos-Aires*, qui dénonce la traite des Blanches ; *Terre d'ébène*, qui accuse les colonisateurs d'exploiter les colonisés, thème voisin de celui des *Pêcheurs de perles*. Mais en France même, Albert Londres enquête : il se fait ouvrir la porte des asiles d'aliénés ; il témoigne, ainsi, pour une descente aux enfers et pour l'inhumanité radicale. Il s'insurge. Ce faisant, il exprime cette idée très moderne, qui est la leçon de son propos : qu'il faut laisser le fou mener librement son existence de fou !

Dans les derniers jours de 1931, Albert Londres gagne la Chine. A peine a-t-il débarqué qu'éclate la guerre sino-japonaise, qu'il « couvre » pour *le Journal*. En avril 1932, revenant en France, il s'embarque à bord du *Georges-Philippar*, un paquebot qui sera dévasté par un incendie au large de Gardafui dans la mer Rouge. Albert Londres est porté au nombre des disparus.

Il y a divers aspects dans les reportages d'Albert Londres. D'abord, un témoignage irrécusable sur les mœurs du temps, et une vision saisissante de l'injustice dans les années 30. Ensuite, un prolongement amer de la rêverie, lorsque le lecteur s'aperçoit que si l'injustice a suivi les modes et s'est faite plus sournoise, elle n'en est pas moins là, visible et palpable. Il reste bien du travail, pense-t-on, pour des Albert Londres qui seraient d'aujourd'hui.

HUBERT JUIN.

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

Des romans pour l'automne

LA rentrée littéraire est, traditionnellement, celle des romans et plus particulièrement celle des candidats aux prix. Toutefois quelques écrivains déjà familiers du grand public ou dont le renom est assuré n'hésitent pas à publier un livre à cette époque.

C'est le cas de Roger Peyrefitte, qui donnera vraisemblablement fin octobre, chez Albin Michel (et non plus chez Flammarion), *Tableaux de chasse*, une biographie d'un célèbre marchand de tableaux, Fernand Legros ; de Jean Dutourd, qui revient de son côté chez Gallimard avec *2024*, un conte philosophique, et de Claude Simon, l'un des maîtres du « nouveau roman », avec *Leçon de choses*, aux Editions de Minuit.

Nos collaborateurs Robert Escarpit et Alain Bosquet publient de leur côté chacun un roman : le premier, *Appelez-moi Thérèse*, est une projection de Thérèse Desqueyroux dans les années contemporaines (Flammarion) ; le second, *les Bonnes Intentions*, est une satire de la philanthropie moderne (Grasset).

Notons également le nouveau roman de Germaine Beaumont, âgée de quatre-vingt-sept ans, et membre du jury Femina : *le Chien dans l'arbre* (Gallimard).

D'anciens lauréats

Quelques lauréats de prix littéraires importants des précédentes années ne craignent pas de mêler leur nouvel ouvrage à la foule des postulants.

Pierre-Jean Rémy, Renaudot 1971, donne *Rêver la vie* (Gallimard) ; Patrick Modiano, prix du roman de l'Académie française 1973, publie *Villa triste* (Gallimard) ; Camille Bourniquel, Médicis 1970, *la Constellation des lévriers* (Le Seuil) ; Simone Jacquemard, Renaudot 1962, *le Mariage berbère* (Le Seuil), et Lucien Bodard, prix Interallié 1973, *le Fils du consul* (Grasset), qui est une autobiographie romancée.

Déjà remarqués

Parmi les romanciers révélés dans les toutes récentes années et dont les débuts furent remarqués, on relève : Emile Ajar, dont la savoureuse histoire de *Gros Câlin* est suivie cette année de *la Tendresse des pierres* (Mercure de France) ; Florence Delay, fille du célèbre professeur, qui donna l'an dernier *Minuit sur les jeux*, fait paraître un nouveau roman au titre étrange : *le Aïe aïe de la corne de brume* (Gallimard) ; Natacha Michel, l'auteur de *La vie commence*, publie *la Chèvre européenne* (Gallimard) ; Muriel Cerf, au talent insolite de *l'Anti-Voyage*, ajoute *le Roi et les Voleurs* (Mercure de France) ; Raoul Mille fait suivre ses *Chiens ivres* (les coulisses des grands hôtels) de *la Balade du dinosaure* (Albin Michel) ; Guy Croussy, dont le retour l'an dernier avec *les Bleuets* fut une résurrection, publie, chez Julliard, *Ne pleure pas, la guerre est bonne*, sur la guerre d'Algérie. Notre collaborateur Vassilis Alexakis, après *le Sandwich*, récidive dans l'humour avec *les Girls du City Boum-Boum* (Julliard) ; Olivier Todd, après l'autobiographie de *l'Année du crabe*, donne *les Canards de Ca-Mao*, un roman-reportage sur le Vietnam (Robert Laffont). On notera encore le troisième roman de Gérard Guegan, au talent incisif : *Un silence de mort* (J.-C. Lattès), accompagné d'un essai au Sagittaire sur le thème du chômage, *Technicolor*. Toujours chez J.-C. Lattès, les nouveaux romans de Claude Klotz, *Achetez-moi les Amériques*, et de Roger Blondel, *Graffiti*.

Françoise Lefèvre, prix des Lectrices d'*Elle* en 1975 pour *la Première Habitude*, dont la critique fut élogieuse, annonce un second roman : *l'Or des chambres* (J.-J. Pauvert).

Les réguliers

Nombreux sont les romanciers et les romancières à la production régulière, quasi annuelle et qui, déjà, possèdent réputation et public en attendant qu'un prix, une année ou l'autre, leur apporte la consécration espérée. Parmi eux on peut citer Michel Bernard et son *Amoureuse* (Christian Bourgois) ; Michel Bataille et *Cendres sur la mer*, un roman dont le sujet est l'avortement (Pygmalion) ; Jean Sulivan et un recueil de récits : *Je veux battre le tambour* (Gallimard) ; Bruno Gay-Lussac : *Thérèse* (Gallimard) ; Solange Fasquelle : *l'Eté dernier* (Albin Michel) ; Anne Loesch : *la Bête à chagrin* (Calmann-Lévy) ; Max Gallo : *la Baie des Anges* (Robert Laffont) ; Didier Decoin : *Un policeman* (Le Seuil) ; Hélène Parmelin : *la Femme écarlate* (Stock) ; Michel del Castillo : *Dans le silence des pierres* (Julliard) ; Jean Fougère et *les Passagers* (Gallimard) ; Henriette Jelinek et *Dans la nuit des deux mondes* (Gallimard) ; Christian Charrière et *les Vergers du ciel* (Fayard) ; Viviane Forrester et *le Corps entier de Marigda* (Denoël).

A signaler dans la collection « Tel quel » du Seuil, *Opéra Bouffe* de Maurice Roche, un des rares terroristes du langage présents dans la compétition. Chez Flammarion, de Claude Delmas : *Grande Neige, Grand Soleil*, et au Mercure de France, de Claude Faraggi : *le Maître d'heure* ; chez Grasset, de Franz-André Burguet, un roman au titre aussi joli que simple : *Grand-mère*.

Une mention particulière, sinon marginale, doit être accordée à Michel Audiard, qui prend décidément goût à la narration romanesque, après le dialogue de film, avec *Répète un peu ce que tu viens de dire* (Julliard), et à Xavière qui ajoute à ses érotiques évocations un nouveau roman *Thank you Monsieur* (La Table ronde).

Des débuts curieux et des retours

Au chapitre des débuts romanesques insolites, signalons ceux de Régis Debray : *l'Insaisissable* (Le Seuil) ; de François Châtelet, qui dans *la Démolition*, raconte l'histoire d'une cyrrhose du foie (Ed. Hallier) ; d'André Thirion, qui, après *Révolutionnaires sans révolution*, donne son premier vrai roman, *Béatrice* (Laffont). Un retour, celui d'Alexandre Astruc avec *Ciel de cendres* (Sagittaire).

L'enfant terrible de la jeune littérature française, Jean-Edern Hallier, va à nouveau faire parler de lui en signant à ses propres éditions deux livres : un roman, *Le premier qui dort réveille l'autre*, sorte d'anti-*Pavillon des cancéreux* qui se passe à la Pitié et pour lequel l'auteur récuse à l'avance toute récompense littéraire, et un essai, son *Journal public de 1959 à 1975*. Il préface d'autre part à ses propres éditions un roman de Françoise Coupry, *Mille pattes sans tête*, qui s'accompagne d'un pamphlet *l'Anti-Editeur*.

La francophonie est, de son côté représentée par deux auteurs canadiens : Réjean Ducharme avec *Le cœur qui n'était plus* (Gallimard), et Anne Hébert : *les Enfants du Sabbat* (Le Seuil) ; un auteur algérien d'expression française : Rachid Boudjedra qui, après *la Répudiation*, publie *Topographie idéale pour une agression caractérisée* (Denoël) ; un écrivain mauricien, le poète Jean Fanchette, auteur de *Alpha du centaure* (Buchet-Chastel), et un romancier d'Afrique Occidentale, Mohamed Alioum Fantouré (grand prix de la littérature d'Afrique noire), *le Récit du cirque de la vallée des Morts* (Buchet-Chastel).

La meilleure mémoire

La littérature non romanesque ne sera pas tout à fait absente de ces programmes de rentrée. Elle sera brillamment illustrée par le second tome des souvenirs d'André Malraux, *la Corde et les Souris*, qui, avec les *Anti-Mémoires* constituera un ensemble : *Miroir des limbes*. Dans le dixième tome de ses *Situations* (Gallimard), Jean-Paul Sartre offre cent cinquante pages d'une autobiographie inédite recueillie au magnétophone. Raymond Abellio publie la suite attendue de *Ma dernière mémoire*, qui sous le titre *les Militants* (Gallimard), retrace son itinéraire personnel et politique de 1927 à 1939. D'André Pieyre de Mandiargues paraîtront également chez Gallimard des entretiens avec Francine Mallet sous le titre *le Désordre de la mémoire* ; Pierre Gascar, prix Goncourt 1953, livre un récit : *les Sources* (Gallimard), et Pierre Gaxotte le second volume de ses souvenirs : *les Autres et Moi* (Flammarion).

De Roland Dorgelès, enfin, paraîtront chez Albin Michel, des souvenirs posthumes : *Images*.

Françoise Sagan fait également son apparition, mais par le biais d'un album de photos de Brigitte Bardot qu'elle a légendées (Flammarion), et Jacques Isorni, dans *la Fièvre verte* (Flammarion), raconte sa campagne académique.

On notera une anthologie de littérature populaire, établie par Geneviève Bollème sous le titre *la Bible bleue* (Flammarion), ainsi qu'un ouvrage historique et anecdotique de Jacques Robichon, *le Défi des Goncourt* (Denoël), postfacé par Hervé Bazin.

Enfin, notons chez Flammarion, la publication du premier tome des *Œuvres complètes* de Tristan Tzara, et chez Gallimard, dans la série des œuvres complètes de Nietzsche, qui continuent leur course, les deux volumes du tome I des *Ecrits posthumes*.

P. M.

PARMI LES TRADUCTIONS

● JAMES BALDWIN : *Si Beale Street pouvait parler*. Par l'écrivain noir américain auteur de *la Prochaine fois le feu* (Stock).

● ANTHONY BURGESS : *le Testament de l'orange*. Après *Orange mécanique* (Laffont).

● DAVID DALTON : *James Dean, le rebelle*. La naissance d'un mythe, le jeune rebelle devenu le symbole de sa génération. Et surtout, l'arrivée en France d'un certain journalisme américain, contemporain de la pop-music (Le Sagittaire).

● ALLAN GINSBERG : *Fall of America*. Le retour de la beat generation (Flammarion).

● GRAHAM GREENE : *la Dottoressa*. Sur les traces d'Axel Munthe, une vieille dame médecin à Capri se raconte... (Laffont).

● KNUT HAMSUN : *Mystères*. Par l'écrivain norvégien, prix Nobel de littérature, et mort en 1952 (Calmann-Lévy).

● PETER HANDKE : *le Non-Sens et le Bonheur*. Des poèmes. Par le chef de file de l'avant-garde autrichienne, révélé ici par sa *Chevauchée sur le lac de Constance*. (Bourgois).

● KATIA MANN : *Thomas Mann à bâtons rompus*. Les souvenirs de la veuve de l'écrivain allemand. En cette année du centenaire de la naissance de Thomas Mann, et vingt ans après sa mort, deux rééditions importantes de ses œuvres : *Docteur Faustus* et *Felix Krull* (Albin Michel).

● FLANNERY O'CONNOR : *Histoires and manners*. Derniers inédits de la romancière du sud des Etats-Unis, morte en 1964 (Gallimard). Chez le même éditeur, deux autres romans d'écrivains de la même origine : Shelby Foote et William Humphrey.

● JOHN COWPER POWYS : *Apologie des sens* (Pauvert) et *les Enchantements de Glastonbury* (Gallimard). Un essai et le début d'un grand roman de l'écrivain gallois mort en 1963, encore trop méconnu ici.

● ADOLF RUDNICKI : *le Matin d'une coexistence*. Par l'auteur polonais, auteur des *Fenêtres d'or* (Gallimard).

● R.L. STEVENSON : *Olalla des montagnes*. Traduit par Pierre Leyris, trois récits inconnus du grand écrivain anglais (Mercure de France).

● MARIO VARGAS LLOSA : *Capitaine Pantoja*. Par l'un des écrivains du Boom latino-américain, auteur notamment de *Conversations à la cathédrale* (Gallimard).

Colloque à l'Institut collégial européen

La folie en question

RIEN n'est mieux ancré dans la mentalité populaire que quelques notions pseudo-scientifiques devenues folles vers la fin du dix-neuvième siècle. Ainsi, l'association génie-folie. Bien avant sa mise en forme par Lombroso, elle avait été préparée par les considérations de Sulzer et de Lessing, par le culte (alors récent) de Shakespeare, par le mythe de Hamlet, par la valorisation de l'irrationnel, par une conception quasi magique du génie et une confusion longtemps entretenue entre folie, déraison, délire, rêve et fantasme.

Le colloque de l'Institut collégial européen sur « Folie et création » n'entendait pas aborder de front ce problème, mais multiplier les études de cas dont la comparaison serait éclairante : Hölderlin, Schumann, Nerval, Van Gogh, tous morts fous, tous grands inspirés. Mais les médecins et les critiques ont été unanimes à nier l'existence d'une corrélation positive. Tout au plus pouvait-on concéder que l'approche des troubles mentaux pouvait, dans certains cas, être un stimulant. Mais pour un temps très court. Le seuil une fois franchi, c'est la désagrégation, puis le silence.

On a proposé un renversement des termes. La question n'est pas de savoir si Nerval aurait été quand même un grand poète sans son mal, mais ce qu'il serait devenu s'il n'avait pas été poète. La réponse était nette : il serait mort sans doute quelques années plus tôt, il n'aurait pu surmonter ses dernières crises en les conjurant par l'écriture. La création a été pour lui, comme pour Van Gogh, une technique de survie. Le fantasme objectivé et médiatisé par le langage poétique, pictural ou musical, devient ce qu'un psychiatre présent au colloque, le professeur Alby, nommait un objet transitionnel, semblable à ceux que les enfants trouvent pour calmer l'angoisse du sevrage.

En donnant consistance et vraisemblance à un rêve éveillé, l'artiste conclut un pacte avec les formes qui finissent par acquérir une manière d'autonomie et révèlent une *force de résistance* étonnante aux pouvoirs de désagrégation de la folie. Sur ce point, toutes les analyses confluaient : celles du compositeur André Boucourechliev sur Schumann, du professeur Böschenstein sur Hölderlin, du professeur Richer sur Nerval. Enfermé pendant les vingt dernières années de sa vie, Hölderlin continue à écrire des poèmes inachevés, mais conservant toutes les caractéristiques de la prosodie hölderlinienne, auxquelles viennent s'ajouter certaines tendances archaïques ou teintées de religiosité, que l'on retrouve aussi dans les chorals et les formes homophoniques du dernier Schumann, dans les stricts sonnets des *Chimères*. Même quand les mains qui dirigeaient la plume ou le pinceau faiblissent, elles continuent à être portées par les formes. En revanche, l'armature conceptuelle, si puissante chez le Hölderlin de la maturité, s'effrite et fait place aux notations de sensations multiples, pendant que la polysémie des symboles, chez Nerval, fait miroiter les signes.

Ce qui s'effondre également, c'est l'une des données fondamentales de la vie réelle : le temps. Le refus du temps et de ses corollaires (l'évolution et le vieillissement) se retrouve aussi bien chez Hölderlin que chez Nerval, Artaud, Schumann, ainsi que la recherche d'un domaine imaginaire intemporel, d'un temps circulaire, d'une religion cosmique dont les signes extérieurs seraient le soleil et le fou.

La surévaluation de l'irrationnel qui rend possible la folie simulée a rendu la situation plus complexe depuis le romantisme. Nodier aurait voulu devenir fou, mais il n'y parvint pas, Nietzsche mime la folie avant d'en être la proie, et le très lucide Rimbaud provoque des délires stylisés. Le recours à la déraison est devenu pour lui, précisait Yves Bonnefoy, le moyen d'attaquer les mensonges du langage et, à travers eux, la société qui les sécrète. Folie réelle et folie simulée voisinent ainsi dans un climat d'équivoque et contribuent activement à la destruction ainsi qu'au renouvellement des structures mentales et des moyens d'expression. Le bilan n'est pas négatif.

GILBERT GADOFFRE.

★ Pour souscrire aux actes du colloque, s'adresser, avant le 15 septembre, au secrétariat d'été de l'Institut collégial européen, Logis des Montaine, 37600 Loches.

— LE PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL CONSACRE A BORIS PASTERNAK, organisé par l'Institut d'études slaves, avec le concours du C.N.R.S., à l'occasion du quinzième anniversaire de la mort du poète, se tiendra du 11 au 14 septembre, au château de Cerisy-la-Salle. Des universitaires et des écrivains venus de France, d'Angleterre, d'Allemagne, des Etats-Unis, d'Israël, de Pologne, de Suisse, de Yougoslavie présenteront une vingtaine de communications, en russe ou en français. Plusieurs spécialistes soviétiques de l'œuvre de Boris Pasternak, et notamment son fils Eugène Pasternak, sont également attendus, mais il semble qu'ils n'aient pu obtenir jusqu'à présent les autorisations nécessaires.

(Les inscriptions sont reçues, dans la limite des places disponibles, par le Centre culturel international, 50210 Cerisy-la-Salle.)

LE PROCHE-ORIENT A TRAVERS LES LIVRES

MYTHES ET RÉALITÉS DES ÉMIRS

★ **LES EMIRATS MIRAGES**, de Gabriel Dardaud, Simonne et Jean Lacouture; Ed. du Seuil; coll. « L'histoire immédiate »; 283 pages; 35 F.

QUE connaît le public occidental des réalités des émirats arabes ? Un folklore nébuleux, des mythes têtus : une richesse soudaine et des mœurs voisines de la féodalité et du Moyen Age. Il faut dire aussi que l'Européen moyen a appris l'existence troublante de cet univers vague et lointain en se trouvant un jour obligé de payer plus cher l'essence, voire d'en être privé. Les émirats, c'est d'abord l'embargo à la suite de la guerre d'octobre 1973, les pétrodollars, l'arrogance de quelques cheikhs qui sèment la panique dans les casinos de Nice et de Monte-Carlo, l'apparition soudaine et inattendue des princes du désert, qui n'étaient conviés à aucun des banquets du grand capital.

C'est vrai, la moitié des réserves mondiales de pétrole se trouvent dans le Golfe. C'est vrai, le cheikh Zayed Ben Sultan El Nahyan dispose d'un revenu personnel mensuel égal à 1 milliard de dollars, et le niveau de vie de son pays, Abou-Dhabi, est supérieur à celui de la Suède et à celui des Etats-Unis. C'est vrai que nous assistons à l'irruption brutale d'une richesse obtenue sans beaucoup de travail. C'est vrai qu'à l'exportation pétrolière répond l'importation de tout le reste. C'est vrai aussi que la femme, dans la plupart de *ces Etats, est masquée, voilée*, et n'a pas droit à la parole.

Mais au-delà de ces quelques vérités qui choquent un Occident habitué à avoir le monopole de la puissance et de l'initiative, il y a une histoire, un passé, un peuple multiple et semblable qui trouve son unité beaucoup plus dans l'arabité et l'islam que dans la fortune du pétrole, des hommes et des femmes qui vivent cette situation insolite avec inquiétude, avec espérance. Il y a aussi ceux qui luttent depuis dix ans pour libérer, au nom du marxisme-léninisme, le Dhofar du néo-colonialisme britannique et de l'obscurantisme d'un Qabous ; il y a tous ces « *gueux que la terre a vomis..., qui ont décidé de mourir pour mériter de vivre...* » ; il y a ceux, au Koweït (le pays le plus libéral du Golfe), qui veulent réduire les inégalités et qui font l'apprentissage d'une « *démocratie limitée* », qui veulent exister par leur culture, leur mémoire qui retient tant d'enfants engloutis par la mer, victimes de la pêche des perles. Il y a Bahreïn, qui est un vrai pays et non un simple émirat-mirage, avec sa verdure, sa jeunesse (le record du monde : 75 % des Bahreïnis ont moins de trente ans), et l'espoir de faire de cette île, qui fut celle des perles, l'un des principaux producteurs de fruits et de légumes de l'Orient.

G. Dardaud, ancien directeur pour le Moyen-Orient de l'A.F.P., a restitué le passé de ces peuples. Jean et Simonne Lacouture parlent du présent et s'interrogent sur l'avenir. Ils racontent leur voyage, donnent souvent la parole à des techniciens de la richesse, à des princes ou à des hommes et femmes du peuple tenus souvent à l'écart de ces bouleversements. Ils ont circulé dans ce territoire où le rêve, échappé aux doigts du soleil, où le fabuleux, expulsé par les nuits courtes, s'installent dans la matérialité des sables, dans l'imaginaire descendu sur terre et mêlé au baroque et à l'irrationnel. Car ces pays, où on a tenté l'impossible (sédentariser les Bédouins, lesquels *disent : « Nous sommes des lévriers du désert, ceux qui vivent dans les maisons sont des chiens sans race »* ; donner le sens de l'Etat à des nomades), sont des pays où les cultures traditionnelles sont en déclin et auxquels manquent des hommes.

Plus de la moitié de la population du Golfe est composée d'étrangers (cadres, experts, main-d'œuvre). A l'indigestion capitaliste (cumul des emplois, absence d'impôts), s'ajoutent les convoitises et le début d'une guerre froide où les commerçants de tout bord — japonais en tête — affluent en permanence. Mais les grandes puissances veillent. La puissance américaine a dans la région ses Etats-relais : l'Iran et l'Arabie Saoudite. *L'Union soviétique* s'appuie sur l'Irak et le Sud-Yémen. Les Iraniens comptent cependant opérer pour leur propre compte en même temps que dans l'intérêt de l'Occident et visent à contrôler les eaux du Golfe, considérées comme leur « *veine jugulaire* ». Ces pays qui ont jailli soudain à l'histoire, s'ils sont producteurs de pétrole, ne sont pas maîtres des circuits financiers ; ils sont encore moins à l'abri d'un cataclysme politico-militaire (Kissinger y songe !).

Les auteurs de ce livre remarquable ont su aller au-delà du mythe et de l'apparence. Ils nous ont donné le premier tableau exhaustif et vivant du quotidien de ces peuples frappés par la foudre d'un capitalisme baroque.

Sur le même sujet, André Bercoff et Daniel Brignon viennent de publier un livre-reportage (1) où la réalité dépasse la fiction et où on peut trouver, à défaut d'une réflexion poussée, un certain nombre d'informations et de documents qui ne manquent pas d'intérêt. Leur livre peut être lu, ils le disent eux-mêmes, comme un roman d'aventures.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) *La Ruée vers l'or noir*, Ed. Belfond, 216 pages.

Quand un roi se raconte

★ **MON METIER DE ROI**, par Hussein de Jordanie, Ed. Robert Laffont, 35 F.

QUAND un homme se raconte et que cet homme est le roi Hussein de Jordanie, son récit sort des limites d'une simple autobiographie. Les confidences du roi Hussein s'élèvent rapidement des souvenirs d'enfance à la tragédie ou au drame.

Un tel récit menaçait évidemment de tomber dans l'autojustification ou dans la grandiloquence. Le roi Hussein, sans les éviter tout à fait, a réussi dans une certaine mesure à surmonter ces difficultés. Le ton est simple, le style alerte et vivant, les personnages de la famille hachémite bien campés.

Le roi Hussein fait, dès le début, une place à part à son grand-père le roi Abdallah, « homme du désert élevé parmi les tribus bédouines guerrières... soldat, poète et aussi grand joueur d'échecs ». Mais les jours du roi Abdallah sont comptés. Cinq jours après l'assassinat de l'homme d'Etat libanais Ryad el Solh en visite en Jordanie, le vendredi 20 juillet 1951, il tombe à son tour sous les coups d'un assassin. Hussein a seize ans. Il raconte la scène. Son grand-père était à ses côtés dans la mosquée d'Al-Aqsa, à Jérusalem. Hussein poursuit le meurtrier qui lui tire une balle en pleine poitrine. La balle ricoche sur une médaille. Hussein est sauvé, mais son destin est bouleversé. Il doit monter à son tour sur le trône à l'âge de dix-sept ans.

De retour à Amman, il est accueilli triomphalement par la population. Dès le 2 mai 1953, il commence à exercer ses pouvoirs de roi. Là encore le destin lui accorde un bien court délai pour faire son apprentissage. Car les premières difficultés, les premières crises s'annoncent. Au printemps de 1956, il renvoie le général Glubb Pacha, commandant la fameuse légion arabe. Puis, un an plus tard, c'est le complot de Zerka qui aboutit au soulèvement d'une partie de l'armée contre le trône.

De son propre aveu, le souverain jordanien prend déjà la tête du camp pro-occidental et conservateur dans un monde arabe en ébullition et qui, sous l'impulsion de Nasser, se rapproche de plus en plus de l'U.R.S.S. Il est isolé, taxé d'« agent de l'impérialisme et du capitalisme ». Dès lors, il va de drame en drame. En 1958, le coup d'Etat irakien du 14 juillet met tragiquement fin à l'union à peine scellée entre l'Irak et la Jordanie.

Les événements que le roi décrit ensuite sont encore dans toutes les mémoires : la guerre de 1967, qu'il appelle « ma guerre contre Israël ». Puis c'est l'enchaînement fatal qui mène de la défaite de 1967 à l'installation des fedayin palestiniens en Jordanie et à la grande confrontation de septembre 1970, le « septembre noir » des Palestiniens, entre les fedayin et l'armée jordanienne.

Il est un événement sur lequel il passe, c'est la guerre de 1973. Il en vient tout de suite à la conférence de Rabat d'octobre 1974, qui l'a obligé à se dessaisir de toutes responsabilités pour la rive occidentale du Jourdain. Le roi affirme avoir tourné la page, et il renvoie dorénavant Israël à l'O.L.P. de Yasser Arafat pour toute négociation. Il avait démenti auparavant avoir eu lui-même des contacts avec les Israéliens.

Sa position sur le conflit est ainsi résumée : « *Il faut absolument qu'Israël rende tous les territoires conquis en juin 1967. (...) Jérusalem pourrait demeurer réunifiée et devenir le point de rencontre des trois grandes religions dont elle est le sanctuaire. (...) Le secteur oriental de la Ville sainte serait alors restitué au culte musulman et à la souveraineté arabe.* » Pour ce qui le concerne, Hussein s'affirme décidé à reconstruire sur des bases économiques solides une Jordanie réduite à la rive orientale du Jourdain, l'ancienne Transjordanie.

Quel que soit le jugement que le lecteur porte sur les positions politiques du roi Hussein, il ne saurait rester indifférent à son courage personnel ni lui refuser sa sympathie.

ROLAND DELCOUR.

Le Caire avant l'expédition de Bonaparte

BEAUCOUP de nos contemporains, même les plus ouverts, ont tendance à penser qu'on ne peut écrire l'histoire approfondie que des peuples occidentaux, et que les autres, si intéressants soient-ils à certains égards, ne sont susceptibles, par suite d'insuffisante documentation, que d'exposés superficiels et teintés de subjectivisme. Or, bien souvent, les retards dans l'étude des peuples dits « orientaux » ne sont imputables qu'aux retards dans l'« approche » des savants qui se sont occupés d'eux, occidentaux ou maintenant orientaux eux-mêmes.

On ne saurait traiter de l'histoire d'un peuple dont on ignorerait la langue. Universitairement, l'apprentissage de ces langues est dissocié de celui de l'histoire, d'où résulte que l'histoire propre des peuples « orientaux » est abandonnée soit à des « orientalistes » sans formation historique, soit à des historiens sans les indispensables connaissances linguistiques. Il faut travailler à faire, autant que possible, sauter ce cloisonnement.

Le récent livre d'André Raymond (1) prend à cet égard un relief particulier. S'agissant là d'un peuple musulman, il nous aidera à comprendre deux choses. L'une est que, si remarquable qu'ait été la civilisation musulmane médiévale, l'histoire moderne d'un peuple comme celui de l'Egypte est loin de se réduire à celle d'un déclin fastidieux. L'autre chose est qu'il existe des archives égyptiennes dont on peut faire un usage comparable à ce qu'on fait des archives européennes : André Raymond est à peu près le premier à l'avoir vraiment fait, au prix de beaucoup d'efforts techniques, et il est à souhaiter que l'exemple soit désormais de plus en plus suivi.

Tout le monde a entendu parler de la remarquable *Description de l'Egypte* issue des observations et travaux des savants qu'avait emmenés Bonaparte ; mais elle était, en somme, acceptée telle quelle ; la confrontation, l'utilisation simultanée de toutes les sources d'information n'avaient jamais réellement été tentées : voici, sur un large pan d'histoire, la chose maintenant faite.

Le livre est érudit, et cependant lisible avec un vif intérêt par n'importe quel lecteur cultivé. L'auteur nous découvre peu à peu tous les aspects de la vie économique et sociale des diverses couches qui composent la société cairote dans le contexte de l'histoire générale de l'Egypte ottomane. La monnaie, les *prix, les crises*, tous les aspects de la production et du commerce, des artisans et marchands petits, moyens et gros, leurs rapports avec la classe militaire, les structures religieuses, l'Etat (le fisc), le rôle des non-musulmans, le problème des corporations, la géographie urbaine, etc. Un point entre bien d'autres : nous savons tous plus ou moins quel coup a été pour l'économie égyptienne, à la suite des grandes découvertes, la mainmise des Occidentaux sur l'océan Indien : mais combien soupçonnaient quelle revanche avaient prise à tout le moins les marchands de café ?

Ce qui peut-être retiendra le plus l'attention des lecteurs soucieux de compréhension historique générale est le tableau des relations entre artisans de la vie économique et membres de la classe militaire qui gouverne le pays : une étude lumineuse en est faite ici.

Au moment de la conquête ottomane de l'Egypte, la haute main sur celle-ci était revenue à l'armée en garnison dans le pays, c'est-à-dire aux fameux janissaires. Ceux-ci étaient alors recrutés parmi des enfants élevés obligatoirement dans des familles de sujets chrétiens, et élevés en musulmans pour le service de l'Etat ; il leur était interdit de se marier, d'exercer de quelconques autres activités, en échange de quoi ils recevaient sous des formes diverses une grosse part des revenus de l'Etat. Par la suite, les conquêtes cessant, le recrutement s'assouplit, le corps s'ouvrit à des musulmans d'origine, la vie pacifique entraîna la constitution de familles, et la diminution des ressources amena beaucoup de janissaires, avec ces familles, à s'affilier à des métiers divers. Réciproquement les gens des métiers éprouvent le besoin, en un temps d'autorité de l'Etat incertaine, de se trouver, fût-ce à prix d'argent et en aliénant partiellement leur indépendance, diverses formes de protection, en particulier en s'affiliant à l'un ou à l'autre des corps militaires.

La fin des janissaires

Les mamelouks, esclaves acquis par les Ottomans essentiellement, à cette époque, parmi les populations du *Caucase et réservés en principe* à la classe militaire, interfèrent en fait aussi avec ces mouvements. De même pour l'obtention des privilèges administratifs et fiscaux. D'où une certaine interpénétration sociale et ethnique, qui, pour n'avoir jamais été complète, n'en aboutit pas moins à une transformation profonde de ce qu'avaient été les structures du seizième siècle, et qui s'opère à côté, en dessous des institutions étatiques officielles. L'armée française détruira les unes comme les autres, et si elle ne conservera pas le pays, du moins le laissera-t-elle dans un état de vide qui permettra la construction de l'Egypte contemporaine.

CLAUDE CAHEN,
membre de l'Institut.

(1) André Raymond, « *Artisans et commerçants du Caire au dix-huitième siècle* », Institut français de Damas, LIX, 920 p., 8° en deux volumes.

★ *Dessin d'OBLIC.*

Un dialogue renoué

★ **LA NOUVELLE REVUE DU CAIRE**; Livres de France; Immeuble Immobilia, 36, rue Kasr-El-Nil, Le Caire.

LA Revue du Caire, appréciée pour sa haute tenue, avait cessé de paraître après la guerre de 1956. Elle reparaît aujourd'hui dans une nouvelle formule, mais toujours aussi élégante, pour « *renouer le dialogue entre l'Orient et la France* ».

La résurrection de ce lieu de rencontre entre écrivains, savants et professeurs égyptiens d'une part et orientalistes français de l'autre est due à Yvette Farazli, qui dirige la librairie « française » du Caire, et à Jean-Yves Tadié, professeur de littérature à la Sorbonne, détaché dans la capitale égyptienne. « *La communauté* de *langue*, écrit celui-ci dans la préface du premier numéro, *ne doit pas être sentie comme une perte d'identité nationale ou culturelle : ce n'est pas parce que nous les comprenons que, dans ces voix multiples, l'Orient cesse de parler.* »

Ont participé à ce numéro, Tewfik El-Hakim, Raymond Francis qui retrace « l'itinéraire de Taha Hussein », Aimé Azar qui fait un portrait de Georges Henein, Hanna Fahmy qui traite du thème du regard chez Giono, Farida Makar qui analyse la calligraphie arabe, André Miquel qui parle de la terre d'Arabie selon Hamdâni, etc. — T. B. J.

Le souverain assassiné

★ **FAYÇAL, ROI D'ARABIE**, par Benoist-Méchin, Albin Michel, 33 F.

M. BENOIST-MECHIN n'en est pas, en ce qui concerne l'Arabie Saoudite, à son coup d'essai. Le remarquable ouvrage consacré par l'auteur de l'*Histoire de l'Armée allemande* à Ibn Séoud (1), livre qu'il avait fait suivre d'une autre étude consacrée celle-ci à son successeur le roi *Séoud (2)*, le prédisposait à décrire maintenant le long règne du roi Fayçal. La mort tragique du souverain saoudite le 25 mars dernier confère une actualité brûlante à ce troisième volet du triptyque saoudien de M. Benoist-Méchin.

Lorsqu'il traite de la « nouvelle politique » arabe (1973-1974), M. Benoist-Méchin s'éloigne de Ryad et de l'Arabie Saoudite et braque son objectif de chroniqueur vers Le Caire, puis vers les fronts de la guerre d'Octobre, enfin vers Washington avant de revenir au roi Fayçal. Le livre s'élargit jusqu'à présenter un tableau du monde arabe en effervescence avant, pendant et après la guerre d'octobre 1973. Sans doute l'auteur se sert-il de ce tableau pour illustrer son idée directrice, à savoir la conquête du leadership du monde arabe par le roi Fayçal. Mais dans les dernières pages de son livre il doit reconnaître que le rôle du souverain saoudite était plutôt celui d'un « *arbitre et d'un conciliateur* » (...) entre « *la défense de l'arabisme et le maintien de l'amitié américaine, tout en coordonnant les actions souvent divergentes de la Syrie, de l'Egypte, de la Jordanie et des Palestiniens. Qui saura faire prévaloir au sein de l'OPEP les mots d'ordre de cet esprit pondéré et pondérateur ?* », se demande M. Benoist-Méchin.

Un « progressiste »

La meilleure partie de l'ouvrage reste celle que l'auteur consacre à l'action du roi Fayçal dans son propre pays et à la façon dont il a su développer l'enseignement à tous les stades, le réseau routier, l'infrastructure, faisant franchir en quelques années plusieurs siècles à l'Arabie Saoudite. Un des chapitres les plus intéressants est celui qu'il consacre à la résistance éprouvée par un roi en réalité « *progressiste* » quand il a voulu faire évoluer un peuple souvent « *réactionnaire* ». Sans doute ce développement foudroyant est-il dû largement au pactole pétrolier. Mais l'exemple de son prédécesseur Saoud prouve qu'il était loisible au roi Fayçal de le gaspiller alors qu'il a su l'employer efficacement.

Sur certains points, cependant, il convient de faire d'expresses réserves. M. Benoist-Méchin cite le chiffre de huit millions d'habitants en Arabie Saoudite. Les observateurs s'accordent à considérer ce chiffre comme très sujet à caution (3). De même l'organisation du grand pèlerinage de La Mecque laisse-t-il, toujours selon tous les témoignages, beaucoup à désirer.

Au total, cet ouvrage d'une lecture facile laisse beaucoup de questions en suspens, y compris les mobiles du régicide. « *De quelques côtés qu'on l'examine, l'acte de Fayçal Ibn Messaed demeure inexplicable* », conclut l'auteur. L'Arabie Saoudite est encore loin d'avoir livré tous ses mystères.

R. P.

(1) *Ibn Séoud ou la Naissance d'un royaume*, chez Albin Michel.

(2) *Le roi Saoud ou l'Orient à l'heure des relèves*, chez Albin Michel.

(3) (Cf. *le Monde* des 20 et 21 juin 1975, les articles Péroncel-Hugoz, L'Arabie Saoudite après Fayçal.)

Les deux Yémen

★ **YEMEN**, de Claudie Fayein; collection « Petite Planète »; Le Seuil; 190 pages, 10,40 F.

LE Yémen ce fut d'abord « l'Arabie heureuse », un pays vert, une terre fertile par opposition au nord et au centre de la péninsule arabique. Aujourd'hui pâle et flou dans l'actualité politique et économique, le Yémen, nous rappelle Claudie Fayein, qui fit dans cette région deux longs séjours, connut avant l'Islam une histoire où le mythe le disputait à la légende. Elle nous restitue un passé riche dont les traces se mêlent encore au présent. Pays divisé en deux républiques (au Sud, une option révolutionnaire ; au Nord, un régime anti-socialiste soutenu par l'Arabie Saoudite et la Libye), le Yémen est une société patriarcale où persiste la structure tribale, surtout au Nord, en même temps qu'une société « saisie par le siècle » et l'urgence du développement. L'auteur s'attache, en particulier, à nous faire connaître la vie quotidienne du peuple.

Envahi par le transistor, aux prises avec la consommation du qat (un alcaloïde faible), séparé d'une grande partie de son capital humain (plus d'un million d'émigrés yéménites vivent dans les pays voisins, surtout en Arabie Saoudite), le Yémen souffre de la division et aspire, du moins on l'espère avec l'auteur, qui aime et connaît vraiment ce pays, à la réunification. — T. B. J.

هكذا من الأصل

JUSTICE

LES SUITES DE L'AFFAIRE MARKOVITCH

Le juge d'instruction se prononce pour le renvoi de M. Marcantoni devant la cour d'assises

M. Jean Ferré, juge d'instruction à Versailles, devrait signer vendredi 29 août une ordonnance qui clôt l'information de l'affaire Markovitch, un dossier de soixante-dix mille cotes. Alors que M. Pierre Bezio, procureur de la République, sommé en juin dernier par la partie civile de prendre ses réquisitions, avait conclu à un non-lieu, le juge d'instruction estime les charges suffisantes pour renvoyer M. François Marcantoni devant la cour d'assises des Yvelines sous l'inculpation de complicité d'assassinat sur la personne de Stevan Markovitch, ancien garde du corps de l'acteur Alain Delon.

La chambre d'accusation, saisie automatiquement en matière criminelle, va donc devoir trancher entre les deux thèses (avant le 22 septembre, septième anniversaire de la mort du ressortissant yougoslave ?). Mais comment pourrait-elle déclarer qu'il n'y a pas lieu à poursuivre l'action publique ? Aux convictions du juge s'ajoutent cet étonnant réquisitoire, qui prend le soin de détruire systématiquement une expertise favorable à l'accusation, et les nombreuses déclarations du seul inculpé sur « une promesse de non-lieu ».

Il a été trop dit et trop écrit sur et autour de cette affaire pour qu'elle n'aboutisse pas à un procès public. Si M. François Marcantoni apparaît innocent, ce sera au vu de tous et non dans une de ces audiences confidentielles où l'on imagine toutes les interventions.

LE POISON POLITIQUE

Lorsque, à la fin de 1969, M. Jean-Jacques Lajaunie, alors procureur de la République à Versailles, chargé de suivre le dossier du meurtre de Stevan Markovitch, décide de soumettre au parquet général « *une synthèse des éléments* de *l'information qui caractérisent les actes de complicité d'assassinat* » reproché à François Marcantoni, il ne cache pas son sentiment : « *Il importe*, écrit le magistrat, *de remarquer que le rôle de Marcantoni comporte* des *faits matériels précis.* »

Il y a d'abord le comportement étrange de l'inculpé entre la disparition de Stevan Markovitch, le 22 septembre 1968, et la découverte du cadavre dans une décharge publique d'Elancourt (Yvelines), le 1er octobre. Il y a ensuite ses inexactitudes et réticences dans ses déclarations à la police. « *Son système de défense, constate alors le procureur* en parlant de Marcantoni, *tourne autour de deux idées maîtresses. L'une consiste à opposer un alibi à une rencontre entre Stevan et lui le 22 septembre, l'autre à faire admettre qu'il n'a jamais eu avec la victime des rapports suivis et qu'il n'a pas été en contact avec elle dans les temps qui ont précédé sa disparition. Or l'alibi est inopérant et la négation des rapports avec la victime est* « *démentie* ». Il y a encore la housse du matelas Treca qui entourait le corps de la victime. Marcantoni ne s'était-il pas fait livrer un matelas de ce type au mois de juin 1968 ? L'expertise alors effectuée conclut : « *L'enveloppe en matière plastique saisie à Elancourt a parfaitement pu contenir le matelas livré à Marcantoni.* »

Enfin, il y a les lettres de Stevan Markovitch écrites à son frère Alexandre peu de jours avant sa mort. De ces lettres, on peut dégager qu'il existait à cette époque une hostilité certaine et grave entre le garde du corps d'Alain Delon et l'acteur de cinéma, de même qu'il existait une intrigue inavouable, pour de l'argent, entre Marcantoni et Stevan. De plus, Markovitch suspectait Marcantoni de lui tendre un piège. Ces lettres représentent donc une précaution prise par la victime si son associé se révélait être son ennemi. Or le procureur avoue accorder une certaine importance à ces documents, dont les indications doivent avoir « *un degré estimable de sincérité* ».

Une machine de guerre

Quels sont aujourd'hui les éléments de l'enquête qui ont permis au parquet — un et indivisible — de changer d'optique ? De décembre 1969 à septembre 1973, les actes d'instruction se raréfiaient ; la majorité des personnes qui s'étaient attachées à ce dossier — policiers et magistrats — étaient mutées ou promues, et étaient donc remplacées. Est-ce parce que cette mort, violente mais banale, d'un factotum avait été entourée de *rumeurs* qui mêlaient personnalités politiques, gens du spectacle et du milieu ? Rumeurs amplifiées par certains gaullistes qui avaient décidé, bassement et sans le moindre fondement, de faire de cette affaire une machine de guerre contre Georges Pompidou.

Ce détournement de la justice à des fins politiques allait empoisonner par une instruction qui ne reprendra qu'après la mort du président de la République. Une nouvelle expertise de la housse en plastique permet pourtant d'affirmer — après analyse des centaines de housses saisies — que celle qui entourait le cadavre de Stevan Markovitch avait été achetée entre mai et juin 1968 — date à laquelle Marcantoni avait acheté son matelas, — et que, des seize acheteurs de matelas à cette époque, seul l'inculpé connaissait Stevan Markovitch.

Le seul élément nouveau de l'enquête — à défaut d'avoir trouvé le mobile du meurtre — était donc plutôt aggravant. Comment ne pas s'étonner alors de ce changement de cap d'une accusation qui ne craint pas de détruire longuement une expertise qui lui est favorable ?

Ou faut-il comprendre que la politique continue d'empoisonner cette affaire ? Que craint-on de découvrir ? Que les carnets d'Alain Delon contiennent l'indication de quelques week-ends passés en compagnie de l'ancien président de la République et de son épouse ? Mais qui pourrait le leur reprocher ?

Décidément, le juge d'instruction a raison. C'est bien dans une audience publique de la cour d'assises que doit se terminer justement cette affaire. Pour que tout puisse être clair.

BRUNO DETHOMAS.

Dominique Calzi est condamné à quatre ans d'emprisonnement

De notre correspondant régional

Marseille. — Le tribunal correctionnel de Marseille, présidé par Mme Jeanne Delobeau, a condamné, le jeudi 28 août, à quatre ans d'emprisonnement pour escroquerie, M. Dominique Calzi, trente-quatre ans, ancien membre du SAC, qui avait animé de janvier à avril 1971, à Genève, une société fictive de travail à domicile, l'International World Sales (I.W.S.), laquelle avait fait trois mille six cents victimes à travers toute l'Europe, et recueilli, sous forme de cautions, une somme de 478 000 F.

M. Bernard Castagno, convaincu de complicité, et Mlle Josiane Polliand, qui était inculpée de recel, ont été condamnés le premier à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende, la seconde à huit mois d'emprisonnement avec sursis. Les défenseurs de Dominique Calzi, Mes François Bernardi et Michel Paliard, du barreau de Marseille, ont aussitôt interjeté appel de ce jugement.

Ainsi que le rappelle le tribunal, Dominique Calzi avait déclaré « *n'avoir été que l'agent d'exécution de MM. Charles Beranger et Christian Pradel, membres éminents du Service* d'action *civique, pour le compte et le bénéfice desquels il disait agir* ». Ces deux responsables du SAC n'ont toutefois « *jamais été identifiés ni retrouvés* ». Le tribunal vail à domicile, l'International *cherches diligentées à cet effet n'ont pas été complètes* », et « *que l'inexistence de Beranger et de Pradel ne* peut *être certainement affirmée* », mais il souligne « *que nul ne les a jamais vus, et qu'aucun indice sérieux d'ingérence de tiers n'a été relevé dans la* constitution *et le fonctionnement* de *la société I.W.S.* ».

« *Il est peu vraisemblable*, ajoute le tribunal, *que Calzi, placé à la tête d'une importante entreprise, n'ait, hors de rendez-vous préalablement fixés, susceptibles d'être manqués, et dont la réalité n'est pas démontrée, aucun moyen de retrouver ses mandants pour leur rendre des comptes et solliciter des instructions.* » Les magistrats marseillais ont, d'autre part, reçu en leur constitution de partie civile vingt et une victimes, de nationalité allemande, qui ont obtenu la réparation qu'elles demandaient de leur préjudice. — G. P.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

Des crédits de relance pour les transports en commun ?

La R.A.T.P. prévoit pour 1976 un budget d'investissement de 1,9 milliard de francs. Le programme de développement qu'elle a prévu suppose, au cours actuel de la monnaie, un budget de 2,7 milliards en 1980. Il est certain que les « crédits de relance » annoncés par le gouvernement seraient particulièrement les bienvenus dans ce domaine et permettraient d'accélérer l'extension et la modernisation du métro et du réseau d'autobus largement entamée au cours des dernières années.

Dans toutes les grandes villes de France, et d'abord dans la capitale, améliorer les transports en commun est devenu une nécessité économique et sociale. Le temps perdu en trajets coûte cher, il pénalise injustement ceux qui sont obligés d'habiter loin de leur lieu de travail. La montée des encombrements a d'autre part commencé de décourager ceux qui usent leurs nerfs et perdent leur argent à essayer d'utiliser leur voiture. Quelques mesures réglementaires permettant aux autobus de circuler plus rapidement ont achevé de convaincre un certain nombre d'entre eux que transport en commun ne signifiait pas forcément lenteur et inconfort. La remontée du trafic des autobus en 1974 est faible mais significative, comme est intéressant à constater le succès de la « carte orange », ce titre unique de transport utilisable dans la région parisienne mis en vente le 1er juillet dernier et vendu en août — mois creux par excellence — à deux cent mille exemplaires.

Il faut accompagner le mouvement et donner aux transports en commun le moyen de gagner définitivement la partie. M. Pierre Giraudet, directeur général de la R.A.T.P., commente, dans l'interview qu'il nous a accordée, les projets de la régie pour les prochaines années.

La R.A.T.P. propose de construire 45 kilomètres de métro dans les huit ans à venir

nous déclare M. Pierre Giraudet

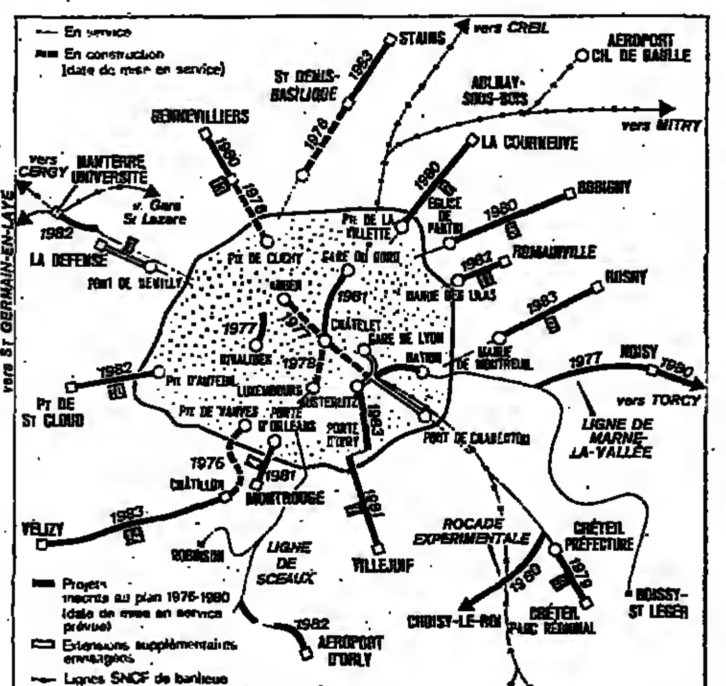
● *Le prix de l'essence pourrait augmenter ; les pouvoirs publics encouragent les Français des villes à laisser leur voiture au garage et à utiliser davantage les transports en commun. La R.A.T.P. peut-elle faire face ?*

La crise de l'énergie a renforcé une tendance née à la fin de la précédente décennie : l'automobile individuelle ne peut suffire à tout. Alors que la R.A.T.P. et la S.N.C.F. assurent 80 % des déplacements entre Paris et la banlieue, l'automobile n'en assure que 20 %. Enfin, pour 45 % la population du district est « captive », c'est-à-dire, obligée d'utiliser les transports en commun qui dépensent quatre fois moins d'énergie que l'automobile individuelle.

Cela dit, le métro a vieilli, le réseau d'autobus doit être repensé et la population de la région parisienne s'est accrue. En 1975, le nombre de déplacements journaliers en agglomération parisienne atteint dix-neuf millions. Il atteindra vingt-quatre millions en 1985. Il faudra donc, si l'on veut faire face à la demande, prolonger des lignes de métro vers la banlieue, améliorer la régularité et la vitesse des autobus, donner de meilleures conditions de transport.

Les dix prochaines années seront donc décisives pour les transports en commun dans le district de la région parisienne.

● *Prenons d'abord le métro. Par quel moyen comptez-vous, notamment, assurer une meilleure desserte de cette banlieue parisienne qui ne cesse de s'étendre et de se peupler ?*



Le plan d'équipement a été établi pour les années 1976 à 1980. Nous proposons, en fait, de développer l'effort amorcé au cours des années précédentes, en vue d'étendre le réseau R.A.T.P. en proche banlieue. Cet effort n'est pas démesuré : il conduirait à mettre en service une dizaine de prolongements de lignes, soit 45 kilomètres en sept ou huit ans. Ce qui est comparable à ce qui a été fait entre 1931 et 1938 où 42 kilomètres de lignes ont été ouvertes au public.

Au cours des premières années de ce plan on va assister à la véritable naissance du réseau régional avec la mise en service, vers la fin 1977, du tronçon central de ligne est-ouest qui sera en correspondance, quelques mois plus tard, avec la ligne de Sceaux prolongée à Châtelet. Ce réseau sera étendu en banlieue avec l'ouverture progressive de la branche de Marne-la-Vallée, qui atteindra Noisy en 1977 et Torcy vers les années 80.

● *Et pour les autobus ? Comment, en particulier, allez-vous prévoir une amélioration de leur vitesse moyenne de circulation ?*

Le nombre total de voyageurs transportés en 1974 sur les lignes régulières est de 525 millions, soit une augmentation de 4,67 % par rapport à 1973. Nous escomptons que par rapport à 1975 il sera supérieur de plus de 25 % en 1980. Là aussi nous avons prévu un programme de développement et en particulier des plans de restructuration du réseau de la banlieue notamment pour les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis.

Mais nous ne pourrons pas engager d'effort importants si les *municipalités concernées ne nous* accordent pas les facilités nécessaires : c'est-à-dire si elles n'étudient pas une meilleure affectation de la voirie : création de couloirs réservés, aménagement des carrefours, limitation du stationnement abusif.

● *Vous avez parlé de la nécessité d'améliorer les conditions de transport ; comment comptez-vous y parvenir ?*

L'amélioration des conditions de transport dans le métro comme dans l'autobus me paraît essentielle. Parmi les principales innovations qui permettront cette amélioration, on peut remarquer jusqu'en 1980 : l'aménagement des correspondances ; l'équipement des stations en escaliers mécaniques, qu'il est proposé de poursuivre au rythme d'une trentaine par an ; l'amélioration de l'ambiance dans les stations par la rénovation des installations et le renforcement de la ventilation. Nous envisageons aussi l'extension des distributeurs automatiques des titres de transport, la diminution des intervalles entre les rames, l'allongement des quais de la ligne de Sceaux à 225 mètres, le renouvellement des installations sur la voie publique, notamment aux terminus.

Le renouvellement du matériel roulant du métro sera terminé en 1980. A cet effet, une série de mille voitures d'un modèle nouveau (plus légères) permettant une économie d'énergie de 30 % a été commandée et sera mise en service à partir de 1977. Ce renouvellement permettra de ramener à quatre voyageurs au mètre carré le taux de charge des voitures aux heures de pointe. Il est de six à sept actuellement. Une autre commande de mille voitures sera passée très prochainement en commun avec la S.N.C.F. pour desservir les lignes de banlieue du R.E.R. qui seront « interconnectées » avec celles du chemin de fer. Une tarification commune devra, ici aussi, être mise en œuvre.

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

SPORTS

FOOTBALL

Championnat de France

SAINT-ÉTIENNE ET LYON A UN POINT DE NICE

Même sans jouer — le match Bastia-Nice a été reporté à une date ultérieure en raison des événements — les Niçois restent seuls en tête du championnat. Toutefois, deux équipes ont profité de la quatrième journée pour se rapprocher à un point des leaders : Saint-Etienne, qui a pris son premier point de bonification face à Bordeaux et Lyon, qui a remporté à Nantes sa troisième victoire de la saison en déplacement. Quatre équipes ont obtenu leur première victoire : Metz, avec un point de bonification devant Lille, Reims devant Marseille, Monaco devant Nîmes et Nancy en Avignon dont la situation est déjà inquiétante.

RESULTATS

*Saint-Etienne b. Bordeaux	5-2
*Monaco b. Nîmes	3-1
Lyon b. *Nantes	3-2
*Reims b. Marseille	3-1
*Strasbourg b. Valenciennes	1-0
*Lens et Paris-S.-G.	3-3
*Sochaux et Troyes	2-2
Nancy b. *Avignon	3-2
*Metz b. Lille	5-2

Classement. — 1. Nice, 9 pts ; 2. Saint-Etienne et Lyon, 8 ; 4. Marseille, Nîmes et Sochaux, 6 ; 7. Paris-S.-G., 5 ; 8. Reims, Lens, Bastia, Monaco, Metz et Strasbourg, 4 ; 14. Troyes, Valenciennes, Nantes, Lille et Nancy, 3 ; 19. Bordeaux, 2 ; 20. Avignon, 0.

LES JEUX MÉDITERRANÉENS

Patrick Abada forfait «pour des raisons psychologiques»

De notre envoyé spécial

Alger. — Le public, peu nombreux mais fervent, du stade du 5-Juillet a *éprouvé* une légitime fierté en voyant l'un des siens, Boualem Rahoui, gagner le 3 000 mètres steeple des Jeux méditerranéens. Dans un style qui rappelle celui des grands coureurs algériens que la France a connus, et dans un temps de niveau international 8 min. 20 sec. 2/10), il a devancé, dans l'ordre, l'Espagnol Campes, l'Italien Fava et le Français Villain. Cela valait bien l'enthousiasme d'un public qui compte encore sur ses footballeurs et sur ses handballeurs pour lui procurer les mêmes émotions.

Les compétitions d'*athlétisme* du 27 août ont commencé de façon heureuse pour la délégation française, avec la victoire, dans le 100 mètres haies féminin, de Nadine Fricault. Pourtant, cette délégation paraissait moins attentive à une nouvelle médaille d'or qu'à l'affaire un peu obscure concernant le sauteur à la perche Patrick Abada. Celui-ci, finalement, ne participera pas aux compétitions, « *pour des raisons psychologiques* ».

Ce qui aurait pu être un litige juridique, voire politique, se résumerait à un conflit personnel, dont il est difficile de préciser ouvertement les causes, tout s'étant déroulé en coulisse. Il reste que les autorités algériennes ne souhaitaient pas voir concourir Patrick Abada.

Dans les milieux autorisés, on expliquait cette attitude par le fait que l'athlète français aurait pu, par le biais d'une filiation paternelle, revendiquer la nationalité algérienne. Des contacts ont-ils été pris pour qu'il en soit ainsi, et Abada a-t-il, dans un premier temps, accepté cette éventualité ? Son revirement expliquerait le ressentiment des autorités algériennes.

Il paraît difficile, en tout cas, de donner à cette affaire une dimension autre que personnelle. Patrick Abada, qui a de la famille en Algérie et y passe ses vacances, n'ignorait pas les difficultés qu'il rencontrerait en acceptant de figurer dans la sélection française. C'est pourquoi, les premiers jours, il accepta sereinement son éviction. Quant aux responsables du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), après avoir espéré pouvoir régler l'affaire sur place, ils ont opté pour une solution qui concilie la sagesse et la diplomatie.

FRANÇOIS SIMON.

CYCLISME

Aux championnats du monde

GENEVIÈVE GAMBILLON DEVANCÉE PAR UNE INCONNUE

La Française Geneviève Gambillon, qui avait conquis le maillot arc-en-ciel à deux reprises (en 1972 à Gap et en 1974 à Montréal), *s'est inclinée*, mercredi 27 août, à Mettet (Belgique), dans le championnat du monde sur route. Alors qu'on pouvait la considérer comme la concurrente la plus rapide du peloton de tête, elle n'a pris que la deuxième place, battue sur le fil par la Néerlandaise Tineke Fopma, une étudiante de vingt-deux ans qui prépare sa licence d'histoire et de géographie, mais qui ne comptait que des résultats modestes.

Tineke Fopma avait reçu la consigne de lancer le sprint pour son équipière Cornelia Oosten-Hage, et il faut croire qu'elle s'est acquittée de sa tâche avec beaucoup de zèle. Quant à Geneviève Gambillon, elle n'est pas parvenue à se dégager suffisamment tôt. Une dernière précision : les femmes en tenue de coureur ont parcouru les 54 kilomètres à plus de 35 kilomètres/heure de moyenne. — J.A.

RESULTATS

1. Tineke Fopma (Pays-Bas), les 54,138 km en 1 h. 32 min. 36 sec. (moyenne 35,075 km) ; 2. Geneviève Gambillon (Fr.), 1 h. 32 min. 37 sec. ; 3. Keetie Van Oosten Hage (P.-B.) ; 4. Geertruida Van der Plaat (P.-B.) ;

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : *J'habite chez une copine.*
Cour des Miracles, 21 h. : Jazz (Tarahumara Group).
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Feodo et Lis ; 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Théâtre Campagne-Première, 19 h : 1 m 80, 95 kilos... et ça cause ; 20 h. 30 : la Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : Danse (India) ; 23 h. : F. Cahel, piano, et Atonal Swing Free Jazz.
Troglodyte, 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.

Jeudi 28 août

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy et E. de Villèle.
Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : Chorale Hart House de Toronto.
Jardins du Palais-Royal (audio-visuel), 20 h. : Molière côté jardin ; 21 h. : Artisanat vivant.
Musée de Cluny, 18 h. 30 : G. Fumet et J.-L. Gil (Bach, Haendel).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Orchestre de la R.R.T., dir. Léonce Gras (Haydn : la Création).

Les opérettes

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Paris nous appartient, de J. Rivette ; 18 h. 30 : la Kermesse héroïque, de J. Feyder ; 20 h. 30 : la Dame de Shanghaï, d'O. Welles ; 22 h. 30 : la Main au collet, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : Docteur Jeckyll et Mister Hyde, de R. Stevenson.

Les films nouveaux

LE JARDIN DES DELICES, film espagnol de Carlos Saura. — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI, film belge de Gérard Valet. — Le Seine, 5e (325-92-46).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS, film américain des ateliers Walt Disney. — Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).
LE PARRAIN No 2, film américain de F. F. Coppola, avec Al Pacino. — V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; V.f. : Images, 18e (522-47-94) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22).
LA GUERRE DU PETROLE N'AURA PAS LIEU, film marocain de Souhel Ben Barka. — V.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A PARTIR DU 29 : HISTOIRE D'O, film français de J. Jaeckin. — Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v. ang.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42). V., L.
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Studio Marigny, 8e (225-20-74), en matinée.
LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Dragon, 6e (548-54-74), Quintette, 5e (033-35-40), Trois-Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70), Cambronne, 15e (734-42-96, en soirée, Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), jusqu'au 28.
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CLEPSYDRE : Le Seine, 5e (325-95-99).
DOC SAVAGE ARRIVE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FRENCH CONNECTION no 2 (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), La Clef, 5e (337-90-90), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Rex, 2e (236-83-93), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'INDE FANTOME (Fr.) 1re partie : Olympic, 14e (783-67-42). 2e partie : Olympic-Entrepôt, 14e.
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 20.
LE JOUR DU FLEAU (A., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE MORT-VIVANT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PAS DE PROBLEME (Fr) : Les Nations, 12e (343-04-67) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; jusqu'au 28.
PROFESSION REPORTER (It. v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Templiers, 3e (277-94-56), en sem., sf le sam. et dim.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 28, Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; à partir du 29 : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), sf mardi.
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), mer., dim.
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
VIOLENCE ET PASSION (It. v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
YAKUZA (A., v.o) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Expositions

Fernand Léger à hauteur d'homme

Conforme à son patronyme, Fernand Léger est moins lourd que l'air. A la façon de certains pachydermes qui savent se mouvoir avec une incroyable élégance, ce solide Normand, aussi robuste que ses compositions monumentales, trompa son monde. Réunis à Paris, au moins trente-cinq huiles, aquarelles, gouaches et dessins — œuvres majeures qui ne figurent pas au musée de Biot — permettent, vingt ans après sa mort, de prendre contact avec un Léger physiquement à hauteur d'homme, qui marie la force à la délicatesse, la schématisation à la subtilité, la féerie polychrome aux structures architecturées. Fait étrange : jusqu'ici cette exposition a été passée sous silence. Une réparation tardive s'imposait pendant qu'il est encore temps.

Et d'abord qu'on sache gré à M. Berggruen d'avoir préféré à toute préface le texte de Blaise Cendrars, Construction, tiré des Dix-Neuf Poèmes élastiques. *Une fois de plus, preuve est faite que seuls les poètes peuvent traduire la langue des peintres.*

« La peinture devient cette chose [qui bouge
» La roue
» La vie
» La machine
» L'âme humaine... »

En 1919 déjà Léger grandissait « comme le soleil de l'époque tertiaire ».

Il avait commencé plus tôt, et le survol d'un choix délibéré, partant de 1913, du cubisme à son apogée, pour aboutir à 1955, lorsque survint la mort de l'artiste, ne montre aucune solution de continuité entre les diverses phases d'une reconstruction de la réalité. 1913 : année-charnière dans tous les domaines de l'esthétique, mise en lumière et méthodiquement explorée sous la direction de Liliane Brion-Guerry. (Sur le plan des idées, ne cherchez pas la signature de Léger dans le tome III, publié comme les autres chez Klincksiek et regroupant manifestes et témoignages : nul ne fut plus que lui éloigné des théories et des systèmes). 1913 : date de la Femme devant une table, *tourbillon maîtrisé où les bleus, les rouges, les verts s'équilibrent (on dirait des frottis). De cette toile rythmée émerge une tête ovoïde, bicolore, comme si elle commandait le tempo.*

Donc pas de rupture et si le Marnier jouant avec les cônes, les cylindres, les boules, alterne, en couleurs plus vives, l'expérience vécue aux côtés de Braque et de Picasso, le monde mécanique, les objets façonnés de l'ère industrielle, annoncés par Cendrars, font irruption, toujours, croyons-nous, introduits au titre de prétextes, comme la guitare par ses émules. Les Disques dans la ville, *grande gouache de l'immédiat après-guerre — la première — annoncent le dynamique future, interférence (mais qui a commencé ?) de l'univers extérieur, auquel viendra s'ajouter l'homme, et du jeu raisonné, proche de l'abstraction, des lignes et des volumes. Oublions l'intention soulignée par le titre de la* Femme au miroir *(1920), une femme présente seulement par un clin d'œil au bord de l'écran du miroir, de la* Chaise verte *(1922) ou de l'*Intérieur *(même année) où la décoration des portes, les pièces du mobilier pourraient se passer de références. L'être humain, après de furtives apparitions à peine motivées par sa fonction de composante plastique, l'être humain considéré comme un corps inerte serait-il absent ? Impossible d'imaginer une tête sous le* Haut-de-Forme *de 1925, tronqué d'ailleurs, aux couleurs volontairement pauvres et mates. Et ce n'est pas la silhouette masculine, figurée au second degré, inscrite dans un cadre mis lui-même dans un cadre, qui humanise le tableau.*

On dirait que Léger refait ses gammes. Nous voici dans la période linéaire, rigide, du dépouillement extrême, qui nous enchante d'ailleurs par son austérité même. L'esprit trouve son entière satisfaction devant la Nature morte *(premier état), la* Composition à la bouteille, *l'une et l'autre de 1927 ; et surtout les* Deux Profils *(1928), profil blanc et profil noir sur fond jaune. Cette fois, c'est le seul contour des visages — non, du même visage — qui s'intègre à un monde fait de main d'homme, comme toujours, et où fait son apparition l'échiquier — qu'on retrouve dans la* Composition sur fond bleu *de 1936 — cher aux peintres de tous les temps.*

La vision se meut dans un domaine clos, ocre, dans la Composition avec figure *(1929), bien qu'un objet, un pied et la chevelure-algue des femmes à venir, en franchissent les bornes. Clos aussi dans la* Jeune fille tenant une poupée *(1937-1938), mais cette fois c'est l'ocre qui représente l'espace et un fond bleu sombre qui enferme le double personnage.*

Désormais Léger, dans l'épanouissement de sa maturité, campé dans la cinquantaine, va briser toutes les barrières. Il a un message social à transmettre, sur le plan idéologique avec l'identification-opposition homme-machine, et sur le plan de la communication. De plus en plus il peindra des œuvres lisibles, accessibles à tous, tournant le dos aux intellectuels et aux esthètes. Sa peinture se rapprochera de l'imagerie, aux contours simplifiés, aux couleurs vives et joyeuses, et la gouache des Cyclistes *(1948), les* Deux Amoureux *(1953), entre autres, retrouvent l'inspiration populaire. Seulement, si l'on y prête attention, c'est toujours le même Léger qui ramasse toutes ses recherches, lointaines et récentes, dans l'extraordinaire aquarelle l'*Auguste au cheval *l'année de sa mort.*

Les dessins réunis par la galerie Berggruen s'insèrent dans le processus chronologique de l'œuvre. Pourquoi alors faire une mention séparée ? Parce qu'ils nous ont semblé d'une qualité si exceptionnelle qu'ils eussent pu, à eux seuls, mériter une visite attentive. Ils sont même en avance sur la peinture, si l'on considère, par exemple, les Eléments mécaniques *de 1917 exemplairement mis en page, le* Nu allongé *de 1920 puissamment plastique, la* Composition aux ciseaux *contemporaine du* Haut-de-Forme *et plus aboutie. On avoue une prédilection personnelle pour un crayon de 1930, la* Ceinture, *qui peut paraître une simple étude mais qui acquiert une obsédante présence. Que dire de la* Composition aux clés *de 1929 ?*

On la jurerait dessinée d'hier (ou d'aujourd'hui) tant elle rejoint les tentatives des plus jeunes. Au fait, il ne saurait être question de dates pour ce côté du génie de Léger qui nous tient peut-être plus à cœur que ses grandes machines.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Berggruen, 70, rue de l'Université. Jusqu'à la fin septembre.

■ *Le Mouvement contre le racisme,* l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris) diffuse un tract auprès des spectateurs d'« Ipi Tombi » (« le Monde » daté 24-25 août), programmé à l'Olympia. Ce texte indique notamment : « En exprimant votre admiration pour un art digne d'une meilleure utilisation, n'oubliez pas *la* cruelle réalité du racisme sud-*africain, qui* opprime quinze millions d'hommes, de femmes et d'enfants. »

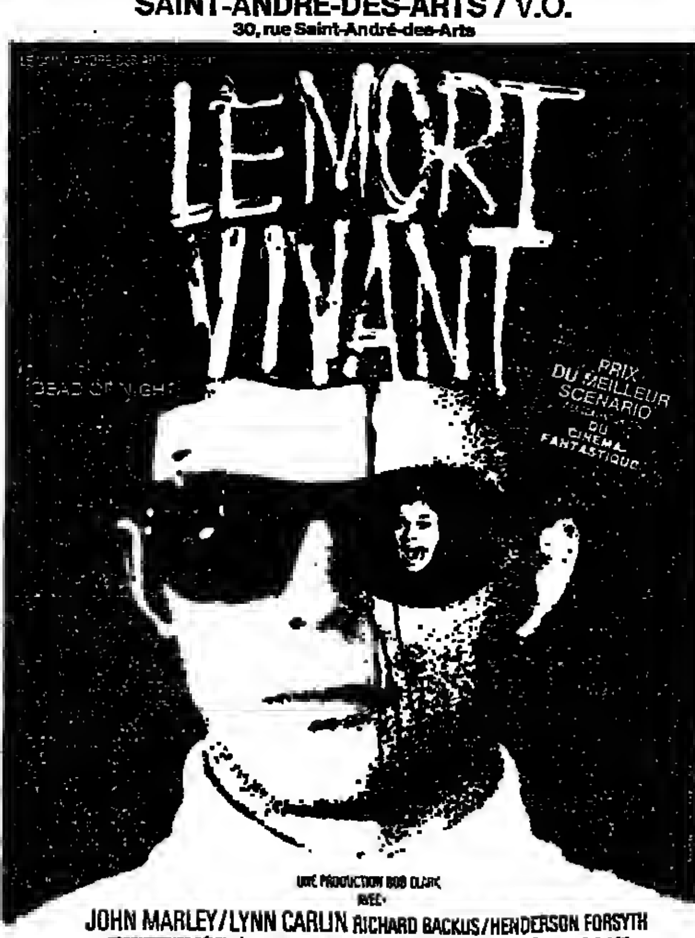
■ Le centenaire du Festival de Bayreuth sera marqué par une cérémonie solennelle, au cours de laquelle Karl Böhm dirigera la scène finale des « Maîtres chanteurs de Nuremberg », lors de l'ouverture du Festival de 1976, dont l'événement sera la nouvelle mise en scène de la Tétralogie par Patrice Chéreau, sous *la* direction de Pierre Boulez.

CENT PEINTURES DU METROPOLITAN DE NEW-YORK A MOSCOU

Une exposition de cent tableaux du Metropolitan Museum de New-York a été inaugurée, jeudi 28 août, au musée Pouchkine de Moscou.

Organisée dans le cadre des échanges culturels américano-soviétiques, cette manifestation, qui restera ouverte au public moscovite jusqu'au 28 octobre, fait suite à l'exposition d'art russe ancien (principalement scythe) qui parcourt actuellement les musées américains.

Parmi les tableaux envoyés par le Metropolitan de New-York, des œuvres de peintres qui ne figurent pas dans les collections du musée Pouchkine, comme Turner et Hals ; un chef-d'œuvre célèbre de Cranach : *Judith tenant la tête d'Holopherne*, ainsi que des toiles de Claude Lorrain, Constable, Gainsborough, Hogarth et un ensemble de peintures impressionnistes dues à Manet, Renoir et Degas.



ARTS ET SPECTACLES

Musique

STOCKHAUSEN le solitaire

● Seul musicien contemporain dont la presque totalité de l'œuvre existe sur disques, à quarante-sept ans (il fêtait son anniversaire, à Paris, le 22 août), Stockhausen est déjà entré dans l'immortalité. On ne le discute plus lorsqu'on est bien élevé. On a seulement le droit de se quereller sur la date de sa « mort » ; car pour ses admirateurs de la première heure, ceux qui, aux environs de 1956, ont eu la révélation de « Zeitmasze », du « Chant des adolescents », de « Gruppen » et du « Klavierstück XI », Stockhausen n'a plus rien écrit depuis dix ans qui soit digne de figurer aux côtés de ses premiers chefs-d'œuvre.

« J'étais très jeune lorsque j'ai perdu mes parents, dit-il. Je me suis retrouvé seul et j'ai pensé que c'était une bonne chose ; désormais, je ne devais plus compter que sur moi. Lorsque j'ai commencé à composer ma musique, mes amis ne l'ont pas comprise, alors j'ai eu la certitude que j'étais dans la bonne direction : il fallait que je continue à réaliser ce que j'étais seul à pouvoir concevoir ; là encore, le destin voulait que je reste solitaire. »

C'est dans le film « Memente », réalisé pour la télévision française en 1966 par Luc Ferrari et Gérard Patris, d'après l'œuvre du même nom — un film musical exemplaire qui figurait au programme de la journée Stockhausen du congrès mondial des Jeunesses musicales, — qu'il fait cette confession dans laquelle on peut aujourd'hui trouver matière à réflexion.

En effet, depuis les temps héroïques où la critique faisait griller impitoyablement la jeune génération de Darmstadt parce qu'elle refusait les anciens dieux, les choses ont bien changé. « Lorsque je réalisais » le Chant des adolescents dans la fournaise », en 1956, c'est un peu à Boulez, à Nono et à moi-même que je pensais », dit-il aujourd'hui.

Si ce rapprochement avec l'histoire sainte peut surprendre, il ne fait aucun doute en tout cas que certains thuriféraires de la période suivante ont été visités par un ange plein de sagesse ou de malice, et qui disait : « Le scandale que tu as entretenu risque de te compromettre un jour ou l'autre, il est temps d'adorer ce que tu as brûlé. »

Pleins d'ardeur, les voici qui s'en vont par les quatre chemins annoncer la bonne nouvelle. Leur enthousiasme a fait long feu : fondé uniquement sur certaines caractéristiques extérieures des premières œuvres (rigueur formelle abstraite, refus d'un certain romantisme), il allait s'écrouler dès qu'il fallut bien se rendre à l'évidence : Stockhausen se situe dans la lignée des grands créateurs allemands chez lesquels le rationnel et l'irrationnel ne sont que les deux visages d'une même réalité. Alors, pour la seconde fois, ses admirateurs d'hier ont élevé un bûcher que chaque nouvelle œuvre est venue alimenter.

Fort heureusement, le grand public reste à l'abri de ces atermoiements, mais, peu à peu, il se laisse persuader que Stockhausen, c'est Bach, Beethoven ou Wagner, et qu'il convient de l'admirer béatement, sans trop chercher à comprendre parce que c'est devenu une institution.

Entre ceux qui ne veulent plus comprendre et ceux qui n'en voient pas la nécessité, il en est bien sûr qui se contentent d'aimer, qui n'attendent pas de chaque composition nouvelle qu'elle conforte l'idée qu'ils se sont faite par avance, mais préfèrent essayer de sentir l'intuition qui l'a fait naître.

GÉRARD CONDÉ.

Cinéma

« LE PARRAIN, 2e partie » de FRANCIS FORD COPPOLA

Autant en emporte le sang : la saga des mafiosi s'enrichit de chapitres inédits et prend une dimension nouvelle.

Dans le Parrain n° 1, Francis Ford Coppola racontait la chronique mouvementée et souvent sanglante d'un empire (la Mafia) que déchiraient les guerres civiles et les révoltes de palais, mais que son chef avait porté au faîte de la puissance. D'un César, Marlon Brando avait d'ailleurs le masque altier, la voix rocailleuse et une légère tendance à l'embonpoint.

C'est à la naissance de cet empire et à sa métamorphose quand il tomba entre les mains de la seconde génération que s'intéresse le même Coppola dans le Parrain n° 2. Un jeune loup aux dents longues (Vito Corleone, le futur « Parrain ») et un businessman solitaire et désabusé (Michael Corleone, fils et héritier du « Parrain ») sont les protagonistes du nouveau film. Deux époques. Deux hommes. Deux tempéraments. Deux conceptions du pouvoir.

Quitte à troubler des spectateurs qui n'auraient pas présente à l'esprit la généalogie de la famille, Coppola a joué avec intelligence de cette confrontation, par-delà les années, entre le père (encore adolescent) et le fils (déjà adulte). Tout au long du récit, nous passons de Vito à Michael, et de cette alternance naissent la richesse et l'intérêt du film. Au lieu de n'être qu'une super- « série noire », gorgée de meurtres et de règlements de comptes, cette deuxième partie apparaît comme un récit complexe qui recèle dans son épaisseur romanesque les éléments d'une analyse historique et critique. A travers leur double intrigue, Coppola et son scénariste Mario Puzo, l'auteur du roman, nous renseignent sur l'évolution d'un phénomène sociologique qui a marqué un demi-siècle d'histoire américaine. Ce ne sont pas seulement les méthodes de la Mafia — meurtres, chantages, exactions — que les auteurs dénoncent, c'est également le rôle joué par l'organisation dans la vie politique et économique du pays, son influence au sein des grands trusts internationaux, ce qu'on pourrait, à la limite, appeler son « impérialisme » et son « colonialisme » (à Cuba, par exemple, au temps de Batista). La collusion des mafiosi avec certains politiciens et certains hommes d'affaires est franchement mise en lumière. Alors qu'il était très prudent dans son premier film, Coppola n'hésite pas, cette fois, à mettre les pieds dans le plat, comme s'il savait pouvoir être entendu par une Amérique inquiète, et sensibilisée par les scandales de l'administration Nixon.

***

Deux histoires, donc, qui ne cessent de s'entremêler.

1901. — Un gamin de neuf ans, à qui ses amis ont fait quitter sa Sicile natale pour le soustraire à la vindicte du chef local de la Mafia, débarque à New-York. On l'enregistrera sous le nom de Vito Corleone, et il va grandir au milieu de compatriotes, émigrés comme lui, dans le quartier de la Petite-Italie. Un quartier bruyant et coloré, qui sent le minestrone et le crottin de cheval, et où un matamore prétentieux, représentant de la « Main noire », fait régner la terreur parmi les commerçants. Vito, qui est maintenant marié et père de famille, découvre vite les lois de cette jungle et décide de les appliquer à son profit. Il se charge d'abattre le matamore. Après quoi, patiemment, il commence à mettre en place auprès de ses voisins le système de « protection » qui deviendra l'un des ressorts de la puissance de la Mafia.

1958. — A Lake-Tahoe Nevada dans sa superbe propriété, Michael Corleone, le nouveau « Parrain », donne une fête en l'honneur de la première communion de son fils Anthony. La journée se termine par une fusillade à laquelle Michael et sa femme échappent de justesse. C'est pour Michael le début d'une longue suite d'ennuis professionnels et familiaux. La trahison de son frère, les frasques de sa sœur, les états d'âme de sa femme, viennent s'ajouter aux dangereuses machinations d'un gangster juif (le subtil Lee Strasberg) et aux interrogatoires d'une commission sénatoriale. Michael se bat sur tous les fronts. Pour se défendre, pour gagner, pour rester le « Parrain », il lui faut frapper dur. Tuer, et tuer, et tuer encore. La « mamma » morte, sa femme chassée, son frère exécuté, que reste-t-il à Michael ? Le pouvoir, des souvenirs de jeunesse, et le grand vide du lac Tahoe.

***

Plus puissant, plus foisonnant, moins complaisant que le premier film, parfaitement maîtrisé par Coppola, aussi à l'aise dans les morceaux de bravoure (la procession de San-Rocco, la première communion) que dans les scènes intimistes, ce Parrain n° 2 est une réussite. Parce qu'elles ont pour décor un New-York délicieusement vieillot et qu'elles bénéficient du charme du folklore italien, les séquences consacrées à Vito (le très remarquable Robert De Niro) nous séduisent tout particulièrement. C'est pourtant dans sa partie moderne, celle au cours de laquelle Michael (incarné avec une froideur calculée par Al Pacino) affronte son destin et se comporte en potentat implacable, que le film trouve sa signification profonde en devenant témoignage et acte d'accusation.

La fin du Parrain n° 1 laissait sur une impression de malaise. Puzo et Coppola avaient vraiment fait la part trop belle à leurs héros. Il y a encore un brin de romantisme dans le Parrain n° 2, et c'est sous un jour plutôt sympathique que Vito et Michael nous sont présentés. Mais, du moins, ici, certaines choses sont dites et un peu du vrai visage de la Mafia est mis à nu. Du romanesque nous glissons dans la réalité. A cette franchise nouvelle le film trouve son intérêt et la morale son compte.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Normandie, U.G.C.-Odéon, Saint-Michel (v.o.) ; Images, Rex, Helder, Bretagne, Napoléon, Magic-Convention, Liberté, Gaumont-Sud, Wepler, Gaumont-Bosquet (v.f.).

Festivals

LE MARAIS ET LE PRINTEMPS

Paris accueillera probablement, au printemps, une manifestation conçue selon une formule identique adoptée depuis 1972 pour le Festival d'automne, c'est du moins ce que propose le secrétaire d'Etat à la culture. Le Festival de printemps serait composé de trois festivals autonomes ayant une gestion commune.

M. Michel Guy — répondant à une question écrite de M. Fiszbin, député communiste de Paris, qui demandait si le Festival du Marais n'allait pas être mis en concurrence avec ce futur Festival de printemps — a confirmé qu'une réorganisation des manifestations saisonnières était en cours. Le Festival du Marais « qui, selon le secrétaire d'Etat à la culture, a fait ses preuves dans le passé, mais dont le déclin est malheureusement à déplorer », recevrait des crédits pour un nouveau programme. En tant qu'association indépendante, il continuerait à recevoir ses subventions de la Ville de Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Anonymes français du XXe siècle

Aujourd'hui, sans doute, comme on le fait devant les palissades des chantiers importants, les innombrables bâtisseurs des cathédrales du Moyen Age apposeraient leur nom à l'œuvre accomplie : on reconnaîtrait l'ogive Durand de la rosace Dupont ; l'esprit étiqueteur y trouverait son compte. De même, on connaîtrait l'identité du ou des dix-sept Shakespeare ou des fameux anonymes bulgares des quinzième et seizième siècles, dont raffolent les musicologues. Ils perdraient leur mystère (superflu), et on pourrait théoriser à loisir sur la spécificité du style de l'un, et sur les influences subies par l'autre.

La télévision n'est ni une cathédrale, ni un théâtre élisabéthain, ni un motet — elle est tout cela, et plus encore, — mais certaines de ses émissions, pas les moins suivies, sont mises en images par des médiateurs dont le nom passe furtivement à l'antenne, quand il n'est pas omis. Ainsi, les journaux de TF 1 et de FR 3 ; ainsi, les séquences de présentation sur les spots publicitaires. Souvent, on n'y prête pas attention. Souvent aussi, il faut du mérite pour s'attarder aux génériques de Guy Lux ou de Jacques Chancel, d'Armand Jammot, ou de tant d'autres. Leurs metteurs en images (dont les choix, si limités soient-ils, ne manquent pas d'importance) n'en sont pas, aux yeux du public, du critique, les véritables maîtres d'œuvre. Tout se passe comme s'il existait un auteur collectif, aux pouvoirs métaphysiques, la « télévision ».

Et ce n'est pas forcément un paradoxe. En trente années de télévision française, une grammaire de l'audio-visuel, une syntaxe des ondes, se sont constituées : presque tous les instants, presque toutes les situations — ce qui constitue l'ordinaire de la communication, — presque toutes les images, pourraient être être signés Sabbagh, Anjubault, Barrère, Knapp, Prat ou Barma, les grands pionniers... Les anonymes du petit écran d'aujourd'hui appliquent avec conscience des règles de langage, des codes préétablis.

Ces préliminaires posés, parlons de l'Ennemi.

Il s'agit d'une « dramatique » : l'Ennemi, de Julien Green (mercredi soir sur TF 1), a été « réalisé » par François Chatel ; l'arbitraire des signatures demeure, il est simplement inversé.

De Julien Green, une transposition hardie pourrait faire « lire » des traces de langage, un climat ; l'adaptation, la banalisation aux dimensions du rectangle cathodique, ne nous restituent, hélas ! qu'une intrigue, des dialogues psychologiques : sur un registre noble, François Chatel, lui aussi, décline, conjugue, ponctue, voilà tout.

Dans ce cas précis, le véritable auteur, anonyme, collectif, de l'émission, s'appelle « école des Buttes-Chaumont » ; on le reconnaît à une certaine manière de « porter » le texte, très « théâtre filmé », à une certaine manière de placer les caméras, de rythmer les séquences, et d'abuser des gros plans. Attention : l'école des Buttes-Chaumont a eu ses grandes heures. Certains Lorenzi tournés de la sorte ont été superbes ; et il y a eu les Perses, de Prat. Aujourd'hui encore, il y a Cavassilas et Rothstein qui en renouvellent la pratique, chacun à une extrémité de l'horizon.

On remarquera toutefois que ces œuvres s'éloignent, chacune à sa manière, du registre du théâtre psychologique : l'œil « neutre » de la caméra vidéo supporte mal l'artifice, l'art, s'il ne s'assume pas comme tel ; il peut servir un comédien, il n'y « croire » jamais.

Le texte de Julien Green se serait-il prêté à d'autres créateurs ? Qui sait ? Et à quoi bon ? Il est vain de vouloir mêler à tout prix image et littérature, sous prétexte que des personnages peuvent être « parlés » par des acteurs.

On pourrait également, au nom du démon de l'adaptation, faire jouer les livrets d'opéra sans musique ou mimer les arguments de ballet dans la sémantique des sourds-muets.

MARTIN EVEN.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 28 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Série : L'homme sans visage (Le rapt) ; 21 h. 30, Reportage : Le retour Paris-Ispahan (Les seigneurs de la route).

La saga des « gros cubes ».

22 h. 30, Jazz session : Piano Parade (10) ; 23 h., IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel : Un soir à la télévision.

Un hommage aux techniciens de la Société française de production, en compagnie de Noëlle Pontois et Cyril Atanassof, Joan Baez, Georges Brassens, Raymond Devos, Yves Montand, le groupe Temptations, les ballets du Bolchoï, Georges Cziffra, H. Szeryng.

23 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « Un roi sans divertissement », de Fr. Leterrier (1963), avec Cl. Giraud, C. Renard, Ch. Vanel, P. Repp, A. Rémy, R. Blanchard.

En 1840, dans l'Aubrac, un lieutenant de gendarmerie, enquêtant sur des crimes mystérieux, découvre que le meurtre peut être un divertissement.

21 h. 55, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert à Avignon, par L. Attoun : « Pepe Gustave voit rouge », de Yvan Vanesco, par B. Sobel, réal. G. Peyrou ; 22 h. 30 (R), Mémoires improvisés, de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres de Radio-France, par C. Guy ; Orchestre national au Théâtre des Champs-Elysées (1973) : « Anacréon » ouverture (Cherubini), « Symphonie de psaumes » (Stravinsky) ; « Mort et Transfiguration » (Richard Strauss) ; « Rapsodie espagnole » (Ravel) ; 22 h. 30 (S.), Indéterminées, par R. Gagneux : « Huitième symphonie », première partie (Mahler) ; « Une cantate de Noël » (Honegger), « Gloria » (Poulenc) ; « Choral de la lumière de gloire de la Transfiguration » (Messiaen) ; 24 h. (S.), Disques.

VENDREDI 29 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « Bichon », de J. de Letraz. Mise en scène R. Manuel. Réal. P. Sabbagh. Avec D. Ceccaldi, J. Marsan, Ph. Dumat, Y. Clech.

Christiane, fille d'Edmond Fontanges, s'éprend du fidèle secrétaire de son père. Scènes de famille traditionnelles.

22 h. 10, Paris carrefour du monde, de J. Dieval. Réal. G. Folgoas ; 22 h. 40, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (Le retour des éléphants de mer) ; 21 h. 25, Dramatique : « Tueur sans gages », d'E. Ionesco. Mise en scène J. Mauclair. Réal. J.-P. Roux. Avec J. Mauclair, A. Thorrens, Ch. Watteau, Cl. Génia.

Un homme tue dans une grande cité. Un autre se heurte à l'absurde d'une solitude : désespérance et ricanements.

23 h. 20, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 30, La vie filmée (La libération), de J.-P. Alessandri et J. Baronnet. Réal. A. Astruc ; 21 h. 30, Les dossiers noirs : Naujocks ; 22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

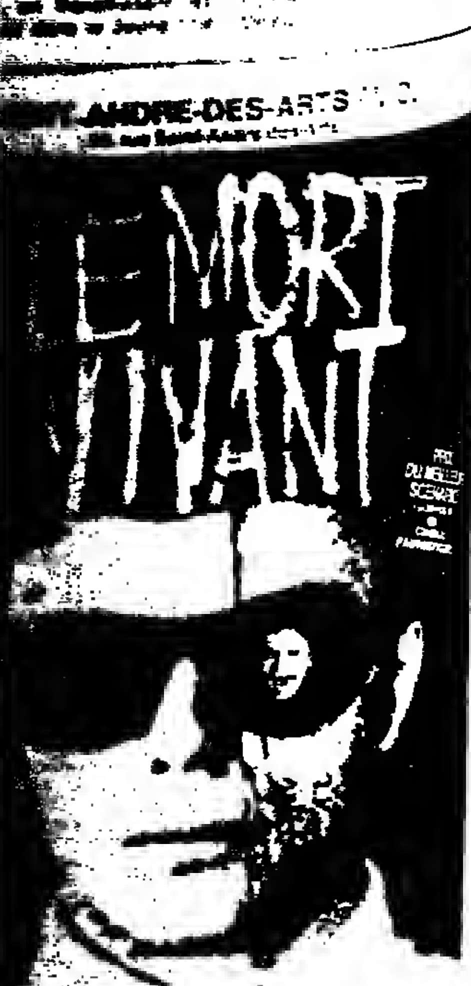
20 h., « Les petites Cardinal », opérette en deux actes et dix tableaux d'A. Willemetz et P. Brach sur une musique de A. Honegger et de J. Ibert, avec A.-M. Rodde, M. Prévost, J. Gilet et l'Orchestre lyrique de Radio-France, dir. J. Laforge ; 22 h. 10, Disques ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., « De la nuit », par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres de Radio-France, par C. Guy ; 22 h. 15 (S.), Indéterminées, par R. Gagneux : « Des profondeurs de l'abîme... », extrait de « Et expecto Resurrectionem mortuorum » (Messiaen), « Psaume 47 » (F. Schmitt) ; « Psaume 80 » (Roussel) ; 24 h. (S.), Disques.

TRIBUNES ET DÉBATS

● M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., répondra aux questions de la rédaction d'Europe 1 ce jeudi 28 août, à 19 h. 20.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	38,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	85,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Recherchons pour usine en cours d'implantation dans l'YONNE

UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE

- Titulaire B.T.S.-D.D.T. ou équivalent ;
- Expérience professionnelle 2 à 5 ans (Chimie des matières plastiques) ;
- Connaissant anglais ou allemand.

UN PRÉPARATEUR DE FABRICATION

- Titulaire B.T.S. ou équivalent ;
- Expérience professionnelle 2 à 5 ans (métallurgie ou chauffage) ;
- Connaissant anglais ou allemand.

Adresser C.V. et prétentions à n° 18.555, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
Banlieue NORD de PARIS recherche pour son SERVICE du PERSONNEL

JEUNE COLLABORATEUR

pour prendre la responsabilité du recrutement et de la formation.

Une première expérience est souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à N° 18.889 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cabinet d'architectes recherche SECRETAIRE STENODACTYLO expérimentée, ordonnée et dynamique, bonne orthographe exigée. — Ecrire avec C.V. au n° 7.143, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Expert comptable recherche SECRETAIRE EXCELLENTE STENODACTYLO. Ecrire avec C.V. et prétent. à M. BERNET, 191, av. du Maine, 75014 Paris.

Chirurgien 54 ans rech. person. sér., logée, nourr., pr s'occuper intérieur et fillette 10 ans. Ecr. Dr CHALMEL, Clinique « les Tilleuls », 35, r. Désiré-Clément, 78 - Conflans-Sainte-Honorine.

Recherchons COMPTABLE hautement qualifié. Libre de suite. CENTRE LECLERC, chemin des Havettes, 95520 OSNY.

BUREAU D'ETUDES rech. INGENIEUR

PROGRAMMEUR

PROFESSEURS

Informatique de Gestion des ANALYSTES PROGRAMMEURS. Titulaires BTS ou équivalent. (Tél. : 774-31-01).

CINEMA Saint-André-des-Arts recherche OUVREUSES, même débutantes. — Téléphoner 326-48-18, lundi 1er septembre, de 15 heures à 18 heures.

... ayant au moins 10 ans de métier.

Contrat de 2 ans avec possibilités de renouvellement à la fin de la seconde année. Conditions intéressantes.

ECRIRE D'URGENCE en joignant C.V. détaillé à n° 19.223, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.



emplois régionaux

UNE SOCIETE DE CARBURE DUR dans la région de Saint-Etienne - recherche

UN OUTILLEUR

connaissant la fabrication de filière en carbure.

La connaissance de l'anglais est souhaitable, ainsi que l'expérience de l'usinage par électro-érosion.

Pour plus de renseignements, téléphoner à : M. Roger DUMONTIER (77) 55-08-63

Société financière nat. recherche pour délégation RHONE
- Agent 25 ans minimum ;
- Formation bancaire, contacts clientèle ;
- Référence connaissance milieu artisanal ;
- Véhicule.

Tél. 874-54-00 pour rendez-vous.

représentation offres

LES ÉDITIONS DU SEUIL recherchent pour un nouveau secteur en province

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

25 ans minimum - Niveau : Etudes supérieures. Expérience professionnelle souhaitée dans l'Edition ou la Librairie.

Envoyer curr. vitae manuscrit et détaillé aux E.d.S. Service des Ventes 27, rue Jacob, 75261 Paris Cedex 06.

STEELRAY France Outillage Bois et Fer crée de nouveaux postes de

REPRESENTANTS EXCL.

pour PARIS, 91, 92, 94. Clientèle : Entrepr. et collect. stat. V.R.P., rémunér. imp. par fixe + commiss. + primes obj. Large autonomie et responsab. Voiture pers. nécess. Résid. Secteur préférée. Lettre man., C.V., photo, réf. 7522, CECOO Sélection, 25, bd Malesherbes, 75008 Paris. Réponse assurée.

capitaux ou proposit. com.

CHERCHE ASSOCIE

Sté multinat. de conseil en engineering ch. associé pour expansion de ses services en France. Exp. en engineering et contacts av. des stés d'engineering ds le domaine de la pétrochimie souhaités. Initiative et bonne connais. de l'anglais indisp. Eventuellem. part-time. Age sans import. Rémun. en rap. av. les résultats. Ecr. : Markcon, 26, r. de la Loi, 1040 Bruxelles, Belgique.

travaux à façon

Pose tentures murales. 20 F le m2, travail soigné. 346-68-54.

occasions

Vds salon mod. marron fauve, tr. bon ét., 3 pces (canapé-lit 2 pers. + 2 fauteuils). 2.500 F à débat. Tél. 820-80-17, après 19 h.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau BAC ou Première
6 à 7 mois. — 180 h. de cours.

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

demandes d'emploi

DE FORMATION SUPÉRIEURE MATHÉMATIQUES (Math. Sup., Math. Spé.)

27 ans, 2 ans d'expérience dans Société Pétrolière et assumant responsabilités :

ORGANISATION GESTION

et participation lancements de Systèmes mécanisés

recherche

Situation permettant de s'intégrer à forte équipe de direction.

Paris ou Région Parisienne.

Ecrire n° 6.007, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Mons. 42 ans, juriste d'affaires rompu à la négociation et à la mise en forme de leurs contacts...

N. 32 a., titul. D.E.C.S. compt., 15 a. d'expérience cabinet, cherche poste CHEF COMPTABLE...

SECRETAIRE CONFIRMÉE

L'immobilier

appartements vente

Paris

CHATEAU VINCENNES

134 RUE DE VAUGIRARD — IMMEUBLE GD STANDING ENTIEREMENT RENOVE

14e OLIVIER-NOYER, 8e ét., récent, STUDIO confort, téléph., 159.000 F - 577-96-85.

2e NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES FACE BOURSE EXCEPTIONNEL 2 STUDIOS ET DEUX 3-4 PIECES DUPLEX

19e RUE RIQUET

QUAI D'ORSAY 300 M2

FOCH-MAILLOT

13e MAISON

18e LAMARCK-CAULAINCOURT

KLEBER

MARAIS

12e IMMEUB. RESIDENTIEL

STUDIOS

LOUVRE

AVENUE MOZART

BUTTES-CHAUMONT

13e - TOLBIAC

JE VENDS DANS IMMEUBLE DE STANDING DEUX 2 PIECES ET 3 STUDIOS

MARAIS RUE DE TURENNE

ILE SAINT-LOUIS

PLEIN 13e ARRONDISSEMENT (Jeanne-d'Arc)

2-3 PIECES DUPLEX

17e FACE SQUARE

5e SUR BD ST-GERMAIN

SOMPTUEUX STUDIOS APPARTEMENTS EN DUPLEX

IDEAL INVESTISSEURS M° AVRON

Région parisienne

M.-LAFFITTE

CHATOU

RUEIL

ST-CLOUD

Province

COTE D'AZUR

SANARY

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

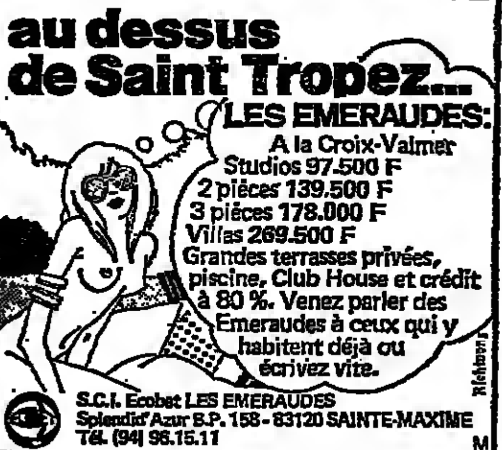
Centre Etoile : 525-25-25

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

- 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
- une document. précise sur chaque programme ;
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- des conseils juridiques, fiscaux et financiers

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.



XVe DUPLEIX-LOURMEL

VILLEJUIF (94) RESIDENCE ELSA

GARCHES (92)

VUE SUR PARC ET JARDIN

APPARTEMENTS RAFFINES Vue exceptionnelle

PROMOGIM 775-85-37

M° MAIRIE MONTREUIL

XXe PELLEPORT

appartem. achat

locations meublées Offre

locations non meublées Demande

locations non meublées Offre

bureaux

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
84, rue d'Alésia, 577-70-08 ;
45, r. Héricart, M° Ch.-Michels ;
8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

6e PR. QUAI. TR. RARE 5 P. genre atelier. Tr. original, 4.000 charges comp. MED. 18-80.

Région parisienne

CLAMART. Studio, cuis. équip., w.-c., sal. de bns, 700 F + ch. Téléph. après 18 h. : 644-49-18.

PROPRIETAIRE

PLACE VENDOME

Chaque vendredi à partir du 5 septembre nos lecteurs retrouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374.

fonds de commerce

CANNES.

FONDS ARMES, PECHE, COUTELLERIE

ADMINISTRATEURS DE BIENS

villas

MONTMORENCY.

propriétés

BOIS-LE-ROI

TRES JOLI CHALET

VALLEE DE L'AVRE

maisons de campagne

MAISON CAMPAGNARDE

PRIX TOTAL 68.000 F

terrains

immeubles

viagers

F CRUZ

pavillons

Maurepas, pav. 1973, liv. + 3 chbres, cil. mod., jdin. 145.000 + C.F. 526-73-01.

MONTMORENCY. Centre. Part. vend pav. 7-8 pces, jardin 500 m. 450.000 F. Tél. 964-33-39, soir.

domaines

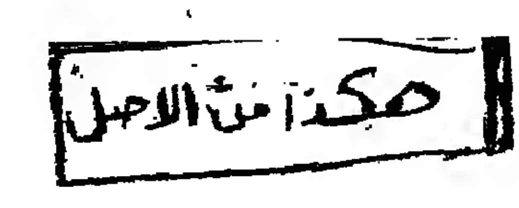
Vds Hérault propriété 2.000 hectos vin, bâtim. bien. visite. Ecrire Benne, propriét., 34600 Bédarieux.

manoirs

VALLEE DE JUINE ET D'ECLIMONT

villégiatures

LA BAULE.



LA PRÉPARATION DU PLAN DE « SOUTIEN » A L'ÉCONOMIE

Une dizaine de milliards seront consacrés aux équipements publics

L'aide à la consommation serait de l'ordre de 5 milliards

Comme il était à prévoir, aucune information officielle — ou presque — concernant le plan de relance n'a été fournie à l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu à l'Élysée mercredi 27 août. Le communiqué officiel note seulement que *« l'ensemble des mesures à prendre nécessitera, de la part de l'Etat, un effort financier exceptionnel dans le cadre de l'exercice du budget 1975 »*. Une nouvelle loi de finances, rectifiant pour la troisième fois le budget 1975, sera soumise au Parlement le 9 septembre.

A l'issue du conseil, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a déclaré que M. Chirac avait insisté sur le fait que *« le noyau dur du plan de soutien (...) sera constitué par l'aide en équipements publics »*. Cette précision confirme ce que nous avons écrit dans ces colonnes : une dizaine de milliards de francs seront consacrés aux équipements collectifs (routes, logements, transports...), sur une masse totale de 25 milliards de francs environ.

Les aides prévues pour les entreprises ne sont toujours pas connues, ni leur montant global, ni leurs modalités. Elles se situeront aux alentours de 5 milliards de francs d'aide directe de l'Etat. Toujours est-il qu'elles concerneront notamment les petites et moyennes entreprises. M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a en effet précisé, mercredi, que *« la capacité de création d'emplois dans l'artisanat et les P.M.E. pouvait se situer entre quatre-vingt-cinq mille et cent mille emplois nouveaux »*.

En ce qui concerne, enfin, les incitations fournies aux ménages pour qu'ils consomment davantage, il semble — mais ce chiffre n'est pas officiel — qu'un peu moins de 5 milliards de francs seraient dépensés par l'Etat, qui verserait de l'argent aux personnes âgées et aux familles en fonction du nombre d'enfants rentrant à l'école (200 F par tête).

M. Giscard d'Estaing demande « un effet rapide »

En ce qui concerne la répartition des crédits consacrés aux dépenses publiques, au secteur privé, à la consommation, M. Giscard d'Estaing a fait deux recommandations au conseil des ministres. *« Les mesures*, a-t-il déclaré, *doivent être étudiées minutieusement et scrupuleusement, pour éviter toute reprise de l'inflation. »* Le président de la République a notamment demandé que les mesures *« tiennent compte des impératifs budgétaires, pour préserver la situation particulièrement saine des finances publiques »*. Mais M. Giscard d'Estaing a également demandé que ces mesures *« aient un effet rapide sur les créations d'emplois (...), que la formation professionnelle bénéficie d'un effort ardent et actif (...) ; enfin, que les ministres veillent eux-mêmes à ce que l'exécution des mesures se fasse dans les plus brefs délais »*.

Reste à savoir si, à l'heure des arbitrages finaux — mardi et mercredi prochains, — la connaissance de la progression du taux du salaire horaire au deuxième trimestre (près de 5 %) n'incitera pas le gouvernement à tailler ici et là dans les mesures de soutien. Une augmentation des salaires voisine de 20 % par an prouve — et c'est une surprise de taille — que l'inflation des coûts ne s'est pas ralentie, malgré la récession. On a peut-être trop eu tendance à l'oublier. — Al. V.

Le débat en conseil des ministres

M. Chirac a introduit le débat du conseil des ministres de mercredi sur la relance par un exposé d'ensemble sur la situation économiques. La totalité des pays industriels ont connu une récession, a-t-il dit, et le même phénomène que chez nous : attentisme des consommateurs et chômage. Après le rappel des mesures prises depuis janvier (au total 15 milliards de francs ont été déjà réintégrés dans l'économie française), il a estimé qu'il n'avait pas été possible d'aller au-delà, dans la mesure où le gouvernement n'avait pas la garantie d'une stabilisation des prix ni un résultat positif de la balance commerciale. M. Chirac a alors souligné que la moyenne de la hausse des prix en avril, mai, juin et juillet, s'établissait à 0,7 %, soit la moitié de ce qu'elle était pour les quatre mois considérés en 1974.

A ce sujet, le premier ministre a indiqué qu'on pouvait raisonnablement espérer que la France fasse partie des pays dont l'inflation à la fin de l'année serait à un seul chiffre. Pour ce qui est de la balance commerciale, l'excédent se situe à 7,3 milliards au 31 juillet et le gouvernement peut envisager maintenant un plan pour un certain soutien à le consommation et pour favoriser les investissements, tant publics que privés.

Pour le premier ministre, le noyau dur du plan de soutien établi à partir des propositions faites par les ministres eux-mêmes sera constitué par l'aide en équipements publics. Au cours du débat, M. Fourcade, après avoir rendu compte de ses entretiens à Venise, a observé que la plupart des pays envisageaient des actions de soutien d'ampleur et de rythme divers mais se situant généralement aux alentours de 2 % de leur produit national brut.

M. Michel Durafour, ministre du travail, a souligné que la situation de l'emploi laissait apparaître une relative stagnation du nombre des demandeurs d'emplois en juillet.

M. Galley, ministre de l'équipement, a fait observer que les équipements publics et le logement étaient générateurs d'emplois, qu'ils répondaient à une régionalisation de l'action du gouvernement et qu'ils permettaient de répartir l'aide sur l'ensemble du territoire.

A la suite d'une intervention de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a émis le souhait qu'il y ait une explication très claire vis-à-vis de l'opinion pour mettre en évidence l'importance de l'effort du gouvernement.

M. GISCARD D'ESTAING REGRETTE QUE LA CONCERTATION N'AIT PU S'ÉTABLIR AVEC L'OPPOSITION

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré au cours du conseil des ministres : « Il est regrettable que la concertation avec les partenaires sociaux et la concertation européenne n'aient pu être complétées et prolongées par la concertation démocratique avec les dirigeants de l'opposition. Le sujet en valait la peine. Il est important que le gouvernement reste constamment disponible pour une concertation démocratique sur les grands sujets d'intérêt national, concertation qui finira par s'établir au fur et à mesure de l'apparition des générations nouvelles dans la vie politique française. »

● *M. Georges Séguy* rappelle dans une lettre adressée au premier ministre les revendications et les solutions préconisées par la C.G.T. le 17 juillet lors de sa réception à l'hôtel Matignon pour résoudre les problèmes économiques et sociaux. Le secrétaire général de la C.G.T. demande, en particulier, à M. Chirac de porter la prime de transport à 35 francs à dater du 1er septembre. Il fait valoir que cette prime est restée bloquée à 23 francs depuis le 1er janvier 1970 alors qu'entre-temps le ticket de métro de 2e classe a augmenté de 50 %. M. Séguy rappelle, enfin, que la commission supérieure des conventions collectives avait demandé le 18 juin 1974 la majoration et la généralisation de cette prime à l'ensemble du territoire, mais que *« le gouvernement n'a jamais répondu à cette demande »*.

● *Dans une lettre adressée à M. Chirac*, M. Nicoud, l'animateur du CID-UNATI, dénonce le refus du premier ministre de recevoir des représentants de cette organisation à l'occasion de la préparation du plan de soutien à l'économie. « *Vous prétendez que vos entretiens se limitaient aux organisations les plus représentatives. On ne peut être plus cynique (...)* », écrit M. Nicoud, qui ajoute : « *Nous n'avons jamais été reçus par un premier ministre ou président de la République (...) parce que nous avons employé parfois des méthodes illégales ? Bien d'autres classes sociales ou groupements ont fait pis sans pour cela être dédaignés. Vous refusez de nous recevoir parce que nous résistons à toute récupération politique (...). Vous avez décidé de nous abattre.* »

● *L'indice du coût de la construction a progressé de près de 17 % en un an.* Il s'est établi à 353, au deuxième trimestre 1975 (contre 302, au deuxième trimestre 1974).

● *L'indice de la production industrielle en France pour le premier trimestre 1975* s'établit à 114 (base 100 en 1970), indique l'Institut de la statistique.

Cet indice corrigé des variations saisonnières et calculé sans tenir compte du bâtiment s'établissait à 124 pour la même période de 1974 et à 118 pour le quatrième trimestre 1974. Soit des baisses de respectivement 6 % en un an et de 3,4 % en trois mois. On note en particulier une chute de l'indice du gaz naturel et de produits pétroliers (100 pour le premier trimestre 1975, 124 pour le premier trimestre 1974, soit — 19 %) et de la construction automobile (105 contre 121, soit — 32 %), ainsi que des industries textiles (103 contre 122, soit — 56 %) et des industries du bois (98 contre 112, soit — 25 %). Les augmentations enregistrées concernent le gaz distribué (180 contre 163, soit + 10,4 %), la construction électrique (154 contre 150, soit + 2,6 %) et les cuirs (113 contre 109, soit + 3,6 %).

CORRESPONDANCE

La situation des petites et moyennes industries

Rompant avec l'opinion souvent exprimée dans certains milieux patronaux, M. Daniel Gauban, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et responsable de la branche industrie au sein de ce groupement, estime que la situation des P.M.E. n'est pas si mauvaise que certains l'affirment. Voici les principaux extraits de sa lettre :

Reprenant les lamentations d'un certain nombre d'hommes dont les entreprises personnelles sont en difficulté, vous en traduisez que l'ensemble des entreprises françaises sont au bord de la catastrophe. Si cela est vrai pour un petit nombre d'entreprises, en particulier pour celles du textile, du cartonnage et certaines activités des travaux publics et de la construction, nombre d'entreprises petites et moyennes sont dans une situation qui, sans être brillante, n'est pas, de loin, aussi mauvaise que l'on se plaît à le déplorer (...).

Il se trouve que j'ai été le négociateur, avec le ministre des finances, de l'emprunt destiné à la P.M.I., et je me dois de vous informer que des centaines d'entreprises ont déjà déposé leurs dossiers d'investissements et des centaines d'autres entreprises continuent à demander des crédits d'investissements productifs par le canal des sociétés de caution mutuelle.

Croyez-vous que ces industriels, en cette période où la morosité semble être volontairement entretenue par la presse, la radio, la télévision, par les articles annonçant de prochaines catastrophes, seraient assez naïfs ou inconscients pour se lancer dans des investissements superflus ? Non. Ils ont des besoins bien réels et ils veulent à toutes fins rester compétitifs ; ils croient en la relance et prennent leurs précautions pour y faire face dans de bonnes conditions (...).

En juillet, une rapide enquête faite par nos soins, tant en province que dans la région parisienne, nous a permis de constater que l'horaire hebdomadaire n'avait, dans son ensemble, été que peu réduit chez les P.M.I., à l'exception du département du Rhône. Par la même enquête, nous avons constaté qu'en raison de l'allongement des délais de paiement de la clientèle, du coût élevé du crédit, la rentabilité des entreprises avait sensiblement baissé. Nous avons également constaté que les responsables des petites et moyennes industries renonçaient à embaucher du nouveau personnel en raison des conditions insupportables qui en découleraient si les circonstances les obligeaient à réduire leur activité.

ÉNERGIE

PROCHAINE RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE L'OPEP

Les ministres des finances des pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se réuniront la semaine prochaine à Washington, a annoncé mardi 26 août à Caracas le gouvernement vénézuélien. Il avait d'abord été prévu que cette réunion se tienne à Caracas, mais elle aura probablement lieu à l'occasion de la réunion annuelle du Fonds monétaire dans la capitale américaine. Il y sera discuté seulement du prix du pétrole et des questions relatives à la coopération financière internationale.

Une augmentation de 10 % du prix du pétrole sera probablement décidée à la réunion, le mois prochain, des pays exportateurs de pétrole, a déclaré, mardi 26 août, le ministre koweïtien des finances, M. Al Atiki. Le ministre du Koweït a ajouté, au cours d'une conférence de presse à Columbia (Caroline du Sud), où il séjourne actuellement, que cette augmentation servirait *« à compenser la baisse du dollar »*.

● *L'Arabie Saoudite a conclu avec la compagnie américaine Mobil Oil* des contrats portant globalement sur 3 milliards de dollars et prévoyant la construction d'une raffinerie de 25 millions de tonnes, d'un complexe pétrochimique de 500 000 tonnes d'éthylène et d'un oléoduc de 1 300 kilomètres. Mobil est membre de l'Aramco.

POUR RANIMER DES SECTEURS INDUSTRIELS TOUCHÉS PAR LA CRISE

Le crédit à la consommation pourrait être assoupli

Les voitures d'occasion seront-elles à leur tour soumises aux règles sur les ventes à tempérament ?

Un assouplissement du crédit à la consommation a toute chance de faire partie du plan gouvernemental de « soutien » à l'économie. Les conséquences sur les ventes des entreprises en sont difficiles à supputer, puisque les conditions ne sont pas connues et, que le recours au crédit, habituel en période d'expansion et de sécurité de l'emploi, perd de son attrait pour les particuliers, malgré la hausse des prix, lorsque les salariés appréhendent les risques d'un chômage éventuel.

Au 31 mars, dernier chiffre connu, l'ensemble des encours des ventes à tempérament s'établissait à 11 620 millions de francs, dont 7 090 millions consacrés aux véhicules de tourisme et 4 370 millions aux biens d'équipement ménager. Il fallait y ajouter 5 500 millions de prêts personnels des banques, dont l'utilisation par les particuliers est difficile à ventiler.

Le crédit à la consommation, qui avait représenté, à la fin de 1973, 3,4 % de l'ensemble des crédits destinés à l'économie, n'atteignait donc plus que 2,6 % du total à la fin de 1974. Ces chiffres paraissent relativement faibles si on les compare, par exemple, aux 315 milliards d'encours consacrés à fin mars au financement du logement, ou aux 355 milliards utilisés à la même date pour le financement des entreprises.

Il ne faut cependant pas minimiser l'importance du crédit à la consommation, car il fournit du travail à des secteurs très spécialisés : la construction automobile, l'équipement de la maison, l'appareillage électro-ménager, l'ameublement. Sans tenir compte de l'utilisation à cette fin des prêts personnels des banques, près de la moitié des automobiles neuves sont vendues à crédit ; et il n'y a rien d'étonnant à ce que les constructeurs réclament un allongement à vingt-quatre mois de la durée du crédit, et un abaissement à 20 ou 25 % de l'apport initial obligatoire. Ira-t-on jusqu'à dépasser cette limite des deux années de crédit, pour la porter à trente mois, comme certains le pensent ? Cela n'est pas sûr.

L'extension de la durée du crédit, qui a pour effet de réduire les remboursements mensuels auxquels l'emprunteur s'engage, a beaucoup plus de chances d'inciter les particuliers à s'endetter qu'une baisse des taux d'intérêt : la baisse de 1,5 point des taux d'intérêt de base (ramenés de 21,3 % à 19,8 % par un arrêté du 26 juin 1975) n'a, en effet, pas changé grand-chose.

A titre d'exemple, et aux taux actuellement pratiqués, un crédit de 15 000 F pour l'achat d'une automobile, qui représente des traites mensuelles de 857 F sur vingt et un mois, ne coûterait que 768 F sur vingt-quatre mois et 643 F sur trente mois. Cette différence de 200 F peut alléger sensiblement le budget d'un ménage moyen.

Encore faudrait-il, selon les constructeurs, soumettre à nouveau les voitures d'occasion à la réglementation du crédit, à laquelle elles échappent depuis le 15 janvier 1974. Les conditions habituellement pratiquées, le plus souvent pour les automobiles de seconde main, sont actuellement de vingt-quatre mois avec un versement initial de 20 %. Cette liberté du crédit a porté les crédits accordés à l'achat de voitures de tourisme d'occasion de 2 515 millions en 1973 à 4 669 millions en 1974 (soit une progression de 85,7 %), tandis que les sommes accordées aux acquéreurs de voitures neuves baissaient au contraire pendant la même période de 4 706 à 4 585 millions (— 2,6 %). On estime qu'aujourd'hui trois sur quatre des voitures d'occasion sont achetées à crédit.

Pour faire face à un éventuel accroissement des demandes de crédits, les établissements financiers, favorables aux mesures envisagées, souhaitent qu'elles soient assorties d'un assouplissement de l'exercice de leur activité ; ils demandent que soient portées de neuf à dix ou onze fois le montant de leurs fonds propres les sommes qu'ils peuvent répartir entre leurs clients ; et que soit autorisée une progression des encours supérieure à 12 % par an.

Les prochaines décisions gouvernementales suffiront-elles à vaincre les réticences des acheteurs éventuels ? La crainte du chômage décourage d'acheter au comptant, mais encore plus à crédit. Les réticences actuelles ne sont d'ailleurs peut-être pas dues seulement à la conjoncture ; doit-on croire, comme M. Bidegain, que, *« quelles que soient les incitations, les gens n'achèteront plus d'automobiles comme auparavant »* ? (*le Monde* du 27 août). Ce raisonnement, s'il était valable pour l'ensemble des équipements semi-durables des ménages, devrait logiquement conduire le gouvernement et les industriels, au-delà des nécessaires mesures de relance, à une réflexion approfondie sur l'adaptation des objectifs industriel à des types de croissance tout à fait nouveaux.

JOSÉE DOYÈRE.

LES CONDITIONS ACTUELLES DES VENTES A CRÉDIT

	Versement comptant minimum	Durée maximum du crédit
Voitures de tourisme :		
— neuves	40 %	21 mois
— d'occasion	libre	libre
Véhicules à deux roues	30 %	21 mois
Appareils ménagers	20 %	21 mois
Appareils de radio	30 %	21 mois
Appareils de télévision	20 %	21 mois
Meubles et autres biens	30 %	21 mois

BAISSE PROBABLE DES TAUX D'INTÉRÊT

Le plan de relance sera accompagné d'une baisse du coût du crédit. Le taux de base des banques est actuellement de 9,80 % : il commande directement ou indirectement le coût des prêts (crédits à la construction, crédits d'équipement, crédits à la consommation, etc.). Des négociations sont actuellement en cours entre d'une part le Trésor et d'autre part les banques à ce sujet. Les pouvoirs publics se soucient d'obtenir une réduction relativement importante (d'un point environ), mais ne veulent pas aller trop loin tout de même, pour éviter que cette décision ne soit remise en cause d'ici quelques mois. La diminution du taux de base amènera la Banque de France à réduire son taux d'escompte — actuellement de 9,5 %, — dont le rôle sera à l'avenir purement indicatif. Il est désormais de règle que le taux « variable » du marché monétaire soit constamment maintenu au-dessous du taux d'escompte. Son niveau se situe actuellement aux alentours de 7 %. Il est probable que la Banque de France hésitera beaucoup à abaisser de plus d'un point son taux d'escompte. Il est donc vraisemblable que celui-ci sera fixé à 8,5 %. On pense, en effet, que dans les mois prochains, les taux du marché monétaire auront tendance à se tendre à nouveau par suite de l'influence exercée par le marché de l'eurodollar.

M. HENRY (FEN) : une prolongation de la formation des jeunes doit être envisagée

« *La situation économique du pays est mauvaise et le gouvernement a fait la preuve de son incapacité à la maîtriser* » a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (F.E.N.), dans une interview publiée par l'A.F.P. le 28 août.

« *Nous en sommes à près de un million deux cent mille demandeurs d'emploi dont près de la moitié ont moins de vingt-cinq ans. Les mesures prises au printemps se sont révélées inefficaces et les contrat-formation, notamment, apparaissent bien comme des palliatifs provisoires* » ajoute le dirigeant de la F.E.N. M. Henry ne voit pas dans les éléments partiels connus du plan gouvernemental « *un changement de cap véritable qui traduirait le choix d'un nouveau type et d'un nouveau contenu de la croissance* ».

Approuvant les revendications des autres centrales sur la diminution du temps de travail et l'avancement de l'âge de la retraite, la F.E.N. préconise aussi « *pour les jeunes de quinze à dix-huit ans, une toute autre organisation de la formation professionnelle* ». « *Une prolongation de la formation initiale doit absolument être envisagée.* » « *La F.E.N.*, dit encore M. Henry, *refuse l'exploitation des jeunes par le patronat dès l'âge de seize ans, voire même avant. Elle refuse les formations trop précoces et trop spécialisées. Elle estime capitale l'éducation des techniques de l'apprentissage, avant l'apprentissage d'une technique, afin de faire face aux reconversions éventuelles et à la mobilité de l'emploi.* »

Le gouvernement de Bonn estime à 12 milliards de DM l'impact direct de son plan de soutien

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral allemand a définitivement adopté, le 27 août, le programme d'investissements publics destiné à atténuer les effets de la crise sur l'industrie du bâtiment. Par rapport au chiffre cité la semaine dernière par le ministre bavarois de l'économie (*le Monde* du 20 août), le volume des dépenses a été légèrement augmenté pour *atteindre 5,75 milliards* de deutschemarks. Une rallonge de 200 millions de DM a été décidée pour l'Office fédéral du travail, en raison de l'augmentation prévisible du chômage.

Le programme allemand — soit 9,9 milliards de francs — se répartit ainsi : 2,45 milliards de DM sont mis par l'Etat fédéral et les Laender à la disposition des communes pour des travaux d'infrastructure et la construction d'équipements collectifs ; une somme de 1,2 milliard représente les investissements directs de l'Etat (600 millions iront au ministère des transports et 600 millions à celui de la défense) ; 700 millions sont consacrés à la modernisation des logements anciens, et 300 autres millions destinés à subventionner les crédits-relais à la construction. L'Office fédéral du travail recevra 600 millions pour encourager la création d'emplois. Enfin, le Fonds spécial d'investissements débloque 500 millions destinés à lutter contre la pollution.

Dans l'ensemble, la part de l'Etat fédéral s'élève à 3,15 milliards de DM, celle des Laender à 1,35 milliard, celle des communes à 250 millions, et le Fonds spécial d'investissement met au total 1 milliard à la disposition du programme. Le financement est assuré par les fonds « gelés » auprès de la Bundesbank depuis le plan de stabilisation de 1973, et par un appel au marché financier. Pour bénéficier des subventions prévues par ce programme, les investissements devront faire l'objet de contrats avant la fin de cette année pour être menés à bien avant la fin de 1976.

Le gouvernement de Bonn cherche à obtenir un résultat rapide. L'impulsion directe du programme de 5,75 milliards de DM sur la conjoncture est estimée par le ministère des finances à 12 milliards de DM (20,4 milliards de francs).

Toutefois, de nombreux experts, même dans le camp gouvernemental, et beaucoup de responsables patronaux ou syndicaux, sont sceptiques sur ses effets. Les uns estiment que son volume est insuffisant, les autres souhaitent des mesures d'accompagnement. Selon le porte-parole du gouvernement, la somme en elle-même n'a pas une grande signification. « *Mieux vaut un programme modeste, mais à action rapide*, a-t-il dit, *qu'un plan dont les conséquences se feraient sentir au mauvais moment.* » Le chancelier Schmidt et ses conseillers craignent que des mesures plus ambitieuses produisent leurs effets au moment où l'activité reprendra « d'elle-même » et alimentent ainsi le processus inflationniste. Ils considèrent aussi qu'aucun programme à usage interne ne pourra compenser la chute de 40 millions de DM des exportations.

Le porte-parole a cependant fait remarquer que la R.F.A. apportait ainsi sa contribution à la lutte communautaire contre la récession. Face aux reproches des petits pays européens, qui avaient demandé à la France et à l'Allemagne « *de faire plus* », il a estimé que le programme de 5,75 milliards de DM ne devait pas être considéré isolément mais compte tenu du plan conjoncturel du 12 décembre 1974, qui comportait à 10 milliards de DM de dépenses publiques supplémentaires.

Pour régler l'addition, le gouvernement a adopté, mercredi, un collectif budgétaire de 15,15 milliards de DM rendu nécessaire par une baisse des recettes fiscales et par les dépenses supplémentaires. Le budget 1975 s'élève maintenant à 161,5 milliards de DM, en augmentation de 16,5 % par rapport à 1974. Le déficit des collectivités publiques est estimé à 70 milliards de DM, dont 37,9 milliards pour l'Etat fédéral. Le gouvernement du chancelier Schmidt doit maintenant décider une réduction des dépenses publiques, afin que le budget de 1976 n'augmente que de 6 à 7 % par rapport à celui de cette année.

DANIEL VERNET.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

MATIÈRES PREMIÈRES

LES COURS SE SONT REDRESSÉS EN JUILLET

Le mois de juillet a été marqué par un net renversement de la tendance des prix des matières premières, constate la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) dans son dernier bulletin mensuel des prix de produits de base. L'indice de la CNUCED (base 100 en 1968) s'est en effet établi à 184, contre 176 en juin, 181 en mai et 191 en avril. L'augmentation des prix des produits de base agricoles (café, céréales, sucre, oléagineux) explique pour l'essentiel cette progression. En ce qui concerne les métaux, les cours du zinc ont de nouveau fléchi, alors que ceux du cuivre, du plomb et de l'étain se sont redressés.

● *Le prix de la betterave sucrière devrait prochainement augmenter.* — C'est ce qui ressort des déclarations faites par les dirigeants de la Confédération générale des planteurs de betteraves, MM. Garinois et Cayre, à l'issue de l'entrevue qu'ils ont eue mardi avec M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, avant la fixation (vers le 10 septembre) du prix de la betterave sucrière pour la campagne qui commence le 1er octobre prochain.

« *Nous avons demandé que le prix de la tonne de betterave soit porté de 122 francs* (prix pour la campagne 1974) *à un prix aussi voisin que possible du prix de seuil communautaire, qui est de 149,99 F. Le prix fixé doit de toute manière être supérieur au prix d'intervention (128,15 F), qui ne permettrait pas aux producteurs de faire face à l'énorme augmentation des prix à la production* », notamment des produits de traitement, ont déclaré les dirigeants des betteraviers. « *Le ministre a déclaré qu'il défendrait nos intérêts avec vigueur, car il est conscient des difficultés que connait actuellement le secteur betteravier* », ont ajouté MM. Garinois et Cayre.

A L'ÉTRANGER

La Roumanie va accélérer le rythme de son développement

Vienne. — La Roumanie va forcer le rythme déjà très rapide de son développement économique au cours des cinq prochaines années. A la suite des propositions récemment faites devant le comité central du parti communiste par M. Nicolas Ceausescu, secrétaire général, les planificateurs roumains vont devoir réviser en hausse la plupart des indicateurs du futur plan quinquennal (1976-1980) approuvé lors du onzième congrès du parti, en novembre 1974. Partiellement justifiée par les résultats de l'actuel quinquennat, cette politique est en tout cas conforme à l'attitude volontariste de la direction roumaine en matière de croissance économique.

De notre correspondant

M. Ceausescu, dans un discours prononcé le 22 juillet devant le comité central et le Conseil suprême de développement économique et social, réunis en session commune, a généralement retenu des chiffres proches — ou allant au-delà — de la branche supérieure des « *fourchettes* » de taux annuel de développement envisagées à la fin de 1974. Des grands indicateurs économiques, les seuls à ne pas subir un coup de pouce vers le haut sont ceux qui concernent les salaires réels des ouvriers et employés et les revenus des agriculteurs...

Ainsi, de 1976 à 1980, le produit social (ou produit national brut) devra augmenter de 9 % (chiffre de novembre 1974 : 8 à 9 %), le revenu national de 10,5 % (9 à 10 %), la production industrielle de 11,2 % (9 à 10 %), la production agricole de 6 à 7,2 % (4,6 à 6 %) et le volume du commerce extérieur de 12,3 % (11,5 à 12,5 %). Au cours de la même période, les salaires réels progresseront au total de 18 à 20 %, soit à un rythme légèrement moins rapide qu'au cours de l'actuel quinquennat (22 %).

Autre indice de l'effort exigé de la population, la productivité dans l'industrie devra s'élever de 9,1 % par an d'ici à 1980, alors que les directives du onzième congrès prévoyaient une « fourchette » allant de 8,7 % à 7,2 %. Enfin, phénomène absolument étonnant en ces temps de récession en Occident, le volume des investissements pour les cinq prochaines années a non seulement été maintenu, mais légèrement réévalué. Il s'élèvera à 1 000 milliards de lei, alors que les directives envisageaient un chiffre de 920 à 960 millions.

Ces prévisions optimistes s'appuient sur les résultats du plan actuel qui, selon M. Ceausescu, « *infirment les réserves et le scepticisme manifestés pendant les premières années du quinquennat, y compris par certains activistes du parti et de l'Etat* ». Cette petite phrase, soit dit en passant, confirme l'existence ces dernières années au sein de la direction roumaine, et en particulier entre M. Ceausescu et l'ancien premier ministre, M. Maurer, de divergences relatives aux orientations économiques.

Importer le strict nécessaire

A vrai dire, les indications du secrétaire général ne plaident pas toutes en sa faveur. C'est ainsi que l'objectif, fixé en 1972, de réaliser le plan quinquennal en quatre ans et demi n'a pas été atteint. Loin s'en faut : un seul ministère, celui de l'industrie légère, trois district seulement sur trente-neuf, ainsi que la ville de Bucarest, avaient rempli fin juin la tâche assignée par le parti. Même si, au cours du troisième trimestre, neuf autres districts devaient s'ajouter à la liste, il reste difficile d'affirmer que le slogan était vraiment réaliste.

Il n'en reste pas moins que les taux de croissance obtenus en quatre ans et demi sont particulièrement élevés et dépassent pour la plupart les prévisions du plan 1971-1975. Le produit social a augmenté de 11,5 % par an (plan : + 10,1 %), le revenu national de 12,6 % (11-12 %), la production industrielle de 14 % (11-12 %).

Est-ce à dire que l'économie roumaine échappe aux contrecoups de la crise qui sévit en Occident ? Les dirigeants de Bucarest ne le prétendent pas. Ils ont même, à diverses reprises, à l'instar des autres gouvernements d'Europe de l'Est, affirmé le contraire. Grâce à une production nationale relativement importante de pétrole (environ 14 millions de tonnes), la Roumanie a été moins touchée que d'autres par la hausse du prix de cette matière première depuis deux ans. Mais aujourd'hui, elle est comme tout le monde, confrontée aux vicissitudes que traverse le commerce international.

Aussi, en juillet, devant le comité central, M. Ceausescu a-t-il lancé deux sévères avertissements : d'une part, il a appelé les entreprises et organismes compétents à prendre « *des mesures très fermes* » en vue d'une « *réduction substantielle* » dans la consommation de coke métallurgique, de métaux, de combustibles, de produits chimiques, de cellulose, d'énergie électrique. Au passage, il a critiqué le ministère des mines, du pétrole et de la géologie pour la timidité des actions menées en ce sens jusqu'à maintenant. Parallèlement, les recherches géologiques devront être intensifiées dans le pays afin de découvrir de nouveaux gisements de pétrole, de gaz naturel, de charbon, etc.

« Pas d'admiration servile » pour l'étranger

D'autre part, le chef de l'Etat a intimé l'ordre à l'appareil économique de limiter de façon draconienne les importations. La vigueur des formules indique le sérieux de la situation : « *Tout ce que nous pouvons produire dans le pays, produisons-le dans le pays* », « *n'importons que le strict nécessaire* », « *nos possibilités ne sont pas illimitées* ». Egratignant plusieurs ministères, dont celui du commerce extérieur, dirigé par M. Ion Patan, membre du bureau permanent, qui prononça une autocritique devant le comité central, M. Ceausescu s'est efforcé de flatter l'orgueil national : « *Il faut en finir*, a-t-il dit, *avec cette mentalité erronée qui a régné et qui se manifeste encore dans certains secteurs, et qui reflète une méfiance dans les possibilités des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers roumains. Ceux-ci ont montré et montrent que lorsqu'on leur fait confiance, ils peuvent accomplir de très bonnes choses. Je suis pour une large coopération, pour le développement du commerce extérieur, mais je ne peux accepter la mentalité d'admiration servile sur tout ce qui vient de l'étranger.* »

La coopération avec l'étranger a, selon M. Ceausescu, atteint une « *certaine limite* » et il convient maintenant de s'attacher principalement à honorer les accords conclus. Il faut donc s'attendre que soient sensiblement freinés les contacts lancés ces dernières années par la Roumanie, d'une façon parfois débridée, dans tous les azimuts. C'est une manière de reconnaître que, même si le développement du pays doit se poursuivre à un rythme élevé, l'appareil économique a besoin de souffler un peu.

MANUEL LUCBERT.

LA POLITIQUE DANS LES ENTREPRISES

TOULOUSE : Une délégation communiste se heurte aux forces de l'ordre.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Une délégation du bureau fédéral du parti communiste français de Haute-Garonne, conduite par les conseillers généraux, MM. Claude Llabres et Daniel Garipuy, est allée, mercredi 27 août, à la gare de Saint-Cyprien et au centre de triage de Saint-Jory pour y rencontrer les cheminots. Elle s'est ensuite présentée à la porte du dépôt de machines Matabiau, rue de Periole. Un représentant de la S.N.C.F. et un commissaire de police lui ont interdit de pénétrer dans les locaux, rappelant le caractère illégal de ces réunions sur les lieux de travail. Selon le P.C.F. la délégation a partout reçu un accueil chaleureux, notamment à Saint-Cyprien et à Saint-Jory.

« *Au dépôt Matabiau*, déclare-t-il, *les forces de police ont interdit à notre délégation de pénétrer dans les lieux, mais les travailleurs du dépôt sont sortis massivement, ils ont entouré les délégués communistes, et tout le monde est entré dans le dépôt où le meeting prévu a eu lieu à la barbe des policiers. L'arrivée de renforts, matraque au poing, n'a eu comme seul résultat que de susciter la colère des cheminots qui, aux cris de « Liberté ! Liberté ! », ont fait reculer les gardiens de la paix.* »

Le préfet de Haute-Garonne a donné une version différente des faits. Il indique qu'au dépôt des machines, la délégation communiste à « *laquelle s'étaient joints une vingtaine d'ouvriers de la S.N.C.F., après avoir manifesté l'intention de passer outre à l'interdiction qui lui avait été signifiée, s'est retirée sans incident et sans avoir mis ses projets à exécution. Aucune autre tentative de cette nature*, ajoute le préfet, *n'a été effectuée dans le reste des installations de la S.N.C.F. à Toulouse.* »

GRENOBLE : Pas de meeting au centre d'études nucléaires.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Une délégation du parti communiste français, que conduisaient M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du P.C.F., député de Paris, et M. Louis Maisonnat, député de la quatrième circonscription de l'Isère, maire de Fontaine, n'a pas reçu l'autorisation de pénétrer, mercredi 27 août, à l'intérieur du centre d'études nucléaires de Grenoble, comme elle avait l'intention de le faire pour, dit un communiqué publié ultérieurement, « *s'enquérir du problème des travailleurs du centre et leur faire part de nos propositions, notamment par rapport au démantèlement du commissariat à l'énergie atomique* ».

M. MAIRE (C.F.D.T.) : Des locaux affectés à cet usage.

Dans l'éditorial du dernier numéro de l'hebdomadaire de la C.F.D.T., *Syndicalisme*, M. Edmond Maire préconise l'affectation d'un local à l'intérieur de l'entreprise pour permettre aux représentants des formations politiques intéressées de s'exprimer. Le secrétaire général de la C.F.D.T. écrit notamment :

« *A en croire M. Ceyrac, « l'entreprise est un endroit neutre, consacré au travail ». Autrement dit, quand les patrons licencient, quands ils répriment, quand ils acceptent ou refusent des revendications, quand ils bradent l'outil de travail, quand ils implorent le gouvernement, quand ils restructurent à tour de bras, tout cela est le reflet d'une absence de politique, d'on ne sait quelle neutralité !*

» *La pilule est un peu dure à avaler. Ce sont en fait les patrons qui sont les premiers à introduire la politique dans l'entreprise. Et dans ces conditions, il est logique que les travailleurs réclament que ne soit plus considéré comme un ghetto l'endroit dans lequel ils passent la majeure partie de leur existence.* »

Pour éviter que les discussions politiques dans l'entreprise soient « *synonymes d'improvisations permanentes* », M. Maire suggère qu'elles soient organisées dans un local destiné à cet usage et situé dans l'enceinte de l'entreprise.

M. HENRY (FEN) : La priorité doit rester à l'action syndicale

« *Donner la priorité à l'action politique sur l'action syndicale dans les entreprises serait lourd de conséquences pour l'avenir du syndicalisme*, a déclaré à l'A.F.P. le 28 août, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

» *Dans les entreprises, les partis politiques ne sont pas absents, mais, jusqu'à présent, il était admis que les luttes à mener pour les revendications des travailleurs étaient, prioritairement, du ressort des organisations syndicales. Et il n'y avait pas eu trop de bavures.*

» *Je suis un peu inquiet de l'évolution actuelle, qui semble avoir commencé au moment du conflit Renault, où les prises de position du parti communiste ont dominé sinon précédé l'initiative syndicale.* »

● *Plusieurs distributeurs de tracts de la C.G.T.* ont été interpellés par la police au cours de la journée d'action organisée le mercredi 27 août par l'union régionale parisienne de la fédération des postiers de ce syndicat. A Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), à Créteil (Val-de-Marne), ainsi qu'à l'aéroport d'Orly, des militants ont fait l'objet d'une vérification d'identité. La C.G.T. déclare dans un communiqué que le pouvoir « *vient de franchir un nouveau pas contre les libertés* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 7/8	6 7/8	1 1/2	2 1/2	0	1
1 mois	6 3/8	6 7/8	2 3/4	3 1/4	1 3/8	1 7/8
3 mois	7 1/8	7 5/8	3 3/8	3 7/8	2	2 1/2
6 mois	0 1/8	8 5/8	4 3/0	4 7/8	3 1/2	4

● *Les ministres des finances* des pays membres de la zone franc se réunissent les 27 et 28 août à Paris, comme ils le font tous les ans, à la veille de l'assemblée générale du Fonds monétaire international.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GARANTIE FINANCIÈRE

La banque Veuve Morin-Pons, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e, avise le public que la garantie qu'elle avait accordée à :

— Compagnie de gestion et réalisations immobilières,
41, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e, « COGERIM »,

en ce qui concerne les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, à savoir transactions sur immeubles et fonds de commerce, prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente publication.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la banque dans les trois mois de cette insertion.

GARANTIE FINANCIÈRE

La Banque Veuve Morin-Pons, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e, avise le public que la garantie qu'elle avait accordée à :

— Compagnie de gestion et réalisations immobilières,
41, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e « COGERIM »,

en ce qui concerne les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, à savoir gestions immobilières, prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente publication.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la banque dans les trois mois de cette insertion.

LES MARCHÉS

PARIS

LONDRES

BOURSE DE PARIS — 27 A

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 août

Fléchissement

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas nécessairement, à la Bourse de Paris comme ailleurs. Un jour les cours montent, le lendemain ils baissent, ce qui s'est produit. La seule identité que la séance de ce mercredi a présenté avec les précédentes a été le manque d'affaires. Pour le reste, l'on est passé sans transition de l'optimisme modéré à la morosité.

Les valeurs, qui s'étaient mises en évidence ces derniers jours, ont fléchi. Pas toutes, mais un nombre suffisant quand même pour faire reculer l'indice Chainet et Cie de 0,77 % à 131,47.

Le secteur automobile a été proportionnellement le plus éprouvé. La construction électrique s'est également alourdie. Ailleurs, la tendance a été assez irrégulière. Bref, en clôture, l'on dénombrait une bonne trentaine de baisses, dont un bon tiers de 2 % et plus.

L'exemple de Wall Street est décidément contagieux. Il a suffi que New-York se replie, pour qu'immédiatement Paris lui emboîte le pas. Mais faut-il s'en étonner dans la mesure où les Etats-Unis sont le reflet du monde ? Et sur le plan économique, tout ne va pas pour le mieux outre-Atlantique. De plus les experts et les dirigeants politiques américains ne paraissent pas d'accord sur les chances d'une solide reprise de l'expansion. Les uns sont plutôt pessimistes et les autres plutôt optimistes. De quoi décontenancer les plus audacieux. Ajoutons à cela la perspective d'une hausse des prix pétroliers en octobre, qui n'a rien vraiment pour réjouir. Notons toutefois que le repli des cours enregistré ce jour n'a pas revêtu une grande signification, vu la faible activité qui a régné.

L'or a également fléchi, en liaison avec la baisse du dollar : le lingot de 110 F, à 23 200 F ; le kilo en barre de 123 F, à 23 225 F, et le napoléon de 0,50 F, à 258,70 F. Le volume des transactions a diminué : 12,88 millions de francs contre 16,13 millions.

Repli général des valeurs étrangères.

LONDRES

Mieux orienté

Le marché se raffermit légèrement jeudi, à l'ouverture, après son repli de la veille. Les industrielles regagnent deux ou trois points. Progrès des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

VALEURS	CLOTURE 27/8	COURS 28/8
War Loan 3 ½ %	26 7/8	25 7/8
Beechams	290 ...	293 1/2
British Petroleum	528 ...	524 1/2
Shell	328	327 1/2
Vickers	120	126
Imperial Chemical	283	265
Courtaulds	121	122
De Beers	018 ..	310 1/2
*Western Holdings	33 1/2	33 2/4
Rio Tinto Zinc Corp.	172 .	175 1/2
*West Driefontein	41 6/4	41 5/8

(*) En livres.

Or (ouverture) (dollars) : 151 70 contre 161 40

Taux du marché monétaire

Effets privés.............. 7 1/8 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	26 août	27 août
Valeurs françaises ..	132	130,7
Valeurs étrangères ..	125,6	124,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,3	74,8

NOUVELLES DES SOCIETES

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — L'établissement lancera le 1er septembre un emprunt de 1 milliard de francs représenté par un million d'obligations de 1 000 F. Ces titres, émis au pair, porteront un intérêt de 10,20 %.

J. BOREL INTERNATIONAL - SOFITEL. — J. Borel offre aux actionnaires de SOFITEL d'échanger leurs titres sur la base de 15 SOFITEL pour 1 J. Borel International à créer. Une offre identique est adressée aux obligataires (8 obligations convertibles SOFITEL pour 1 obligation classique J.B.I. de 600 F 10,90 %). L'opération d'échange aura lieu jusqu'au 20 octobre inclus.

Le bénéfice net du groupe J. Borel pour le premier semestre a progressé de 30,1 %, à 8,6 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 463 millions, accru de 25 %. Les actions J.B.I. seront introduites le 24 septembre sur les marchés de Düsseldorf et de Francfort et le 2 octobre à la Bourse d'Amsterdam.

CREDIT FONCIER IMMOBILIER. — Bénéfice du premier semestre avant amortissements, provisions et impôts : 23,99 millions de francs contre 18,22 millions de francs.

P.U.K. — La société a demandé l'admission de ses titres à la Bourse de Tokyo.

NEW YORK

Reprise en fin de séance

Après avoir encore sensiblement baissé durant une bonne partie de la séance, les cours se sont redressés mercredi à Wall Street, mais toujours avec très peu d'affaires. Les pertes initiales ont été effacées, et même au-delà, et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 807,02, avec un gain de 3,01 points sur la veille.

L'activité a porté sur 11,11 millions de titres contre 11,35 millions précédemment.

Cette reprise a été en grande partie motivée par la hausse de l'indice global de l'activité économique en juillet, la cinquième consécutive depuis le début de l'année, mais aussi par la divulgation d'une lettre adressée par M. Burns au président de la commission bancaire de la Chambre, M. H. Reuss. Le président de la Réserve fédérale y indique notamment que l'organisme va continuer de mettre tout en œuvre pour réduire les taux d'intérêt à long terme.

La tendance a été soutenue dans presque tous les compartiments. Progrès des ordinateurs, des électroniques, des sidérurgiques et des cuivres.

Sur 1 741 valeurs traitées, 684 ont monté, 604 ont baissé et 453 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 152,82 (— 0,37) ; services publics, 77,29 (+ 0,35).

VALEURS	COURS 26/8	COURS 27/8
Alcoa	44 6/4	44 1/2
A.T.T.	45 1/4	45 6/8
Boeing	25 2/8	25 1/8
Chase Manhattan Bank	61 5/8	62 ...
Du Pont de Nemours	110 1/4	110 ..
Eastman Kodak	88 3/4	80 2/8
Exxon	83 ...	84 5/8
Ford	39 .	38 1/2
General Electric	43 1/2	44 1/2
General Foods	22 3/8	22 3/4
General Motors	47 3/4	47 7/8
Goodyear	18 1/4	18 5/8
I.B.M.	178 1/4	181 ...
I.T.T.	18 3/8	18 7/8
Kennecott	32 1/4	32 3/8
Mobil Oil	42	42 1/2
Pfizer	25 3/4	25 6/8
Schlumberger	74 .	74 1/2
Texaco	23 6/4	24 ..
U.A.L. Inc.	21 3/8	21 1/4
Union Carbide	58 6/4	55 7/8
U.S. Steel	82	82 3/8
Westinghouse	15 5/8	15 3/4
Xerox	65 3/4	68 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/8	28/8
1 dollar (en yens) ...	298 .	297 85

BOURSE DE PARIS — 27 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 50	2 721	France (La)	322	326	Séquanaise Banq.	225	220 20	Un. Imm. France.	104 50	104
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	...
E.D.F. parts 1959	...	363
Ch. France 3 %	...	130 50
Abeille-I.G.A.R.D.	445	446
Abeille (Vie)	284	287 40
A.G.P.	325	326
Concorde	266	261
Epargne France	345	345
Fonc. T. I.A.R.D.	114 60	115
Foncière (Vie)	274	274
France (I.A.R.D.)	.	.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ECHANG.

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
550	4,50 % 1973	559 00	557 50	557 10	558 ..
1210	C.N.E. 3 %	1220	1228 60	1229 50	1226 ..
365	Afrique Occ.	371 10	371	370	367 50
338	Air Liquide	330	338	332 50	333
70	Als. Part. Ind.	70 50	70 60	70 50	60 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
700	Eaux (C.G.)	783	790 ..	791	890
103	Electro-Méc.	104 90	101	100 50	99 ..
375	Eng. Matra	393 83	385	386	330 ..
215	E. J. Lefebvre	230	230 20	230	229 ..
58	Esso S.A.F.	61	61 28	60 70	61 .
200	Eurafrance	206	206	203 60	202 .
295	Europe N° 1	290	290	290 ..	298
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
169	Olida-Caby.	178 10	170	170	166 78
80	Opfi-Paribas	80 10	80 50	85 60	80 .
115	Paris-France	118 80	117 ..	117	115 20
146	Patern. S.A.	147 50	147	146 60	147
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Talcs-Luz.	249 50	248	247	243 40
425	T.R.T.	429 99	429 10	427 00	429 18
900	Tél. Electr.	017	816	810	810
	— (obl.)		135	135	136
778	Tél. Ericss.	800	788	730	784
77	Terres Roug.	77	76	76	74 83
218	Thomson-Br.	218 40	214	213	211 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
185	Gen. Electric	190 80	190	189	193 .
205	Gen. Motors	217	209	209	218 .
22	Goldfields	28 55	21 85	21 95	21 85
58	★ Harm. Co.	46 30	48 20	48	47 40
225	Hoechst Akt.	226	224	224	223 ..
24	Imp. Chem.	24 30	24 10	24 10	23 90
107	Imperial Oil	108 40	107 10	107 20	107 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
525	Ouarts. Bank.	528	616	518	518
197	Dome Mines	199 50	197 .	195 50	189 .
520	DuPont Nem.	527	520	521	520
385	East. Kodak	384	381 20	881	381 50
58	East Rand	58 38	50 75	55 40	50 58
230	Ericsson.	215 25	211	211	211 .
380	Exxon Corp.	378 80	373	373 .	373
173	Ford Motor.	174 05	170	170	175
174	Free State.	171 85	169 80	159 .	160 60
17	Tanganyika	18	18 ..	15 60	18 .
171	Unilever.	172 80	168 80	168 60	172
30	Union Corp.	30 70	30 75	30 75	30
146	U. Min. 1/10	147 50	147 50	147 50	147 50
250	West Driel	244 60	242	242 10	245
118	West Deep.	111 50	109 30	113 35	109 90
200	West Hold.	169 ..	196 80	168 50	187 85
3	Zambia Cop.	2 15	3 05	3 99	6 05

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 399	4 384	4 67
Canada ($ can. 1)	4 257	4 243	4 18
Allemagne (100 DM)	170 125	170 200	169 37
Belgique (100 fr.)	11 471	11 451	11 05
Danemark (100 krd.)	73 620	73 570	73 25
Espagne (100 pes.)	7 540	7 618	7 45
Grande-Bretagne (£ 1)	8 251	8 245	8 20
Italie (100 lires)	0 678	0 570	0 81
Norvège (100 krd.)	80 120	79 820	79 50
Pays-Bas (100 fl.)	165 275	160 225	165 50
Portugal (100 esc.)	18 500	18 500	12
Suède (100 krs.)	100 820	100 650	95 50
Suisse (100 fr.)	163 130	163 315	163

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/8
Or fin (kilo en barre)	23225	23225
Or fin (kilo en lingot)	23318	23200
Pièce française (20 fr.)	259 20	258 70
Pièce française (10 fr.)	176 50	176 50
Pièce suisse (20 fr.)	281 .	281 .
Union latine (20 fr.)	220 28	218 30
Souverain	224 38	222 20
Pièce de 20 dollars	1114	1111 20
Pièce de 10 dollars	548 60	541
Pièce de 5 dollars	350 ..	350 58
Pièce de 50 pesos	831 85	824 ..
Pièce de 10 florins	207 83	207 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

D'ici à la fin de l'année

M. Giscard d'Estaing fera quatre voyages à l'étranger

La « rentrée diplomatique » sera cette année plus tardive que la rentrée politique, mais les activités n'en vont pas moins reprendre dans ce domaine à un rythme croissant à partir de septembre. M. Giscard d'Estaing fera en principe, à des dates qui sont encore dans certains cas approximatives, mais que l'on peut tenir pour probables, quatre voyages officiels à l'étranger : en Grèce, du 17 au 19 septembre ; en U.R.S.S., du 14 au 18 octobre ; en Tunisie, du 6 au 8 novembre, et enfin en Égypte vers la fin du mois de décembre.

M. Sauvagnargues se rendra pour sa part deux fois à New-York au cours du mois de septembre : du 5 au 7, pour la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux problèmes du développement, et une seconde fois, dans la dernière semaine du mois, pour prendre part à la session ordinaire de l'Assemblée générale de l'organisation mondiale ; il fera sans doute à cette occasion un détour par Washington pour y rencontrer le président Ford. Outre les déplacements habituels liés à des réunions européennes — notamment le 11 septembre à Venise pour une rencontre des Neuf sur la coopération politique, — le ministre des affaires étrangères doit faire en novembre un voyage dans divers pays de l'Est européen et du Proche-Orient, notamment en Turquie et en Arabie Saoudite. Un échange de visites avec son collègue brésilien est également prévu, M. Giscard d'Estaing devant lui même se rendre à Brasilia dans le courant de 1976.

Parmi les visites attendues à Paris cet automne, signalons celles de M. Sadam Hussein, l'« homme fort » du régime irakien, à partir du 4 septembre ; de M. Ali Bhutto, président du Pakistan, vers le 20 octobre, et de M. Strougal, chef du gouvernement tchécoslovaque, à la mi-novembre. C'est aussi, si tout se passe bien, à la mi-octobre que se réunira à Paris la seconde rencontre de hauts fonctionnaires destinée à préparer — après l'échec de mars — une conférence entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., estime, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, que le procès qui est fait à son parti, en ce qui concerne les libertés, est « insupportable » et s'élève contre « *la propension permanente qu'a le parti socialiste à se présenter comme le champion des libertés, à notre détriment* ». M. Marchais se dit prêt à rencontrer le cardinal Marty pour discuter de la situation au Portugal.

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. VEULENT DÉVELOPPER L'ACTION CONTRE LE CHOMAGE

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se sont de nouveau rencontrés ce jeudi 28 août afin de préciser les thèmes généraux et les modalités de l'action revendicative commune à la rentrée. Les deux confédérations devaient mettre l'accent sur les problèmes de l'emploi : on sait que la C.G.T. a décidé, lors de son trente-neuvième congrès, le principe d'une campagne en faveur des jeunes sans travail, qui pourrait être marquée par des manifestations au début de l'automne ; la C.F.D.T., pour sa part, insiste sur la réduction de la durée du travail et l'avancement de l'âge de la retraite, « facteurs importants d'unification des luttes, selon M. Maire.

Vendredi 29 août, les dirigeants de la FEN et de la C.F.D.T. se rencontrent « *pour procéder à un échange de vues sur la situation économique et sociale à la rentrée* ». Bien que les relations entre la C.G.T. et la FEN se soient sérieusement détériorées au début de l'année, à la suite de la signature par les dirigeants de la Fédération de l'éducation nationale de l'accord de salaires dans la fonction publique, que les cégétistes avaient rejeté, la FEN déclare rester favorable à une action commune avec les deux confédérations ouvrières.

APRÈS LES ATTENTATS CONTRE DEUX PARLEMENTAIRES RENNAIS

Les enquêteurs pénètrent mal les milieux autonomistes bretons

De notre correspondant

Rennes. — Dès qu'un attentat à l'explosif est commis en Bretagne, comme les derniers en date, à Rennes, le 28 août, contre les domiciles du maire et d'un député, le sigle F.L.B. vient aussitôt à l'esprit du public et des policiers. Le premier souvent réprouve. Les seconds opèrent dans la plupart des cas un coup de filet dans les milieux autonomistes, parfois en pure perte, du moins en apparence. Ainsi, le 10 juin dernier, à la suite de la destruction d'une partie des locaux du service régional de police judiciaire de Rennes. Le 31 juillet, une tentative de plasticage de la direction départementale de l'agriculture à Nantes a cependant abouti à l'arrestation de ses trois auteurs.

A l'occasion des attentats commis dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 août, aux domiciles de parlementaires rennais, M. Henri Fréville, sénateur d'Ille-et-Vilaine (union centriste), maire de Rennes, et Mᵉ François Le Douarec, député U.D.R. d'Ille-et-Vilaine, les enquêteurs n'hésitent pas à admettre la difficulté de pénétrer les milieux autonomistes et spécialement de cerner la réalité du Front de libération de la Bretagne. Quelle est la frontière du mythe ? « *Aujourd'hui, je n'arrive plus à saisir le mouvement breton* », commente, sur le ton de la confidence, peut-être superficielle, un policier habitué à ce genre d'affaires.

« *Le F.L.B. a tiré les leçons de la période 1967-1968. Il n'y a plus de grands commandos. Le mouvement évolue depuis quelque temps : cela semble s'effilocher...* »

La période 1967-1968, les membres du F.L.B. « historique » en parlent avec une lueur d'émotion dans les yeux. De l'acte de naissance du mouvement — le dépôt d'un modeste bidon d'essence portant le sigle F.L.B. à la mairie de Saint-Brieuc, — le 17 juin 1966, à l'attentat contre la caserne de C.R.S. de cette même ville, le 28 avril 1968, en passant par plusieurs déflagrations dans des perceptions, le F.L.B. avait démontré l'importance de ses moyens et précisé ses méthodes de lutte contre l'« *occupation française* ». L'amnistie avait passé l'éponge sur une vague d'une centaine d'arrestations en 1968.

Lorsque les attentats reprennent en 1971 *et* 1972, quelque chose a changé. Les biens des particuliers ne sont plus épargnés. Les explosions ne sont pas toujours signées. On pressent l'escalade. Certains « anciens » du F.L.B. n'hésitent pas à critiquer les risques pris par les jeunes loups du mouvement clandestin. Car celui-ci s'est ramifié, pour ne pas dire scindé.

Si l'Armée révolutionnaire bretonne (A.R.B.), organe d'action du F.L.B., n'hésite pas à revendiquer ses attentats par lettres rédigées à l'aide d'un normographe (les services de police y sont tellement habitués qu'ils pourraient quand même détecter les faux), la fraction qui se réclame du socialisme, le L.N.S. (pour la libération nationale et le socialisme), apparaît moins désireuse d'assumer officiellement la paternité de telles opérations spectaculaires. L'organigramme du F.L.B. établi par les renseignements généraux (S.R.P.J.) de Rennes à la suite des coups de main de 1967-1968 n'est, bien sûr, plus fiable.

Terrorisme sans étiquette ?

Il semble que le F.L.B., dont les deux branches ont été dissoutes le 30 janvier 1974, se soit structuré en petites cellules n'ayant guère de lien entre elles. « *Certains membres ne parlent même pas breton ; peut-être ne s'agit-il que d'un petit nombre d'autonomistes très actifs. Qui peut le savoir ?* », s'interroge-t-on de manière évasive dans les locaux du S.R.P.J. de Rennes. La discussion est en tout cas de règle en ce qui concerne les attentats rennais. Pas d'arrestation jusqu'à mercredi dans la soirée, pas de précipitation apparente. La police judiciaire semble vouloir réunir patiemment des éléments de preuves susceptibles d'emporter la conviction des juges. L'enquête est menée « tous azimuts », car rien, selon les policiers, ne permet d'attribuer avec certitude ces actions au F.L.B.-A.R.B. Les coups de téléphone reçus par l'Agence France-Presse et le journal *Ouest-France* ne les ont pas convaincus (*le Monde* du 27 août).

Force est de constater que le nombre des attentats non revendiqués croît. Sur les trente-cinq commis depuis juillet 1974, seize sont dans ce cas. Certains sont pourtant, semble-t-il, le fait du F.L.B. ; l'affaire de la direction départementale de l'agriculture de Nantes, en juillet dernier, tendrait à le démentrer. A son propos, le Front socialiste autogestionnaire de Bretagne (F.S.A.B.), qui regroupe divers mouvement autonomistes, avait souligné que les attentats n'ont jamais causé de victimes. La méthode de l'attentat « froid » est en quelque sorte le label du F.L.B. Or celui commis au domicile de Mᵉ François Le Douarec a mis directement en danger la vie de celui-ci. C'est par hasard s'il n'a pas été atteint. C'est pure chance aussi s'il a évité de chuter dans un trou percé dans un plancher par la déflagration. Le scénario est nouveau, à moins que les auteurs de l'explosion n'aient contrevenu « par accident » aux consignes habituelles.

S'ajoute à ces interrogations un argument d'ordre statistique. On a pu remarquer que les attentats non revendiqués sont réalisés à l'aide d'un système de mise à feu rudimentaire. Or les deux explosions de Rennes ont été provoquées par de simples mèches lentes. Le F.L.B.-A.R.B. utilise en général une technique beaucoup plus sophistiquée. Alors, se pose la question d'un « terrorisme sans étiquette ». L'expression est d'un policier rennais. Le F.L.B. peut y perdre de son prestige, un prestige tout relatif. Quoiqu'il en soit, la population s'inquiète de l'aggravation de la violence. La preuve : on ne parle plus des attentats sur le mode humoristique. On en a peur.

DANIEL MORNET.

« OC = CORSE »

Le mouvement autonomiste occitan « Farem tot petar » (« Nous ferons tout sauter ») a revendiqué la responsabilité d'une courte manifestation de soutien à l'ARC, organisée peu avant 3 heures, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 août, sur la nationale 20, près de Cahors.

Un groupe de manifestants ont mis le feu à deux barrages de pneus disposés en chicane sur la chaussée, ce qui a ralenti la circulation sans l'interrompre totalement, et ont tracé à la peinture de grandes inscriptions : « OC = Corse ».

AU TCHAD

La vie de M. et de Mme Claustre serait en danger

Alors que Mme Claustre, seize mois après son enlèvement au Tibesti, demeure l'otage d'une bande de rebelles toubous que contrôle M. Hissene Habre, il semble que M. Claustre, qui s'est rendu une nouvelle fois en territoire tchadien de façon clandestine, soit, à son tour, retenu par les rebelles. Selon certaines informations parvenues mercredi à Paris, la vie des deux époux serait même en danger.

Les éléments placés sous le commandement de M. Hissene Habre s'irritent et s'inquiètent des voyages successifs de M. Claustre au Tibesti. Ils soulignent que celui-ci est un fonctionnaire français en activité, ancien chef de la mission de réforme administrative (M.R.A.) de N'Djamena, et considèrent que ses diverses entrées clandestines au Tchad ont l'agrément du gouvernement français, alors qu'en réalité tous ces déplacements se sont effectués à l'insu des autorités françaises.

On s'explique d'autant plus mal l'échec des longues négociations menées par la France, par l'intermédiaire de plusieurs hauts fonctionnaires, dont M. Stephane Hessel, ministre plénipotentiaire, qui a rencontré M. Hissene Habre le mois dernier, que le chef rebelle a atteint son principal objectif : se faire connaître de l'opinion mondiale.

Les pourparlers sont gênés par l'attitude des dirigeants tchadiens, dont la position est inconfortable puisqu'ils sont contraints d'admettre que la France poursuive, sur le territoire du Tchad, des conversations avec des insurgés.

Certes, le dialogue entre la France et le Tchad n'a été rompu à aucun moment. Dans le courant du mois, le colonel Kamougne, ministre tchadien des affaires étrangères, s'est longuement entretenu à Paris avec M. Pierre Abelin, ministre de la coopération. Le colonel Namari Djime, ministre de l'intérieur, et le lieutenant Mahmoud Abderaman, ministre de l'information, sont arrivés en France, mercredi 27 août, pour y exposer une nouvelle fois à leurs interlocuteurs le point de vue du gouvernement de N'Djamena : le Conseil supérieur militaire tchadien ne doit plus seulement être tenu au courant des contacts entre M. Hissene Habre et les représentants du gouvernement français, mais avoir désormais le contrôle de la négociation ; d'autre part, les allées et venues clandestines de M. Claustre ou de certains journalistes, qui se rendent au Tibesti, doivent cesser.

La susceptibilité, à cet égard, du gouvernement tchadien est légitime, mais, du côté français, on reste en droit de s'inquiéter de la modicité des moyens d'action dont dispose le Conseil supérieur militaire pour amener les rebelles de M. Hissene Habre à relâcher leur prisonnière, et éventuellement son mari.

Une lueur d'espoir persiste pourtant de voir heureusement dénouée « l'affaire Claustre ». En effet, à N'Djamena, on prête une large audience au Derdei, chef spirituel et temporel des Toubous. Après neuf années d'exil volontaire en Libye, ce dernier, qui étaient en opposition ouverte avec le régime de Tombalbaye, s'est rallié au pouvoir militaire. Revenu à N'Djamena, il y a deux semaines, le Derdei a regagné mercredi Zouar, sa ville natale, située au cœur du Tibesti. Or Goukouny, l'un des fils du Derdei, combat au côté de M. Hissene Habre. On n'exclut pas, dans les milieux dirigeants tchadiens, que, la lassitude aidant, M. Hissene Habre et ses compagnons écoutent enfin les nombreux appels à la réconciliation nationale lancés par le Conseil supérieur militaire. On compte sur le Derdei et sur son autorité pour convaincre les irréductibles de M. Hissene Habre, à la fois de déposer les armes et de libérer enfin l'otage qu'ils détiennent depuis avril 1974. — Ph. D.

Au Portugal

VINGT-DEUX JOURNALISTES DU « DIARIO DE NOTICIAS » SONT LICENCIÉS

Lisbonne (Reuter). Le « Diario de Noticias », principal quotidien de Lisbonne, annonce jeudi 28 août qu'une assemblée du personnel a décidé le licenciement de vingt-deux journalistes qui avaient protesté contre la ligne jugée pro-communiste du journal (« le Monde » du 16 août).

L'« assemblée des travailleurs » a décidé qu'aucune indemnité ne sera versée à ces journalistes. On ne connaît pas le sort qui sera réservé aux huit autres membres de la rédaction qui s'étaient joints à leur protestation.

La décision a été prise au vote à main levée. Les victimes de l'épuration ont protesté en vain, demandant un vote secret.

● *L'ancien président Spinola en Europe ?* — Selon des rumeurs circulant à Rio, l'ancien président portugais Antonio Spinola pourrait prochainement refaire un voyage en Europe dans le cadre de sa campagne contre le régime de Lisbonne. Un représentant de l'ancien chef de l'État, qui s'était rendu en Europe le mois dernier, a refusé de commenter ces rumeurs. (*Reuter.*)

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1975 a été tiré à 496 070 exemplaires.

A B C D E F H

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE GENÈVE

Une meilleure formation des enseignants devrait faciliter l'innovation

estime le directeur général de l'UNESCO

De notre envoyé spécial

Genève. — « *Les approches classiques de recrutement, de formation et de perfectionnement des maîtres se révéleront bientôt inadéquates dans de nombreux cas* », a déclaré M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, à l'ouverture de la conférence internationale de l'éducation, organisée, du 27 août au 4 septembre, à Genève, par le Bureau international de l'éducation et l'UNESCO, et consacrée essentiellement à l'évolution du rôle des enseignants et des répercussions de cette évolution sur leur formation.

Les transformations sont rendues nécessaires, selon M. M'Bow, d'abord par les besoins quantitatifs de recrutement dans les quinze années à venir, en particulier pour les pays peu développés. Mais elles sont entraînées aussi par les transformations mêmes du rôle des maîtres, « *les nouvelles formes de division du travail entre les enseignants eux-mêmes et les nouveaux types de relations qui s'instaurent entre enseignants et élèves* », et par des facteurs sociaux et culturels, comme le fait que « *le public, et notamment les parents d'élèves, entendent être associés de plus près à ce qui se passe à l'école* ». Toutefois, pour M. M'Bow, le facteur le plus important est sans doute le fait que, de plus en plus, on considère que « *l'éducation doit déborder son cadre traditionnel, pour s'élargir aux dimensions d'une fonction de la société entière (...). L'école doit devenir un foyer vivant d'animation et d'action collective* ».

Par conséquent, l'enseignant, selon le directeur général de l'UNESCO, doit être attentif aux multiples aspects de « *la vie communautaire qui l'entoure* ».

D'autre part, son rôle consistera de plus en plus à « *créer, coordonner et gérer des situations d'apprentissage qui ne naissent et ne s'achèvent pas exclusivement à l'intérieur de l'édifice scolaire. Étant donné le volume considérable d'informations que l'enfant comme l'adulte reçoit des mass media, il est indispensable que le maître apprenne à ses élèves à trier, à filtrer et à classer cet ensemble aussi volumineux qu'incohérent de faits réels, d'interprétations inexactes et de messages plus ou moins tendancieux* ».

Cela implique une rénovation de la formation des maîtres. Déjà, a souligné M. M'Bow, dans la plupart des pays, on cherche à la rendre plus pratique et l'on se préoccupe de mettre en place une formation continue. Les nouvelles méthodes de formation visent notamment à assurer, tout autant que la connaissance du contenu à enseigner, « *la maîtrise des situations pédagogiques* », à développer la perception de soi, par exemple par « *des activités d'autocritique à partir d'une performance enregistrée* », la maîtrise des techniques d'expression et de coopération orale, les jeux de rôles... De même, « *on voit substituer progressivement à la traditionnelle période de formation initiale regroupant l'essentiel des connaissances, des formules réparties en périodes dites formation-sandwich* »... Cette évolution permettrait, selon le directeur général de l'UNESCO, « *d'envisager de nouvelles stratégies de rénovation de l'éducation, les éducateurs devraient être moins déroutés par les innovations, la mise en place des réformes elles-mêmes pourrait être accélérée* »...

GUY HERZLICH.

AVANT L'ASSEMBLÉE DU FONDS MONÉTAIRE

M. William Simon confirme son désaccord avec « Jean-Pierre » (Fourcade) sur les changes flottants

Dans une interview accordée à notre confrère Pierre Moutey, directeur de la rédaction de *la Vie française*, le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, a déclaré que les conversations qu'il va continuer d'avoir à l'occasion de la réunion du Fonds monétaire avec le ministre français de l'économie et des finances, qu'il appelle tout simplement « Jean-Pierre » et qu'il qualifie de « *very good fellow* » (très bon ami), se dérouleront dans « *une bonne atmosphère, malgré ce qu'affirment certains journalistes...* ». Mais, sur le fond, M. William Simon exprime le désaccord des États-Unis avec les thèses défendues à Paris : « *En tout cas, les parlementaires américains, qu'ils soient républicains ou démocrates, sont en faveur du flottement des monnaies.* »

En ce qui concerne la proposition de M. Giscard d'Estaing de réunion d'une conférence monétaire à cinq, M. Simon s'exprime assez curieusement de la façon suivante : « *Je ne suis pas du tout fermé à l'idée de réunir une conférence « au sommet » si celle-ci doit se tenir à un niveau politique. Il est en effet évident que les participants à cette conférence auront d'autres sujets à discuter que des problèmes de monnaie ou même d'économie...* »

Sur les marchés des changes internationaux, le dollar a continué, jeudi matin, de se maintenir à ses niveaux de la veille : 4,3850 F à Paris, 2,58 DM à Francfort et 2,68 F.S. Zurich. La livre sterling s'est traitée à 2,11 dollars contre 2,1075.

La livre turque vient d'être dévaluée de 1,7 % pour la seconde fois en quinze jours. Les nouveaux taux de change pour 1 dollar sont, à l'achat, de 14,75 livres contre 14,50 livres, et, à la vente, de 15,045 livres contre 14,79 livres.

NOUVELLES BRÈVES

● *Débrayage après un accident du travail : la direction ferme l'usine.* — Après la mort d'un ouvrier, M. Daniel Poulain, vingt-neuf ans, heurté par une élingue et victime d'une chute de 6 mètres sur les chantiers de l'Union industrielle d'entreprise de Cherbourg (Manche), la direction a fermé son usine, le mercredi 27 août après-midi, à la suite d'un débrayage collectif. Les représentants syndicaux ont demandé à l'inspection du travail d'ouvrir une enquête sur les problèmes de sécurité dans cette entreprise.

● *Le consulat espagnol à Dusseldorf* a été occupé ce jeudi 28 août, à 8 h. 30 du matin, par un groupe d'Espagnol qui protestent contre le procès de Burgos.

● *Suicide à Fleury-Mérogis.* — Un détenu d'origine tunisienne, Ouastani Ghaloussi, âgé de vingt-cinq ans, s'est suicidé par pendaison dans sa cellule de la prison de Fleury-Mérogis le 10 août dernier. Le jeune homme, qui avait été condamné à sept mois d'emprisonnement et écroué le 28 mai, était prochainement libérable. Mais il venait de recevoir notification d'un arrêté d'expulsion.

● *Un détenu s'asphyxie dans une cellule de gendarmerie.* — Un jeune homme de vingt-cinq ans, Serge Camou, arrêté pour vol de voiture, est mort asphyxié pendant la nuit du 26 au 27 août dans une cellule de la gendarmerie de Blaye (Gironde). Après avoir été fouillé, le détenu avait mis le feu à ses vêtements devant la porte de sa cellule.

● *Aux États-Unis, l'indice global des principaux indicateurs économiques* a progressé, pour le cinquième mois consécutif, en juillet. Cet indice, censé préfigurer l'évolution de l'activité, a augmenté de 1,7 %, après une avance de 2,9 % (chiffre révisé) en juin.

● *Un violent incendie* a détruit dans la nuit du 26 au 27 août un atelier de mécanique de précision de l'usine Marcel Dassault, à Argonay (Haute-Savoie). Le bâtiment, d'une surface de 300 mètres carrés, abritant des machines onéreuses utilisées pour la fabrication de pièces de servo-commande pour avions, a été entièrement anéanti. Cet atelier, qui employait une trentaine de personnes, était le seul, avec celui de l'usine de Saint-Cloud, à fabriquer ces pièces.

EN ANGOLA
LISBONNE ANNONCE UN CESSEZ-LE-FEU entre le M.P.L.A. et l'UNITA
BULLETIN DE L'ÉTRANGER
L'interminable guerre civile d'Irlande du Nord